

AGRÉGATION INTERNE et CAERPA

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Session 2018

Rapport de jury présenté par :

Monsieur Marc PELLETIER

Président du jury

SOMMAIRE

1. Cadre réglementaire.....	p. 3
2. Données statistiques.....	p. 5
3. Commentaires généraux sur la session 2018.....	p. 6
4. Épreuves d'admissibilité.....	p. 7
4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales.....	p. 7
4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier.....	p. 16
5. Épreuves d'admission.....	p. 50
5.1 Épreuve orale de leçon.....	p. 50
5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier.....	p. 57
6. Annexes.....	p. 71
6.1 Données statistiques complémentaires	
6.2 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales	
6.3 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier	

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE

Description des épreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié par l'arrêté du 6 janvier 2011.

Epreuves écrites d'admissibilité

1. Une composition de sciences économiques et sociales (coefficient 6) d'une durée de 6 heures. Les deux thèmes d'économie de la session 2018 étaient en science économique « Économie des institutions » et « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et ceux de sociologie « La société des individus » et « Justices et injustices sociales ». Les deux thèmes d'économie de la session 2019 seront « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et « Économie du travail » (nouveau thème) et ceux de sociologie « Justice et injustices sociales » et « La mobilité sociale » (nouveau thème). Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (www.education.gouv.fr).

Rappel : à chaque session, tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

2. Une composition élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée (coefficient 4) d'une durée de 6 heures. Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail de 2 heures intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves (travaux dirigés en terminale ES ou activités spécifiques aux autres niveaux). Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

Les programmes de sciences économiques et sociales du lycée correspondent aux enseignements suivants : enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales de la classe de seconde ; enseignements spécifiques de sciences économiques et sociales du cycle terminal de la série ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

À noter que l'extrait du programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier est précisé dans la présentation du sujet.

Epreuves orales d'admission

1. Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de seconde, première et terminale ES, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6). La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures.

2. Un commentaire d'un dossier (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée*. Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury est autorisée. La durée de la préparation est de trois heures et la durée de l'épreuve de quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes). Le programme de mathématiques et statistiques est publié sur le site du ministère (www.education.gouv.fr).

2. DONNÉES STATISTIQUES

Tableau A : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents à l'agrégation interne

Sessions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de postes	15	17	20	24	24	24	24
Nombre de candidats inscrits	293	324	370	373	395	395	365
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	140	168	207	188	182	169	193
Nombre de candidats admissibles	29	38	42	51	58	55	60
Pourcentage admis/présents	10,7%	10,1%	9,6%	12,7%	13,1%	14,2%	12,4%

Tableau B : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents au CAERPA

Sessions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de postes	2	5	4	5	5	5	4
Nombre de candidats inscrits	58	52	67	65	62	72	68
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	28	27	32	31	31	33	39
Nombre de candidats admissibles	4	8	8	10	11	9	10
Pourcentage admis/présents	7,1%	18,5%	12,5%	16,1%	16,1%	12,1%	11,1%

Tableau C : Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

	Barre d'admissibilité			Moyenne aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles			Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis			Moyenne à l'ensemble des épreuves des candidats admis		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Agrégation	11,2	10,2	11	12,8	12,5	13	12,8	11,7	12,1	13,1	12,7	13
CAERPA	10	10,2	11	11,8	12,1	12,8	11,9	11,9	8,6	11,8	12,6	11,2

3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2018

Le bilan de la session 2018 du concours interne de l'agrégation et du Concours d'accès à l'échelle de rémunération de professeur agrégé (CAERPA) de sciences économiques et sociales ne présente pas d'inflexion majeure par rapport à la session 2017.

Le nombre de postes offerts (24) au concours de l'agrégation interne est stable depuis 2015. On observe à l'agrégation une hausse du nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité (169 en 2017 ; 193 en 2018). Cette évolution conduit à une baisse de 1,8 point du pourcentage de candidats admis parmi les candidats présents. Pour le CAERPA, 4 postes étaient offerts à cette session, le nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité a augmenté (33 en 2017 ; 39 en 2018). *Voir également tableaux A et B page 5.*

Cette année les barres d'admissibilité et d'admission des deux concours sont identiques, elles ont augmenté de près d'un point comparativement à la précédente session (10,2 en 2017 ; 11 en 2018). Les moyennes à l'ensemble des épreuves des candidats admis (13 à l'agrégation ; 11,2 au CAERPA) traduisent le bon niveau d'ensemble des candidats reçus aux deux concours. Ainsi, tous les postes offerts à l'agrégation et au CAERPA ont été pourvus.

Au nom de l'ensemble du jury, j'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats du concours 2018 ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui s'engagent, le plus souvent tout en assumant leurs charges d'enseignements, dans la préparation de ce concours où les dimensions scientifiques, didactiques et pédagogiques se placent à un haut niveau d'exigence. Pour chaque candidat cet engagement est, au-delà de la recherche d'un changement de statut professionnel, le signe d'une forte volonté de formation continue et de mise en question de ses pratiques professionnelles dont les effets ne peuvent que servir la réussite des élèves.

Ce rapport de jury vise à fournir aux futurs candidats tous les éléments pour les accompagner dans leur préparation. Je leur conseille de consulter régulièrement le site DGESCO-ENS (<http://ses.ens-lyon.fr>) qui propose une veille scientifique et fournit des renseignements actualisés sur les concours de recrutement.

Je remercie vivement l'ensemble des membres du jury pour leur professionnalisme et leur attention – à la fois exigeante et bienveillante – portée aux candidats. J'adresse également tous mes remerciements aux surveillants du concours, dont la présence est très appréciée des candidats et des membres du jury, à l'administration de l'UFR de sciences économiques de Caen (et notamment Nathalie BUREL) qui nous offre toujours d'excellentes conditions d'accueil et de travail, sans oublier Priscilla PLATEAUX qui assure la gestion de ce concours au sein de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale.

Marc PELLETIER
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Président du jury

4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury : Sébastien ASSERAF-GODRIE, Cécile BOURREAU-DUBOIS, Caroline CASNER, Nathalie GINESTE, Claire JOIGNEAUX-DESPLANQUES, Hervé JUTIER, Christophe LAVIALLE, Olivier MARTIN, Pascal RIGAUD, Thierry VISNEL.

Rapporteur : Cécile BOURREAU-DUBOIS

a) Programme de l'épreuve

Les deux thèmes d'économie de la session 2018 étaient « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et « Économie des institutions » et ceux de sociologie « Justices et injustices sociales » et « La société des individus ». Les deux thèmes d'économie de la session 2019 seront « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et « Économie du travail » et ceux de sociologie « Justices et injustices sociales » et « La mobilité sociale ». Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (www.education.gouv.fr).

Il est rappelé que tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

b) Les résultats

- **Agrégation interne**

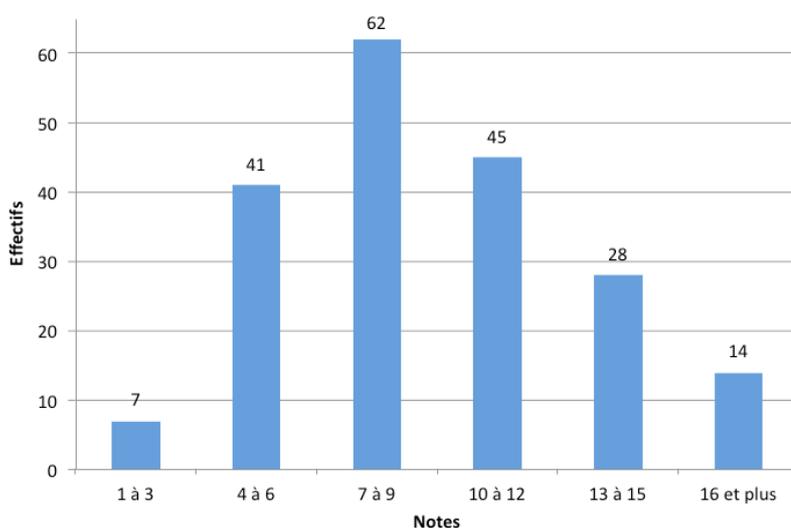
197 candidats présents (172 en 2017 ; 192 en 2016 ; 198 en 2015 ; 211 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9,31 (9,08 en 2016 ; 9,22 en 2016 ; 8,76 en 2015 ; 9,0 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 13,68 (13,3 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 13,94 en 2015 ; 13,33 en 2014).

Notes comprises entre 01 et 18. Écart-type : 3,68. Médiane : 09.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales (agrégation interne)



- **Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)**

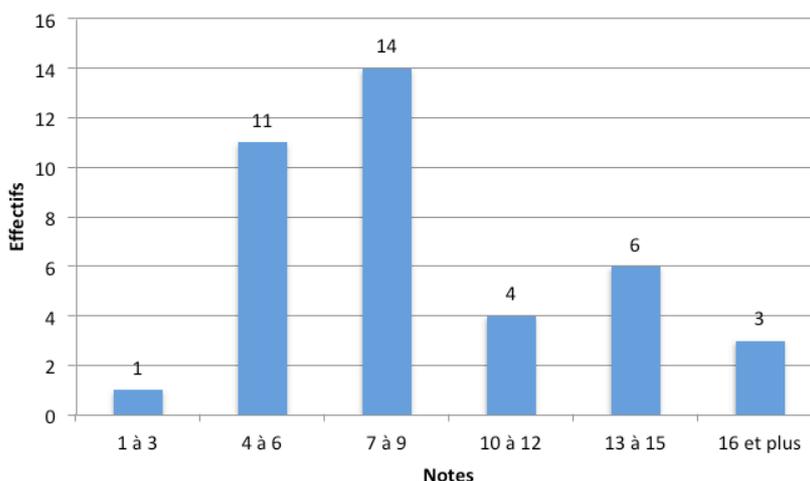
39 candidats présents (36 en 2017 ; 35 en 2016 ; 31 en 2015 ; 34 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 8,85 (7,7 en 2017 ; 8,97 en 2016 ; 8,66 en 2015 ; 7,94 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 14,2 (13,4 en 2017 ; 13,00 en 2016 ; 13 en 2015 ; 11,75 en 2014).

Notes comprises entre 02 et 17. Écart-type : 3,81. Médiane : 7,5.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales (CAERPA)



c) Commentaires généraux sur les prestations des candidats

Sujet : Qu'est-ce qu'une institution efficace ?

Comme les années précédentes, le jury tient à rappeler que l'exercice de la dissertation impose aux candidats de respecter un certain nombre d'exigences formelles. Il est ainsi recommandé de veiller à la qualité de l'expression écrite comme à l'orthographe. Une syntaxe claire et précise est nécessaire à la qualité du propos. Les candidats doivent par ailleurs prêter attention à la lisibilité des copies : les correcteurs attendent un texte aéré (ce qui implique notamment de faire des retraits de paragraphe et permet de rendre visible les changements d'idées), sans surcharge ni rature, et aisément déchiffrable, ce qui n'est pas toujours le cas. Enfin, il est à noter que certaines copies n'indiquent pas clairement le plan qui sera suivi (notamment au niveau des parties) ou bien se détachent du plan qui a été annoncé en introduction. Or, il est impératif de bien faire apparaître les grands axes du raisonnement qui sera suivi, puis de s'y tenir en soulignant, au moyen de transitions, les différentes étapes de la réflexion.

Sur le fond, le jury rappelle également que l'exercice ne consiste pas à faire une bonne copie de terminale et qu'un traitement correct du sujet implique dans tous les cas une bonne culture de base en économie. Par rapport à l'année dernière, on note qu'il y a moins de copies qui pratiquent le *name-dropping* et plus de copies qui font un effort d'explicitation des références. Ceci étant, le jury rappelle qu'il faut convoquer les auteurs pour venir en appui d'un raisonnement progressif et non déployer de manière successive les concepts de chaque auteur en guise de raisonnement. De manière plus générale, il faut avoir en permanence le souci de montrer le lien entre les développements et le sujet. Enfin, il ne faut pas négliger la définition des termes qui ne sont pas directement liés au thème et donc au domaine sur lequel porte le sujet, ici le terme efficacité et donc l'expression « institution efficace ».

Par rapport aux sujets des années antérieures, le sujet était difficile à traiter en l'absence d'une bonne maîtrise de la bibliographie. Cela explique sans doute une plus grande dualité des copies par rapport aux années précédentes, entre d'un côté les copies dont les auteurs maîtrisaient les contenus et celles dont les auteurs ne les maîtrisaient pas. La bonne connaissance de la bibliographie permettait en effet de circonscrire le sens (pluriel) à donner au terme d'institution et le sens (pluriel) à donner à la notion d'efficacité (toutes les institutions ne visent pas le même objectif) et d'éviter des reformulations donnant lieu à un traitement hors sujet : « pourquoi les économistes en sont venus à s'intéresser aux institutions ? », « les institutions sont-elles vraiment importantes/indispensables/utiles ? », « le marché peut-il se passer d'institutions ? » « faut-il viser la croissance ou le bien être ? », « l'efficacité ne consiste-t-elle pas à chercher à plus de justice sociale ? ».... Ceci étant, il faut souligner que certains devoirs font la preuve d'une vaste culture en sciences sociales allant au-delà du thème et qui a été très utilement mobilisée pour traiter le sujet. Ici, par exemple, la question de la coordination des décisions individuelles dans une économie décentralisée, la question des incitations ou des contraintes sont des questions qui débordent très largement la question des « bonnes institutions » mais qui permettaient de mettre en perspective les références, d'articuler les sous-parties entre elles. La place de l'histoire ou de la démarche comparative en économie était un autre exemple qui permettait de faire dialoguer les différentes traditions sans retomber sur des distinctions un peu schématiques « libéraux/interventionnistes » ou entre « orthodoxes/hétérodoxes », « néoclassiques oublieux des institutions/les institutionnalistes ».

Plus précisément, on peut distinguer quatre groupes de copies.

1) Celles qui n'ont pas traité le sujet faute d'avoir travaillé les auteurs de la bibliographie. De ce fait, les notions d'efficacité et d'institutions n'ont pas été définies correctement au préalable, ce qui a conduit les candidats à emprunter de mauvaises directions. Les auteurs de ces copies ont eu tendance à confondre institutions et pouvoirs publics et dans ce cas le sujet a été lu comme une interrogation sur l'utilité de l'intervention publique ou sur la capacité de l'intervention publique à résorber le chômage, stimuler la croissance voire réduire les inégalités dans une perspective de justice sociale. De même ont été sanctionnées, les copies qui ont élargi le champ des institutions à la famille et à l'école et ont traité de leur capacité à bien répondre à leurs missions.

2) Celles qui mettaient en évidence que le candidat avait étudié certaines des références de la bibliographie mais ne maîtrisaient pas les concepts et les mécanismes mobilisés par les auteurs. Cela a conduit ces candidats à avoir une lecture partielle du sujet et à ne pas parvenir à relier les références mobilisées et le sujet.

3) Celles qui révélaient la maîtrise d'une partie de la bibliographie et une lecture pertinente du sujet mais qui ne sont pas arrivés à mettre leurs connaissances au service d'une démonstration cohérente sur l'ensemble de leur devoir.

4) Celles, en nombre non négligeable, qui reflétaient une très bonne connaissance de la bibliographie et une maîtrise des contenus, mis au service d'un raisonnement, riche, cohérent et progressif, servi par un sens élevé de la pédagogie.

Sur la base de ces constats, le jury rappelle quelques conseils de méthode pour préparer au mieux cette épreuve de dissertation. Quand on a peu de temps pour préparer un thème (ce qui est un peu la loi du genre à l'agrégation interne !), on peut utilement se concentrer en premier lieu sur la lecture d'ouvrages de synthèse, qui permettent d'identifier les auteurs centraux, les articulations principales entre les auteurs, les concepts, bref de dresser un panorama d'ensemble sur la thématique. Ici, par exemple la lecture du *Repère* de Bernard Chavance était une très bonne base. Elle a souvent été utilement complétée par le livre de Coriat et Weinstein sur les nouvelles théories de l'entreprise ou *l'Ecoflash* « Institutions et développement ». De très bonnes notes sont obtenues par des copies qui s'appuient essentiellement sur ces lectures. Si l'on dispose de plus de temps, on part de cette vision d'ensemble pour creuser, affiner, approfondir les thèses, les auteurs.

d) Proposition de corrigé (Cécile BOURREAU-DUBOIS)

Il est désormais admis par les experts et les politiques que les institutions ont un impact sur le fonctionnement des économies. On en veut pour preuve les nombreuses réformes des marchés financiers, du marché du travail, du marché des biens et services, qui ont eu lieu depuis une quinzaine d'années en Europe et qui visent toutes à stimuler l'activité économique et ou à favoriser les créations d'emploi. L'idée que les institutions puissent avoir une influence sur la performance économique des pays est une idée relativement récente dans le champ de l'analyse économique. L'économie institutionnelle, c'est-à-dire l'ensemble des familles de théorie économique pour lesquelles les institutions comptent (« institutions matter ») et constituent un objet central d'étude, a certes connu ses premiers développements à la fin du 19^e siècle et au cours des trente premières années du 20^e siècle mais a dû ensuite attendre le début des années 1980 pour vraiment s'épanouir. Par ailleurs, au sein de l'économie institutionnelle, il existe plusieurs courants et parmi ceux-ci la question de l'efficacité n'occupe pas la même place. Ainsi, pour la vieille économie institutionnelle (old institutional economics), qui s'est notamment construite en réaction à la théorie orthodoxe, la question de l'efficacité des institutions n'est pas un objet d'analyse. En revanche, cette question est centrale dans les travaux de l'économie néo-institutionnelle, qui prend ses racines dans la théorie néo-classique. Cette efficacité n'est pas entendue au sens de Pareto mais plutôt comme la capacité des institutions à soutenir des objectifs économiquement valorisés par la société (développement, croissance, emploi, productivité, innovation).

En prenant appui sur la définition très large que propose North, on retiendra que les institutions recouvrent l'environnement institutionnel et les arrangements institutionnels. L'environnement renvoie aux règles du jeu, règles politiques, sociales, légales, qui délimitent et soutiennent l'activité transactionnelle des acteurs, alors que les arrangements renvoient aux modes d'organisation des transactions retenus par les acteurs dans le cadre de ces règles. Dès lors, compte tenu de la diversité des types d'institutions, il s'agit d'identifier les objectifs d'efficacité propres à chacune d'entre elles comme de s'interroger sur les propriétés que doivent remplir ces différentes institutions pour être considérées comme efficaces. Dans un premier temps, on identifiera les conditions d'efficacité d'un arrangement institutionnel (1), avant de montrer dans un second temps que certains environnements institutionnels seraient plus efficaces que d'autres (2). On montrera dans un troisième temps que les performances économiques des pays reposent plus sur la cohérence de leur système institutionnel que sur une institution en particulier (3).

1. Les arrangements institutionnels efficaces sont ceux qui permettent de résoudre les problèmes de coordination entre agents économiques

1.1. L'efficacité d'une structure de gouvernance se mesure à sa capacité à minimiser les coûts de transaction

1.1.1. Les déterminants du choix du mode de gouvernance : les coûts de transaction et la spécificité des actifs

- Dans la théorie des coûts de transaction, qui s'appuie sur les travaux fondateurs de Coase, les transactions se situent au cœur de l'activité économique. Si elles sont réalisées sur un marché ces transactions ont un coût. On distingue les coûts de transaction *ex-ante* (recherche du partenaire, négociation et rédaction du contrat) des coûts de transaction *ex-post* (contrôle, adaptation et renégociation). Les agents sont dotés d'une rationalité limitée et évoluent dans un environnement incertain. Dans ce contexte, ils ne sont pas capables d'élaborer des contrats spécifiant tous les états de nature possibles. Les contrats sont donc incomplets. Si les cocontractants étaient de bonne foi, ils modifieraient les contrats en cas d'évolution de l'environnement. Ce n'est pas le cas car les agents sont considérés comme opportunistes (Williamson, 1975).

- Le niveau des coûts de transaction est le reflet des caractéristiques des transactions. Celles-ci se caractérisent par trois dimensions. Les transactions sont caractérisées par leur fréquence, par l'incertitude et par la spécificité des actifs. Les actifs représentent des investissements effectués par les

parties afin d'accroître la valeur économique de leur coopération. L'investissement est dit spécifique lorsque l'actif est faiblement redéployable, c'est-à-dire qu'il subit une perte de valeur dans un usage ou pour un usager alternatif. Les coûts de transaction sont une fonction croissante de la spécificité des actifs.

1.1.2. Un choix parmi trois structures de gouvernance

- La diversité des formes d'organisation s'explique par un principe : l'économie des coûts de transaction, induits par les modalités d'interaction entre les parties. Pour un type donné de transaction, l'arrangement institutionnel choisi, c'est-à-dire celui qui sera jugé comme efficace, sera celui qui, à coût de production donné, économise les coûts de transaction. Williamson établit que le marché constitue la structure la plus efficace lorsque les actifs impliqués sont faiblement spécifiques. A l'inverse l'organisation intégrée a un avantage comparatif pour la coordination de transactions faisant appel à des actifs très spécifiques (Williamson, 1975). Lorsque le degré de spécificité est « moyen », ie suffisamment élevé pour créer une dépendance bilatérale exigeant une coordination et un contrôle réciproques plus étroits que ce que permet le marché ; mais trop faible pour justifier l'intégration dans une entreprise unique, où les coûts « administratifs » risqueraient d'annuler les gains sur les coûts de transaction, alors c'est la forme organisationnelle hybride qui est la plus efficace (Williamson, 1985).

1.2. Des structures de gouvernance dont l'efficacité est impactée par l'environnement institutionnel

- Le rôle des institutions est notamment de réduire les risques inhérents à l'échange et de stabiliser les relations (North, 1991). En effet, d'après North, la nécessité de contraindre les interactions humaines et par conséquent de créer des institutions découle de ce que les individus ont une rationalité limitée et ne disposent que d'une information incomplète sur leurs partenaires et leur environnement. En d'autres termes, les institutions ont vocation à faciliter les comportements coopératifs et l'échange et à réduire les coûts de transaction.

- Les choix organisationnels doivent s'analyser en prenant compte des limites imposées par les institutions qui définissent l'ensemble des alternatives faisables. Il s'agit donc de comparer les modes d'organisation choisis avec des formes d'organisation possibles à mettre en place compte tenu de ce que permet l'environnement institutionnel (Saussier et Yvrande-Billon, 2007).

- Les institutions conditionnent également l'efficacité des alternatives envisageables parce qu'elles déterminent en partie les coûts de l'échange. Des modes d'organisation efficaces dans un environnement institutionnel spécifique peuvent ne pas être pertinents dans un autre environnement. Par ailleurs, comme les institutions ne sont pas toujours efficaces, il faut les considérer non seulement comme des contraintes mais également comme des déterminants des coûts de transactions et constituent ce faisant un facteur influençant sur le choix de la structure de gouvernance (Saussier et Yvrande-Billon, 2007).

Comme le souligne North (1991), les travaux portant sur les coûts de transaction mettent au centre de leur analyse les choix organisationnels des entrepreneurs mais ne s'intéressent pas aux effets des institutions sur les performances économiques globales des pays. Or, comme le montrent de nombreux travaux, relevant du courant dit de la nouvelle histoire économique, les différences de développement dans le temps et dans l'espace peuvent résulter de choix institutionnels plus ou moins efficaces.

2. Certains environnements institutionnels seraient plus efficaces que d'autres pour favoriser la croissance économique

2.1. Une institution efficace crée une structure d'incitations favorable à l'initiative des entrepreneurs

2.1.1. La protection des droits de propriété est décisive si l'on veut favoriser l'investissement et l'innovation

- L'existence de droits de propriété stimule l'effort économique individuel et est donc source de croissance. Plus particulièrement la confiance dans les droits de propriété, qui assure la sécurité des

transactions, l'appropriation du rendement des investissements et permet d'allonger la temporalité des anticipations des agents, est facteur d'accumulation du capital, d'investissement dans le progrès technique et dans le capital humain. C'est l'hypothèse centrale de North et Thomas (1980) pour rendre compte de l'essor du monde occidental et l'accroissement des échanges. De plus, les garanties contre l'expropriation, légale ou illégale, de la propriété par l'État, l'essor de l'activité économique conduite dans la sphère de la légalité et le reflux de l'économie souterraine sont considérés comme des sources d'accumulation du capital et de sortie de la pauvreté dans le tiers-monde. Ainsi il faut promouvoir l'accès des pauvres aux droits de propriété, ce qui leur ouvrira l'accès au crédit et au marché et sera source développement économique (De Soto, 2000).

- Ces droits de propriété sont mieux protégés par les institutions inclusives que par les institutions extractives (Acemoglu et Robinson 2012). Les institutions inclusives sont celles où le pouvoir politique est réparti de manière diffuse et démocratique, qui autorisent une organisation économique où chacun peut récolter une part de cette activité, tout le monde étant égal devant la loi, et où les droits de propriétés sont respectés. A l'inverse les institutions exclusives écartent le plus grand nombre du pouvoir et légitiment l'exploitation des ressources naturelles ou humaines pour le seul bien-être d'une élite. Les pays caractérisés par des institutions inclusives bénéficient de succès économique tandis que ceux ayant des institutions exclusives sont destinés à être sur une logique de déclin.

2.1.2. Les institutions du marché du travail flexibles seraient favorables aux performances en termes de créations d'emploi

- Un niveau élevé de protection de l'emploi (*ie* règles de recrutement et de licenciement) nuirait à la performance du marché du travail : segmentation du marché du travail entre salariés en CDI et salariés précaires, coûts élevés de licenciement qui induiraient des comportements d'embauche sous-optimaux, ralentissement des flux entre chômage et emploi, [Blanchard et Tirole, 2003 ; Cahuc et Kramarz, 2004]. Ce type d'approche conduit à recommander l'assouplissement de la rigueur de la législation de protection de l'emploi, afin d'améliorer l'efficacité des marchés du travail en termes de création d'emplois. C'est ce qu'on observe dans de nombreux pays depuis 2008 (OCDE, 2013).

- Parallèlement des travaux soulignent que ce n'est peut être pas tant les institutions qui seraient cause de chômage que leur interaction avec les changements de l'environnement économique (Erhel, 2010 ; Gautié, 2015).

2.1.3. Des systèmes juridiques de common law seraient propices au financement des entreprises

- Un régime juridique de common law serait plus favorable à la croissance économique de long terme qu'un système de droit civil (La Porta et al. 2008). La Common law se caractérise par une faible codification du droit et une contribution importante des tribunaux à la production du droit (jurisprudence). Ce système aurait une aptitude à faciliter la croissance plus importante que le système de droit civil, caractérisé par l'origine législative et réglementaire du droit. En effet, grâce aux décisions des juges saisis sur des cas particuliers, la Common law répondrait mieux aux nouveaux besoins juridiques qui accompagnent la croissance alors que le droit civil serait prisonnier de codes nécessairement en retard sur les besoins présents. Cette évaluation économique des systèmes juridiques a en particulier porté sur le financement et la gouvernance des entreprises. L'hypothèse défendue par cette approche, dite Law and Finance, est qu'un système juridique qui favorise le niveau de protection des investisseurs (actionnaires minoritaires et créanciers), en particulier en cas de défaillance des entreprises, favorise le financement des entreprises et le développement des marchés financiers. En effet, les investisseurs se sentant mieux protégés seraient plus enclins à financer les entreprises. Et cette approche de conclure à la supériorité des traditions juridiques de common law sur les traditions civilistes, qui protégeraient plus que les secondes les investisseurs.

2.2. Pour autant les institutions ne sont pas naturellement destinées à soutenir l'activité économique

2.2.1. Les règles formelles sont créées pour servir les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir

- Les institutions ne sont pas nécessairement ni même habituellement créées en vue d'être socialement efficaces ; elles sont plutôt créées afin de servir les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir de négociation pour créer de nouvelles règles. Il en résulte que les marchés économiques se rapprochent rarement des conditions de l'efficacité (North, 1994).
- Cela étant, le développement économique peut favoriser l'amélioration de la qualité des institutions (Chang, 2011). La croissance et l'enrichissement consécutif d'une société peut conduire à créer une demande pour de nouvelles institutions et des ressources pour financer de telles institutions. Ce caractère endogène des institutions (les pays riches ont plus de chance d'avoir de bonnes institutions) soulève des problèmes techniques en termes d'identification de l'effet causal des institutions sur la croissance. Les économistes doivent donc veiller dans l'analyse empirique à ne pas saisir un lien de causalité inverse — à savoir qu'une amélioration des résultats économiques contribue probablement à une amélioration des institutions (Mc Farlan et al. 2003).

2.2.1. Des institutions inefficaces peuvent perdurer dans le temps

Des institutions qui ont des effets négatifs sur les performances économiques peuvent persister longtemps. Il n'y aurait pas de processus de sélection naturelle conduisant à ce que seules les institutions efficaces survivent. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer le maintien d'institutions inefficaces.

- Les agents qui façonnent l'environnement institutionnel ont une rationalité limitée et ont parfois des objectifs contradictoires ; en conséquence les institutions qui émergent ne sont pas forcément celles qui génèrent les bonnes incitations (North, 2005).
- Les agents qui détiennent le pouvoir économique ou politique n'ont pas intérêt à introduire de changement institutionnel. Bardhan (2005) explique l'absence de réforme agraire dans un certain nombre de pays en développement par la résistance des grands propriétaires terriens à revendre une partie de leurs terres à des petites familles de fermiers, alors même que les études empiriques mettent en évidence que les économies d'échelle sont de fait insignifiantes.
- Le déficit de confiance généralisée qui caractérise certaines sociétés peut expliquer des comportements de repli, reposant sur la défense d'institutions créatrices de rente et préjudiciables en termes de croissance et d'emploi (Algan et al. 2012).

Les institutions sont désormais reconnues comme un déterminant essentiel des performances économiques, certaines étant considérées comme plus efficaces que d'autres (cf. notion d'efficacité comparative (Menard, 2003)). Cependant, la quête d'un lien causal entre qualité des institutions et performances économiques a souvent conduit à une vision réductrice des « bonnes » institutions, centrées notamment sur les droits de propriété et les régimes juridiques et niant les spécificités nationales (Cudeville et Guénard, 2014). Cela conduit alors à renouveler l'analyse institutionnaliste, qui reconnaît la possibilité de l'existence de différents modèles institutionnels efficaces.

3. La diversité institutionnelle est compatible avec la performance économique

3.1. Remise en cause de la supériorité d'une institution particulière pour favoriser l'efficacité économique

Des institutions différentes peuvent être également efficaces économiquement

- Pour résoudre la « tragédie des communs », caractérisée par l'usage excessif des ressources communes par des individus utilitaristes, qui conduit à la dégradation, voire à la disparition finale, de ces ressources, deux solutions sont généralement proposées : la nationalisation et la privatisation. Dans ses travaux qui prennent appui sur des exemples issus d'une grande variété de contextes nationaux et de niveaux de développement économique, E. Ostrom (1990) a montré que beaucoup de collectivités, en conjuguant la tradition et l'expérience, parviennent à établir des règles communes, qui empêchent la

surexploitation des ressources et assurent leur préservation, sans recourir à l'intervention publique ou à la propriété privée.

- Des institutions du marché du travail différentes peuvent être efficaces dans la lutte contre le chômage. Dans les années 1990, le Royaume-Uni ou l'Irlande, qui constituent des exemples d'institutions libérales, ont bénéficié de bonnes performances en matière d'emploi, tout comme les pays du Nord, dont le niveau de régulation des marchés du travail demeure élevé (Erhel, 2010).

- Sur un plan plus théorique, on peut raisonner à partir d'une hiérarchisation des institutions (Rodrik, 2008). Au sommet se trouveraient les « méta-institutions » (institutions démocratiques, libertés publiques, État de droit), qui permettent à la société d'opérer une sélection pertinente parmi l'ensemble des institutions économiques possibles. Ces méta-institutions sous-tendent une liste de principes d'ordre supérieurs, au sens où ils assurent une bonne gouvernance économique : droits de propriété respectés, encouragement des marchés, monnaie saine, solvabilité budgétaire. Enfin, au bas se trouvent des dispositifs institutionnels par lesquels les principes supérieurs sont mis en œuvre, et qui se caractérisent par une plus grande variabilité. On peut alors montrer que des résultats macro-économiques comparables peuvent être obtenus dans des cadres institutionnels dissemblables et par des moyens différents suivant les pays et les époques.

3.2. La diversité des systèmes institutionnels est source de trajectoires différentes pour soutenir l'activité et l'emploi

3.2.1. Une pluralité de modèles institutionnels pour penser la diversité du fonctionnement des économies nationales

- Plusieurs typologies proposant des modèles institutionnels cohérents ont été élaborées afin de mieux comprendre les différences de performances économiques dans le temps et dans l'espace. La typologie de Esping Andersen (1999) identifie trois régimes d'Etat Providence : le régime libéral, le régime conservateur-corporatiste et le régime social-démocrate. Chacun d'entre eux est associé à une certaine conception de la protection et à une certaine façon de faire de la protection sociale. Hall et Soskice (2001) et Amable (2005) proposent chacun une typologie des régimes capitalistes contemporains. Les premiers font une distinction entre économies libérales de marché (ELM) et économies de marché coordonnées (EMC). Le second propose une typologie composée de 5 modèles (libéral, nordique, méditerranéen, continental et asiatique), différant par les institutions présentes dans les domaines de la concurrence sur les marchés de produits, du marché du travail et la relation d'emploi, de la protection sociale, du système éducatif et du système financier

3.2.2. Des complémentarités institutionnelles à l'origine de performances économiques propres à chaque pays

- Les institutions forment système, ce qui signifie que l'effet d'une institution dépend des autres institutions. On parle de « complémentarité institutionnelle » (Amable, 2005).

- Dans le modèle libéral, la concurrence sur les marchés (des biens et services, financiers) joue un rôle central qui s'accompagne d'institutions flexibles en matière d'emploi pour permettre aux entreprises de s'adapter et de rester compétitives. Dans le modèle social-démocrate, c'est la concurrence extérieure qui exerce une pression sur les entreprises et exige une flexibilité de la main d'œuvre, qui est compensée par un haut niveau de protection sociale et de formation. Par ailleurs, les négociations salariales contribuent à modérer les inégalités de revenu et donc le coût du travail qualifié, ce qui favorise l'innovation et la productivité

- La complémentarité institutionnelle ne s'accompagne pas forcément de bonnes performances économiques. Dans Les pays relevant du modèle conservateur corporatiste-conservateur l'accès à l'emploi des jeunes et des femmes est plus difficile que dans les pays relevant du modèle libéral ou social-démocrate (Esping-Andersen, 1999) ;

3.3. Les performances économiques des pays ébranlés par la remise en cause de leurs modèles institutionnels

- Au cours des 20 dernières années, la plupart des économies ont subi des transformations majeures qui ont modifié leurs formes institutionnelles et ont de ce fait altéré les complémentarités entre les institutions. La majeure partie des changements institutionnels s'est faite dans un sens convergent, celui d'une plus forte soumission aux règles du marché. Les économies proches des modèles continentaux se sont ainsi éloignées de leur modèle de capitalisme de référence (Amable, 2009).

- Pour retrouver de la cohérence institutionnelle, plusieurs voies sont possibles. Celle de la convergence vers le modèle libéral, en adoptant l'ensemble des spécificités institutionnelles, ce qui ne semble pas être la voie prise par les économies continentales (Amable, 2009). Celle de la mixité institutionnelle, conduisant à adopter une institution puisée dans le modèle nordique, en l'occurrence la flexicurité. L'adoption de cette forme institutionnelle n'est pas forcément la solution pour les pays continentaux. En effet, la flexicurité nordique s'inscrit dans un modèle caractérisé par un ensemble de caractéristiques sociétales particulières qui font système (forte démocratie sociale ; faible inégalité et niveau élevé d'éducation), et qui en conditionnent le succès et que ne partagent pas des pays comme la France par exemple (Gautié, 2006).

Un exemple de bonne copie est présenté en annexe.

4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier

Jury : Anne-Cécile BROUTELLE, Dominique CHAMBLAY, Elisabeth CLERC, Véronique COUTURE, Elise DECOSNE, Béatrice GHEERAERT, Céline GRANDCLEMENT, David HENAU, Judith LEVERBE-ROBICHEZ ; Laure MEUNIER ; Isabelle PERROUX ; Murielle PHILIPPE ; Eugénie RIBOUD.

Rapporteur : Anne-Cécile BROUTELLE, Dominique CHAMBLAY, Laure MEUNIER

a) Programme de l'épreuve

L'épreuve repose sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée : enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales de la classe de seconde ; enseignements spécifiques de sciences économiques et sociales du cycle terminal de la série ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

Les extraits de programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier sont précisés dans la présentation du sujet.

b) Les résultats

- **Agrégation interne**

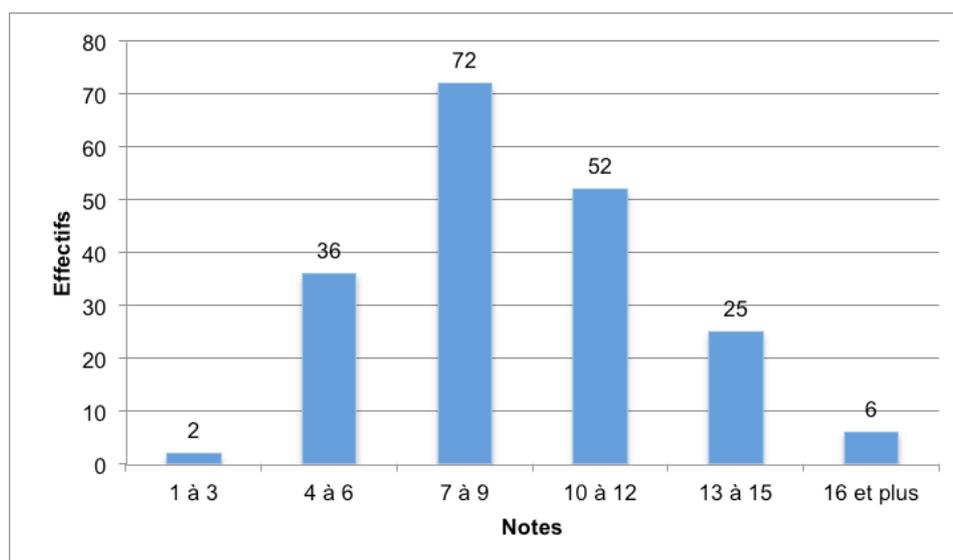
193 candidats présents (169 en 2017 ; 182 en 2016 ; 188 en 2015 ; 207 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9,18 (8,96 en 2017 ; 9,2 en 2016 ; 8,8 en 2015 ; 8,9 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 12,02 (11,24 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 12,2 en 2015 ; 12,3 en 2014).

Notes comprises entre 03 et 18. Écart-type : 3,04. Médiane : 09.

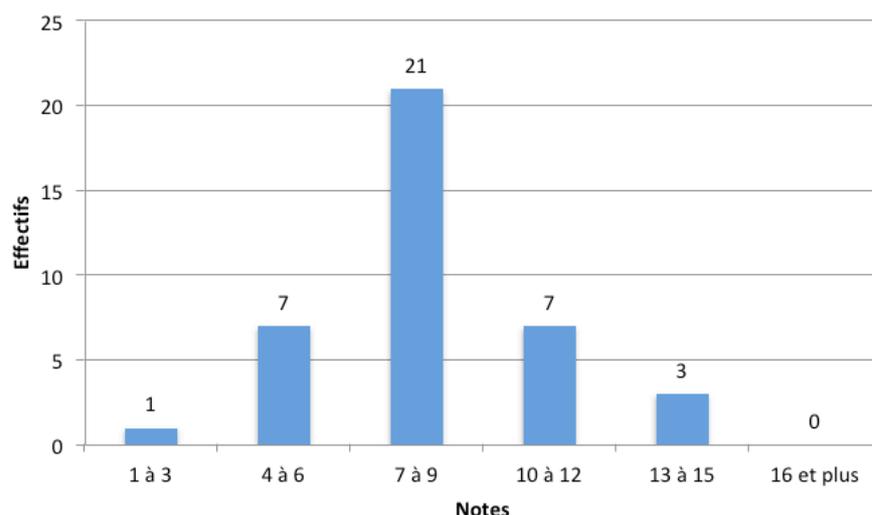
Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier (agrégation interne)



- **Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)**

39 candidats présents (34 en 2017 ; 31 en 2016 ; 31 en 2015 ; 32 en 2014), une copie blanche.
Note moyenne des candidats présents : 8,49 (7,97 en 2017 ; 8,2 en 2016 ; 8,5 en 2015 ; 8,1 en 2014).
Note moyenne des candidats admissibles : 10,8 (10,1 en 2017 ; 10,1 en 2016 ; 11,30 en 2015 ; 10,9 en 2014).
Notes comprises entre 02 et 14. Écart-type : 2,53. Médiane : 09.

Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier (CAERPA)



c) Commentaires et recommandations

Le sujet est accessible sur le site du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante : http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_interne/27/0/s2018_agreg_interne_ses_2_887270.pdf

Remarques sur les copies

1. Le cadrage global du sujet

Depuis de la session 2017, les extraits de programme correspondant au sujet sont indiqués avant le dossier documentaire. Les erreurs de cadrage sont, de ce fait, limitées. Concernant cette disposition, le jury souhaite rappeler les éléments suivants :

- il n'est pas attendu que les candidats recopient en intégralité ou paraphrasent les extraits du programme dans l'introduction pédagogique ;
- en revanche, les candidats doivent choisir dans les extraits les questions, notions et indications complémentaires présentant un lien avec le dossier documentaire, et expliciter ce choix ;
- il est pertinent de situer le traitement du dossier dans une démarche plus globale, par rapport à ce qui a déjà été étudié (y compris en première lorsqu'il s'agit d'un dossier portant sur le programme de terminale) ou sera étudié en classe.

Ici, le dossier permettait de traiter l'ensemble du thème du programme de l'enseignement sciences sociales et politiques « comment expliquer le comportement électoral ? ».

2. Le contenu scientifique

De manière générale, les candidats maîtrisent les contenus scientifiques attendus. Attention néanmoins à la rigueur de lecture des documents statistiques, qui discrimine fortement les copies.

Cependant, si les notions en elles-mêmes sont globalement maîtrisées, les connaissances manquent souvent de précision : par exemple, de nombreux candidats ont évoqué l'ensemble des variables sociales (y compris le genre) sous le vocable « variables lourdes ». Il était alors impossible d'évoquer l'apparent déclin des variables de position sociale et de nuancer ce déclin. Dans les moins bonnes copies, l'impact de ces variables sur la participation et l'orientation électorale a été confondu. La diversité des formes d'abstention n'a pas toujours été évoquée.

Ce manque de précision entraîne parfois un manque de nuance. Par exemple, l'ensemble des variables sociales a été opposé au vote sur enjeu, sans s'interroger sur les superpositions possibles. Le document 10 a souvent été exploité par les candidats pour présenter le vote sur enjeu, mais pas pour relativiser son impact sur les comportements électoraux. Cette absence de nuance a conduit, dans quelques cas, à des contresens notables : ainsi, le document 8 invitait à relativiser le poids des médias sur les décisions électorales, et non l'inverse.

Le positionnement scientifique des candidats s'est révélé discriminant. Ici, il s'agissait de montrer que les comportements électoraux, qui relèvent à première vue de choix individuels, sont soumis à des régularités sociales. Il s'agissait également de s'interroger sur le déclin ou la permanence de ces déterminants sociaux. Certains candidats ont très bien su gérer ce positionnement disciplinaire, tout en soulignant sa fertilité dans une analyse réfléchie, critique et distanciée de l'actualité. Certains candidats se sont limités à souligner le lien entre les notions du cours et l'actualité électorale, au risque de se cantonner à des propos de sens commun. Plus gênant, quelques candidats ont distingué des analyses « déterministes », soulignant le poids des variables sociales, à des analyses laissant la place au « libre-arbitre » des électeurs. De même, certains candidats ont dressé des portraits caricaturaux d'électeurs-types pour ensuite s'interroger sur le degré de liberté individuelle. Enfin, les propos normatifs sont à proscrire, en économie comme en sociologie.

3. La démarche pédagogique

Sur l'introduction pédagogique

L'introduction pédagogique permet au candidat de prendre de la distance par rapport aux notions au programme, en les mettant en perspective dans le cadre d'une démarche globale. Quelques candidats évoquent des objectifs inscrits dans une démarche annuelle (structuration des idées, argumentation, sélection des données...). C'est très positif, mais ces objectifs ont été trop peu souvent mis en œuvre dans la séquence de cours et les exercices proposés. Cette volonté se manifeste néanmoins parfois dans une activité spécifique qui doit préparer les élèves à l'argumentation. Cependant, cette activité se résume souvent à une suite de questions se terminant par un paragraphe argumenté sans que les consignes ou la démarche soient explicitées.

La problématisation est inégale. On rappelle qu'une suite de questions reprenant les indications complémentaires ne constitue pas une problématique, car elle ne permet pas de structurer un raisonnement cohérent.

Sur la séquence de cours

La séquence de cours doit répondre à la problématique posée : elle doit mettre en œuvre un raisonnement progressif et articulé, qui montre comment l'enseignement de sciences économiques et sociales permet d'aller au-delà des représentations communes.

De manière générale, les notions au programme sont présentées de manière convaincante. Néanmoins, l'implication des élèves se limite souvent aux réponses aux questions posées, sans réelle participation à la construction du cours. Les notions abordées dans les réponses aux questions sont parfois reprises dans la synthèse de cours, mais très rarement les raisonnements.

Par ailleurs, la démarche de l'enseignant ne se limite pas aux questions posées. Les meilleures copies ont su expliciter les modalités pratiques de cette mise en œuvre, mais de manière souvent trop imprécise (« les élèves discutent »). Si, par exemple, les travaux d'élèves sont réalisés en groupe, il faut s'interroger sur le sens de ce travail en groupe par rapport à un travail individuel (explicitation de la démarche et argumentation, différenciation pédagogique...)

Aucune forme particulière n'est attendue pour le scénario pédagogique : certaines prises de risques ont été valorisées lorsqu'elles traduisaient une réflexion didactique cohérente avec les objectifs annoncés.

Sur les activités spécifiques réalisées par les élèves

Les candidats positionnent généralement ces activités spécifiques en amont ou en aval du cours, les deux options étant d'égale pertinence. L'articulation avec le cours aurait pu être davantage justifiée. Ce manque de justification a parfois conduit les candidats à proposer des activités qui ne se distinguaient guère du cours (sous la forme d'une suite de questions-réponses). Des activités en amont du cours pertinentes ont permis d'introduire les principales problématiques du cours. En aval du cours, des activités ont cherché à appliquer les notions vues pendant le cours pour éclairer une situation nouvelle. Certains candidats ont choisi de consacrer l'activité à une partie du cours.

Sur l'évaluation

De manière générale, l'évaluation est conforme aux attentes du baccalauréat. Il ne s'agissait pas nécessairement de reprendre la forme exacte de l'examen, mais de guider les élèves dans cette voie. L'attention portée à l'explicitation des consignes et des critères d'évaluation a été tout particulièrement valorisée. Ces critères pouvaient se retrouver dans le cours ou l'activité spécifique.

Au-delà de la question des connaissances, il importe de s'interroger sur le sens de l'évaluation. Certains candidats ont passé du temps à concevoir des évaluations longues, sans lien avec les épreuves du baccalauréat ni avec les objectifs annoncés dans l'introduction pédagogique.

Certains candidats ont proposé des évaluations formatives, ce qui est intéressant. Il est dommage que celles-ci se soient souvent limitées à un simple contrôle des connaissances.

4. La cohérence d'ensemble

De manière générale, les candidats semblent s'être préparés à l'épreuve et en maîtrisent la présentation formelle.

Cependant, les attentes réelles ne semblent pas toujours bien comprises : il ne s'agit pas de traiter successivement tous les points demandés, mais de mettre en œuvre une démarche pédagogique d'ensemble. Il ne s'agit donc pas seulement de connaître les notions associées à chaque chapitre, mais de s'interroger sur le sens de cet enseignement, à la fois au niveau disciplinaire et didactique. Le positionnement dans le programme ne consiste donc pas à résumer l'ensemble des thèmes au programme dans leur ordre d'apparition, mais implique de s'interroger sur les articulations entre les différents chapitres, et entre l'enseignement spécifique et l'enseignement de spécialité. L'ordre du programme peut être conservé ou non, mais dans tous les cas, ce choix doit être réfléchi et justifié.

L'épreuve sur dossier est une épreuve longue : le jury privilégie donc la distanciation face à l'enseignement mis en œuvre et la cohérence de la démarche par rapport à l'exhaustivité. Cependant, la gestion du temps pendant l'épreuve pourrait être améliorée : beaucoup de copies comprennent une longue introduction pédagogique qui se limite à un résumé du programme (et parfois des autres chapitres de l'enseignement de spécialité), puis un début de cours avec des questions et des réponses détaillées, puis un contenu de plus en plus succinct. Les candidats semblent perdre du temps sur le tableau de présentation des documents en début d'épreuve, sans que cela apporte toujours une valeur ajoutée réelle. Les derniers corrigés proposés ont volontairement réduit la place de ce tableau pour éviter cette perte de temps. Par ailleurs, les candidats posent de très nombreuses questions descriptives, dont le nombre pourrait être réduit au profit d'une démarche plus progressive et analytique.

5. Utilisation du dossier documentaire

Une attention louable est portée par les candidats à la question de l'accessibilité des documents pour les élèves : néanmoins, des questions pertinentes peuvent aider les élèves à s'approprier un raisonnement complexe. Certaines copies ont notamment su rendre le document 6 sur le « cens caché » accessible aux élèves. Dans tous les cas, si le candidat fait le choix d'écarter un document de la séquence, il doit l'expliquer et indiquer quel intérêt il peut néanmoins présenter pour le professeur dans le cadre de son travail.

Les questions posées permettent généralement d'éclairer les documents. Cependant, on peut regretter :

- que les questions soient trop souvent fermées. Cela permet de mettre en œuvre un raisonnement précis, mais les élèves n'apprennent pas à analyser un document de manière autonome (ce qui est attendu au baccalauréat). Par exemple, certains candidats demandent aux élèves de repérer une corrélation, dont les deux variables étaient annoncées dans la question et même parfois dans la sous-partie du cours. Il semble plus pertinent de demander aux élèves de repérer ces corrélations. Si elles servent de base pour le plan du cours, ce plan peut être annoncé ensuite, voire construit avec les élèves. Certains candidats cherchent à guider les élèves vers cette autonomie en leur demandant par exemple de sélectionner les données les plus pertinentes.

- que les questions se limitent trop souvent à une lecture des documents, sans réel apport de l'enseignant. Pour les documents analytiques, les questions peuvent permettre de clarifier une démarche (document 6) ou mettre en lumière des liens logiques (documents 9 ou 10). Pour les sources primaires, les questions peuvent permettre de conceptualiser le document (l'exploitation du document 1 s'est parfois limitée à une paraphrase des entretiens sans mettre en avant la diversité des logiques de l'abstention).

- que les questions invitent à des réponses sans lien entre elles, et ne permettent pas de mettre en œuvre un réel raisonnement. On peut, par exemple, constater un phénomène puis chercher à l'expliquer ; repérer les nuances au sein même du document ; inviter les élèves à une analyse critique. Les meilleures copies ont mis en œuvre des questions progressives, permettant d'abord aux élèves de comprendre le sujet, puis d'entrer progressivement dans l'analyse critique ou la réalisation d'une tâche complexe. À l'inverse, certaines questions reposent sur l'« avis » des élèves alors que leurs représentations ne peuvent tenir lieu de preuve. Par contre, l'enseignant peut partir de ces représentations en début de raisonnement pour les confirmer ou les infirmer de manière rigoureuse. Les élèves peuvent également être invités à critiquer un document en fin de questionnement.

6. Attendus et critères d'évaluation

À partir de la session 2019, la consigne de l'épreuve sur dossier, rappelée en préambule du sujet, évoluera et ne mentionnera plus la durée de la séance de travail que chaque candidat doit proposer. Il appartiendra au candidat de définir le contenu de la séance de travail au regard du dossier documentaire et du programme.

La consigne placée en préambule du sujet sera alors la suivante :

Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, et pour une classe de ... (le niveau d'enseignement sera précisé), le plan et le contenu d'une séance de travail, intégrant obligatoirement des activités spécifiques à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégagant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part, au professeur, d'autre part, éventuellement, aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié.

Au-delà de la dimension strictement formelle des différentes composantes attendues de l'épreuve (introduction pédagogique, séance de cours, activités spécifiques à réaliser par les élèves, évaluation, bibliographie), le jury fonde son évaluation à partir des critères suivants :

- Cadrage global du thème : présentation des pré-requis, de la place du sujet dans les programmes d'enseignement, de la problématique et des objectifs retenus.
- Qualité de la démarche pédagogique d'ensemble : présentation, cohérence et progressivité des différentes composantes de l'épreuve, modalités de mise en activité des élèves.
- Maîtrise des contenus scientifiques en lien avec le thème et les programmes d'enseignement.
- Utilisation du dossier documentaire : présentation, compréhension et exploitation pédagogique.
- Clarté de la présentation : orthographe, expression écrite. D'un point de vue pratique, les copies sont numérisées : il est donc important que les candidats respectent les marges indiquées, et ne présentent pas leurs travaux sur une double page – celle-ci étant nécessairement coupée à la numérisation.

Les copies présentant les caractéristiques suivantes ont été valorisées :

- Une introduction pédagogique montrant une réelle appropriation du programme (avec un lien éventuellement avec les programmes d'enseignement spécifique de première et de terminale).
- Une réelle cohérence entre cours, activité spécifique et évaluation.
- Un questionnement progressif, qui permet aux élèves d'aller au-delà de la lecture des documents tout en les guidant dans l'analyse.
- La participation des élèves à la construction du cours.
- L'explicitation des consignes et des critères d'évaluation.
- La mise en œuvre d'un raisonnement articulé et nuancé (par opposition à la présentation successive des différentes notions au programme).

En revanche, les copies présentant les caractéristiques suivantes ont été pénalisées :

- Un positionnement scientifique des candidats inadéquat.

- Des évaluations sans lien avec les épreuves du baccalauréat, ou se limitant à un contrôle de connaissances.
- L'absence de participation des élèves à la construction du cours, tout comme l'absence de structuration (le cours se limitant à un ensemble de réponses sans scénario pédagogique).
- Les erreurs de lecture, notamment dans les documents statistiques.

Quelques recommandations générales

Les recommandations ne diffèrent pas de celles des sessions précédentes.

1. Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours et les activités spécifiques réalisées par les élèves) doivent être complémentaires et contribuer ensemble à atteindre les objectifs fixés. La séance d'activités spécifiques réalisées par les élèves ne doit pas être un cours déguisé servant à remobiliser des connaissances ; elle doit donner lieu à une démarche pédagogique spécifique et avoir une réelle utilité en termes d'acquisition de savoirs et/ou de savoir-faire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été traité en cours et dans le cadre des activités spécifiques réalisées par les élèves pour en mesurer le degré de compréhension par les élèves.

2. La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Le candidat doit proposer une démarche progressive et en préciser la logique. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier que parmi les bases essentielles de la pédagogie figurent la progressivité de l'apprentissage et la diversité des activités pédagogiques.

3. Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.

Les candidats doivent maîtriser parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire spécifique en sciences économiques et sociales ainsi que les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves du niveau de classe auquel le professeur s'adresse. Les contenus apportés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

4. La gestion du temps est un facteur extrêmement important.

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais finalement peu utile) et avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidats manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

5. La présentation doit être soignée.

L'orthographe et l'expression doivent être correctes et la calligraphie convenable. Depuis la session 2017, les correcteurs ont à leur disposition des copies numérisées, faisant apparaître les différentes couleurs utilisées par le candidat. Les candidats sont invités à réfléchir à l'intérêt de l'usage des couleurs dans leurs copies, par exemple afin de faciliter la lecture ou de faire apparaître la structure de la copie.

d) Éléments de corrigé (Anne-Cécile BROUTELLE, Laure MEUNIER)

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être réalisé, ils sont à considérer comme diverses modalités d'exploitation possible du dossier proposé.

Rappel du sujet : Comment expliquer le comportement électoral ?

1. Introduction pédagogique

1.1. Situation du sujet par rapport au programme officiel

Champ : enseignement de spécialité, Sciences sociales et politiques

Thème 2 : la participation politique

Sous-thème 2.3 : comment expliquer le comportement électoral ?

Le dossier permet de traiter l'ensemble des indications complémentaires et des notions-clé du thème 2.3 intitulé "Comment expliquer le comportement électoral ?".

Les savoir-faire suivants peuvent être mobilisés : « *taux de participation électorale* » ; « *proportions, pourcentages de répartition* » ; « *mesures de variation* », en particulier « *coefficient multiplicateur et taux de variation* ». On rappelle que ces savoir-faire ne sont « *pas exigés pour eux-mêmes mais pour exploiter des documents statistiques* ». La distinction entre « *corrélation et causalité* » peut également être mobilisée.

Le sous-thème s'inscrit dans l'état d'esprit de l'enseignement de spécialité : « *la science politique constitue une discipline propice à un enseignement de spécialisation susceptible d'aborder scientifiquement les questionnements contemporains. Cet enseignement suppose l'apprentissage des savoir-faire nécessaires à un travail sur les documents et données empiriques disponibles* ». On veillera donc à adopter une démarche scientifique grâce à une analyse distanciée des comportements électoraux, qui ne se limite pas au sens commun.

Le sous-thème s'inscrit également dans l'esprit du programme de sciences économiques et sociales au lycée. Il permet d'aborder « *une pluralité d'approches théoriques dont il faut montrer la logique interne, la fécondité et les limites, mais qu'il faut éviter d'opposer de façon simpliste* ». Il permet également de familiariser « *les élèves avec différentes formes d'enquêtes sociologiques* » et de « *montrer [...] l'intérêt de combiner méthodes quantitatives et méthodes qualitatives* ».

1.2. Pré-requis et place de la séquence dans le programme

Pour aborder le sous-thème "Comment expliquer le comportement électoral ?", il est souhaitable, que les élèves aient déjà abordé les notions de culture politique, de socialisation politique et la question de l'identification partisane dans le sous-thème 2.1 de l'enseignement de spécialité « *Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques ?* ».

Pour aborder l'impact des transformations de la structure sociale sur les comportements électoraux, les élèves doivent également déjà avoir abordé en Sciences économiques et sociales les sous-thèmes de sociologie 1.1 « *Comment analyser la structure sociale ?* » et 2.1 « *Quels liens sociaux dans une société où s'affirme le primat de l'individu ?* ».

Les savoir-faire quantitatifs « proportions, pourcentages de répartition » et « mesures de variation », en particulier « coefficient multiplicateur et taux de variation » ont déjà été abordés (y compris en classe de première) et ne donnent lieu ici qu'à une réactivation. Ce corrigé aborde la méthodologie de l'épreuve du baccalauréat de manière progressive et décomposée, ce qui correspond plutôt à une approche située entre le milieu et la fin de l'année scolaire. La pluralité des approches et la nuance de l'argumentation justifient en outre un traitement en fin d'année scolaire.

1.3. Présentation de la séquence

(i) Présentation du dossier

L'enjeu du dossier consistait à montrer que les comportements électoraux, bien que formés de choix individuels, sont soumis à des régularités sociales.

Les documents rappelaient la diversité des déterminants des comportements électoraux mis en évidence par la sociologie du vote (pluralité des logiques de l'abstention, variables sociales et conjoncturelles de l'orientation électorale) et invitaient à en interroger le poids aujourd'hui (déclin de certaines variables « lourdes » mais maintien d'une influence forte de la position sociale sur le vote ; relativisation du poids des médias).

La confrontation entre plusieurs grilles d'analyse théoriques permettait non seulement de penser les évolutions des comportements électoraux mais aussi de s'intéresser à l'articulation entre déterminants. Les candidats pouvaient ainsi dépasser les apparentes oppositions entre ces déterminants (le déclin des variables lourdes semblant être lié à la montée d'un vote sur enjeu) et mettre en évidence des formes de congruence entre eux (superposition du vote sur enjeu et d'un système de prédispositions lié aux variables de position sociale).

(ii) Problématisation

La sociologie électorale s'est historiquement développée autour de la mise en évidence du caractère socialement situé de l'orientation des électeurs. Par la suite, des travaux ont montré que la participation électorale aussi est déterminée par des variables sociales. Un premier fil directeur consiste donc à montrer l'intérêt et la légitimité d'une approche sociologique de ces comportements politiques.

Toutefois, l'évolution des sociétés a bouleversé le lien entre ces variables lourdes et le vote. Un second fil directeur repose donc sur la mise à l'épreuve empirique de la thèse d'un « nouvel électeur », dont les comportements seraient davantage liés au contexte politique et à son appréciation par l'individu

(iii) Logique du cheminement

I. La sociologie a mis en évidence l'influence de variables lourdes sur les comportements électoraux.

II. L'influence des variables lourdes sur le vote n'est pas figée, mais les comportements électoraux demeurent largement liés aux places occupées dans la société.

III. Des variables conjoncturelles agissent également sur les comportements électoraux.

(iv) Objectifs de la séquence

Au terme de la séquence, les élèves doivent être capables de :

- décrire comment les variables sociales affectent les comportements électoraux : impact des variables lourdes sur l'orientation électorale ; impact des inégalités sociales sur la participation politique.
- montrer que l'abstention répond en fait à des logiques multiples, en distinguant plusieurs formes d'abstention.
- expliquer que les orientations partisans traditionnelles semblent remises en cause par l'évolution de la structure sociale et la montée de l'individualisme.

- nuancer ce constat en montrant que les variables sociales affectent toujours l'orientation électorale (statut et secteur d'emploi, diplôme, patrimoine...), mais que leur diversité provoque des désalignements et des réalignements.
- expliquer qu'aux variables sociales s'ajoutent des déterminants conjoncturels : vote sur enjeu ; influence des médias.
- nuancer l'impact de ces variables conjoncturelles en montrant qu'elles n'agissent pas en opposition avec les variables sociales, mais forment un système avec ces dernières.

Au niveau scientifique, le sujet invite à une analyse distanciée, en rupture avec le sens commun. Les documents proposés ne se rapportent pas forcément aux élections les plus récentes, afin de permettre cette distanciation. Les questions ont été posées de manière à dépasser le simple constat et inviter les élèves à l'analyse. Une fois cette distanciation mise en œuvre, on pourra confronter ces résultats à l'actualité économique, sociale et politique.

Au niveau méthodologique, le sous-thème invite à nuancer différents points de vue de manière argumentée. Les élèves abordent l'épreuve du baccalauréat, qui s'appuie sur l'étude d'un ou plusieurs document(s). Cette épreuve implique de maîtriser les savoir-faire suivants :

- organiser ses connaissances ;
- structurer des paragraphes ;
- sélectionner les données les plus pertinentes des documents ;
- mobiliser les notions du cours pertinentes pour répondre au sujet et éclairer les documents ;
- articuler les arguments entre eux ;
- lorsque le sujet le propose, articuler les données de deux documents.

Les questions sont posées en ce sens. L'apprentissage de la méthodologie est également inscrit dans la routine du cours. Les documents ont été choisis afin que les élèves puissent y trouver les idées directrices du cours (utilisation en amont du cours) ou pour qu'ils puissent retrouver des exemples associés aux notions vues en cours (documents d'application du cours). Le professeur amène les éléments de connaissance supplémentaires si besoin. L'activité et l'évaluation proposées abordent les savoir-faire méthodologiques travaillés en cours, de manière décomposée. La grille d'évaluation est la même et peut être réutilisée jusqu'à la fin de l'année.

1.4. Articulation entre le cours et les activités spécifiques

L'activité spécifique évoque la diversité des logiques de l'abstention des classes populaires. Cette activité, située en aval du cours, permet en outre d'approfondir certaines notions (cens caché, abstention hors-jeu, non-inscription). Les élèves prennent conscience du fait que l'abstention ne traduit pas seulement un sentiment d'absence de compétence politique lié à une scolarité courte. Cette activité permet également de mettre en œuvre des savoir-faire méthodologiques ; il s'agit de préparer les élèves à l'épreuve du baccalauréat de manière progressive en retrouvant dans le document ce qui correspond aux notions vues en cours et ce qui s'en distingue. Elle peut être l'occasion d'aborder la question des méthodes en sciences sociales, en montrant ce qu'apportent les entretiens par rapports aux données statistiques vues en cours. L'activité peut donner lieu à une évaluation formative, d'autant plus que la grille d'évaluation proposée correspond à celle de l'évaluation finale.

1.5. Utilisation du dossier documentaire

Utilisation des documents dans cette proposition de corrigé	
1	ACTIVITE : les objectifs de l'activité sont précisés plus haut.
2	COURS : Partie I.A Les élèves manipulent les ratio-clés et sélectionnent les données les plus pertinentes pour illustrer les notions évoquées en cours et dans le document 6.
3	COURS : Partie I.A. Les élèves retrouvent les idées principales du document et constatent donc à la fois une élévation du taux d'abstention quel que soit le scrutin considéré, et une abstention différentielle selon le scrutin.
4	COURS : En I.B, les élèves identifient les deux variables lourdes du vote dans les années 1970. En II.B, la fin du document leur permet d'identifier une persistance de l'influence du type d'emploi sur l'orientation électorale.

5	<p>a) COURS : Partie II. A. Les élèves constatent que le fait d'être ouvrier n'est plus significativement associé au vote de gauche. Puis partie II. B : les élèves sélectionnent des données pour illustrer l'importance de certains clivages mentionnés dans le document 4.</p> <p>b) COURS : Partie II. A. Le document permet de montrer l'influence de l'offre politique sur les recompositions du vote de classe, à travers l'exemple de la montée en puissance d'un parti transclassiste comme le Front National.</p> <p>c) COURS : Partie II.B. Le document permet de montrer l'influence du patrimoine sur l'orientation électorale.</p>
6	COURS : Partie I. A Les questions ont un objectif de guidage des élèves dans la compréhension du texte.
7	COURS : Partie III. B, Le rôle des médias. Les élèves associent argument et exemple dans le document.
8	COURS : Partie III. A. L'influence des médias. Les élèves construisent un tableau de synthèse en reformulant les idées générales du document, en développant une explication et en y associant un exemple du document.
9	EVALUATION : la superposition entre ce document et d'autres documents du dossier permet aux élèves de mobiliser les notions vues en cours. L'évaluation prépare les élèves à celle du baccalauréat et permet d'évaluer les savoir-faire méthodologiques précisés dans l'introduction pédagogique (organisation des connaissances, structuration des paragraphes, sélection des informations pertinentes...).
10	COURS : partie III. B. Dans la première partie du document, les élèves sont guidés par des questions pour comprendre comment le vote sur enjeu transforme les orientations électorales traditionnelles. L'exemple de la ségrégation aux Etats-Unis permet d'appliquer les définitions vues en cours et d'illustrer le cours.

2. Présentation d'une séance de cours

Introduction

Préalablement à la séance, le professeur distribue aux élèves un dossier comprenant :

- I. le titre du chapitre
- II. l'extrait du programme auquel il se rattache
- III. les notions au programme et les indications complémentaires
- IV. les objectifs du chapitre
- V. son plan
- VI. les documents et les questions qui s'y rapportent
- VII. les consignes concernant le travail de recherche à faire à la maison avant la séance, sur lequel s'appuie l'introduction

Objectifs de l'introduction :

1. Amener les élèves à prendre conscience de la pluralité des logiques de l'abstention
2. Sensibiliser les élèves à l'existence de déterminants sociaux du vote
3. Questionner l'influence de la campagne et des médias sur les décisions des électeurs
4. Montrer aux élèves comment l'on passe d'un décryptage de l'actualité à une problématique scientifique

Le professeur circonscrit d'abord les comportements étudiés dans ce chapitre en distinguant les comportements électoraux de l'ensemble des comportements politiques, puis souligne que ces comportements sont analysés sous deux angles : celui de la participation et celui de l'orientation électorales.

Travail de recherche à réaliser par les élèves à la maison avant la séance :

- Q1) Quel a été le taux d'abstention aux premier et second tours de l'élection présidentielle de 2017 ?
- Q2) Le taux d'abstention à chacun de ces deux tours a-t-il été exceptionnellement élevé, par rapport aux élections précédentes ?
- Q3) Quel candidat a recueilli le plus de votes parmi les ouvriers au premier tour ?
- Q4) Quel candidat a recueilli le plus de votes parmi les électeurs de plus de 70 ans au premier tour ?
- Q5) Recherchez une thématique qui vous a semblé particulièrement mise en valeur par les médias durant cette campagne présidentielle. Selon vous, quel(s) candidat(s) a (ont) pu être servi(s) ou desservi(s) par ce thème ?

Réponses aux questions 1 et 2 (à l'oral)

Q1) 22% au premier tour, 25% au second.

Q2) L'abstention au premier tour des présidentielles, sur les trente dernières années, a toujours été comprise entre 18% et 28%. Le niveau de l'abstention au second tour est par contre historiquement élevé, le seul précédent sous la V^{ème} République étant l'élection de 1969.

Cours dialogué (les réponses sont prises en notes au brouillon par les élèves)

- Que montre la relative stabilité de l'abstention au premier tour des présidentielles ? Réponse attendue : certains électeurs ne votent jamais ou presque.
- Comment expliquer l'écart de participation entre les deux tours ? Réponse attendue : une part importante de l'électorat ne se reconnaissait dans aucun des deux candidats.
- Quels sont les deux types d'abstention que l'on peut alors distinguer ? Réponse attendue : une abstention constante/structurelle et une abstention plus conjoncturelle.

Réponses aux questions 3 et 4 (à l'oral)

Q3) Marine Le Pen avec 37% des votes des ouvriers (sondage sortie des urnes)

Q4) François Fillon avec 45% des voix des plus de 70 ans (étude Ipsos/Sopra Steria)

Cours dialogué (les réponses sont prises en notes au brouillon par les élèves)

- Comment expliquer le poids du vote pour Marine Le Pen parmi les ouvriers ? Réponse attendue : le discours protectionniste et anti-immigration de Marine Le Pen, ainsi que son discours « anti-système », peut convaincre une frange ouvrière qui se sent menacée par le déclassement et la précarisation de son statut.

- Comment expliquer le poids du vote pour François Fillon parmi les plus de 70 ans ? Réponses possibles : attachement aux valeurs conservatrices associées à ce candidat, proximité avec la religion catholique, fiscalité relativement protectrice des patrimoines privés.

Réponse à la question 5 (à l'oral)

Q5) Réponse probable : le débat sur la « moralisation » de la vie publique (a desservi avant tout François Fillon). Autres réponses possibles : la question de la réduction de la dépense et du déficit public, le bilan du quinquennat Hollande, la construction européenne...

Cours dialogué (les réponses sont prises en notes au brouillon par les élèves)

- Comment la campagne et les médias jouent-ils sur l'élection ? Réponse attendue : Lors de la campagne s'imposent des thématiques plus ou moins favorables aux différents candidats. Alors que François Fillon était initialement perçu comme le vainqueur probable de l'élection, l'accent mis durant la campagne sur les affaires et la moralisation de la vie publique l'a fait s'effondrer dans les intentions de vote.

- À partir des cinq questions précédentes, diriez-vous que « la campagne fait l'élection » ? Réponse attendue : certes, la campagne a une influence, mais les questions 3 et 4 (notamment) montrent que le choix des électeurs pré-existe largement à la campagne puisqu'il dépend de caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques.

Cette dernière question souligne une tension qui permet de faire émerger les problématiques du chapitre, dans l'esprit du programme de spécialité (*l'enseignement de spécialité vise à donner des clés pour comprendre des situations contemporaines, mais en adoptant une démarche scientifique et distanciée*).

Exercice 1 (réalisé en classe) : explicitation des enjeux et tensions problématiques du chapitre

Consigne : remplissez le texte à trous avec des termes choisis parmi la liste suivante : notions : comportements électoraux – variables – orientation électorale – participation électorale – enjeux – conjoncture ; liens logiques : en effet – toutefois

L'analyse de l'élection présidentielle 2017 montre que les **comportements électoraux** sont largement déterminés par des caractéristiques sociales. **En effet**, des variables socio-économiques comme la profession ou socio-démographiques comme l'âge sont corrélées avec une certaine **orientation électorale**.

La **participation électorale** aussi est sans doute socialement déterminée. **En effet**, il existe un noyau d'abstentionnistes constants dont on peut supposer qu'ils ne se répartissent pas au hasard dans la population.

Toutefois, le déroulement de la campagne et les **enjeux** mis en avant peuvent infléchir les décisions des électeurs. La **participation électorale** est, elle aussi, sensible au déroulement de la campagne et de l'élection. La **conjoncture** politique peut exercer des effets de mobilisation ou de démobilisation de certains électeurs qui influent sur le résultat final de l'élection.

Le paragraphe ainsi constitué est noté par les élèves dans le cours, en synthèse de cette introduction les élèves guidés par le professeur élaborent **la problématique** qui structurera les apprentissages. (problématique notée par les élèves).

- Quelles sont les variables sociologiques qui pèsent sur l'orientation et la participation électorales ?

- Comment leur influence s'articule-t-elle avec les enjeux propres à chaque scrutin pour en déterminer l'issue ?
- Les transformations des sociétés contemporaines ont-elles remis en cause les déterminants sociaux du vote ?

Présentation du plan du cours par l'enseignant

- I. La sociologie a mis en évidence l'influence de variables lourdes sur les comportements électoraux
- II. L'influence des variables lourdes sur le vote n'est pas figée, mais les comportements électoraux demeurent largement liés aux places occupées dans la société.
- III. Des variables conjoncturelles agissent également sur les comportements électoraux.

I. La sociologie a mis en évidence l'influence de variables lourdes sur les comportements électoraux

Introduction de partie I (présentation orale par le professeur)

La sociologie électorale a montré l'existence de régularités dans les comportements électoraux. De nombreuses variables jouent en effet sur la probabilité de participer au scrutin et de voter pour une formation politique plutôt qu'une autre. On les appelle des variables « lourdes ». Dans cette partie, nous allons étudier les principales variables « lourdes » mises en évidence par les sociologues au cours du 20^{ème} siècle et préciser les canaux par lesquels elles influencent les comportements électoraux.

A. Les déterminants sociaux de la participation électorale

1. Il existe différentes formes de non-participation électorale

Document 2 :

Q1) Complétez le texte à trous suivant avec les termes : nombre d'électeurs potentiels, nombre d'inscrits sur les listes électorales, nombre de votants, taux d'inscription sur les listes électorales, taux de participation.

Le tableau 2a rapporte le ... au ... et présente donc le ... ; le tableau 2b rapporte le ... au ... et présente donc le ... à un scrutin.

Q2) Quelles sont les deux formes de non-participation qu'ils permettent de distinguer ? Nommez-les, donnez-en un exemple chiffré à partir du tableau et expliquez précisément la différence entre les deux.

Réponses (à l'oral) :

Q1) Le tableau 2a rapporte le nombre d'inscrits sur les listes électorales au nombre d'électeurs potentiels et présente donc le taux d'inscription sur les listes électorales ; le tableau 2b rapporte le nombre de votants au nombre d'inscrits sur les listes électorales et présente donc le taux de participation à un scrutin.

Q2) Le tableau 2a permet de quantifier la non-inscription sur les listes électorales. Les non-inscrits sont ceux qui auraient le droit de voter mais ne se sont pas inscrits et ne peuvent donc pas exercer ce droit. Le taux de non-inscription en France en 2012 était par exemple de 7% (100% - 93%). Le tableau 2b permet en creux de quantifier l'abstention, c'est-à-dire le fait de ne pas avoir voté à un scrutin alors que l'on est inscrit sur les listes électorales. Le taux d'abstention aux deux tours de l'élection présidentielle en France en 2012 était de 13%.

Le professeur fait noter dans la cours l'expression des deux taux (non inscription et abstention) identifiés par la réponse à cette question.

$$\text{Taux de non inscription} = \frac{\text{Nombre de non inscrits}}{\text{Nombre d' électeurs potentiels}}$$

$$\text{Taux d'abstention} = \frac{\text{Nombre d'inscrits n'ayant pas voté}}{\text{Nombre d'inscrits}}$$

Cours dialogué :

- Comment retrouve-t-on le taux de participation à un scrutin à partir du taux d'abstention à ce scrutin ?

Réponse attendue : Taux de participation = 100% - taux d'abstention.

- L'abstention est-elle synonyme d'une absence de participation politique ? Réponse attendue : Non, car 1) l'on peut s'abstenir à un scrutin mais pas à d'autres 2) la participation politique ne se résume pas à la participation électorale. Un certain nombre d'électeurs de la France Insoumise ont ainsi fait le choix de ne pas voter au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2017 tout en ayant un engagement militant et des activités politiques visibles.

Le professeur fait noter les réponses à ces questions dans le cours, à la suite de la trace écrite issue des réponses à la Q2.

Apports du professeur (pris en note par les élèves)

Le corps électoral potentiel français a connu un élargissement croissant au fil de l'histoire. En 1848, le suffrage universel masculin remplace le suffrage censitaire, dans lequel seuls les citoyens les plus aisés (dont le total des impôts dépasse un certain seuil) détiennent le droit de vote. En 1945, les femmes obtiennent le droit de vote. Depuis l'abaissement de la majorité électorale en 1974, sont considérés comme électeurs tous les nationaux français de plus de 18 ans jouissant de leurs droits civils et politiques. Depuis le Traité de Maastricht en 1992, les citoyens de l'Union Européenne ont en outre le droit de vote aux élections locales et européennes. Cependant, tous les électeurs potentiels ne sont pas inscrits sur les listes. Les Français nés à l'étranger sont moins souvent inscrits, ainsi que les jeunes. À partir de la Q2, le professeur fait rapidement retrouver et noter par les élèves le pourcentage d'électeurs potentiels qui ne peuvent voter à aucun scrutin faute de s'être inscrits (7%).

Transition : La non participation à une élection recouvre des situations très différentes les unes des autres, dont certaines traduisent un éloignement systématique du processus électoral (non-inscription, abstention à tous les scrutins) et révèlent des inégalités politiques.

2. Les inégalités sociales se répercutent en partie sur les inégalités politiques

Document 6

Le texte étant d'un niveau de langue et de conceptualisation élevé pour des élèves de terminale, le professeur peut choisir de l'exploiter à partir de questions guidées qui permettent de bien définir les notions et de décomposer l'argumentation de l'auteur.

- Q1) Expliquez, en reformulant le texte, ce que recouvre le « sentiment de compétence politique » qu'évoque Daniel Gaxie dans le premier paragraphe.
- Q2) Pourquoi la durée de scolarisation joue-t-elle sur ce sentiment de compétence politique ?
- Q3) A partir de vos réponses aux deux questions précédentes, expliquez pourquoi l'auteur affirme que « les inégalités de politisation fonctionnent comme un cens caché ».

Réponses (faire rédiger à l'écrit par les élèves les réponses aux Q1 et Q2 peut être intéressant pour les inciter à être rigoureux dans la définition et l'explication)

Q1) Le sentiment de compétence politique désigne le fait de se repérer dans les enjeux et les propositions politiques, c'est-à-dire de trouver un sens aux questions politiques et de se sentir légitime pour exprimer une opinion politique.

Q2) Les programmes scolaires comportent peu d'apprentissages directement liés au champ politique. Cependant, plus la durée de scolarisation est longue, plus l'individu acquiert une maîtrise langagière et des

connaissances (conceptuelles ou concrètes) qui lui permettent de s'intéresser aux enjeux politiques en ayant le sentiment de les comprendre.

Q3) Le cens renvoie au suffrage censitaire, défini dans la partie A.1, qui consiste à réserver le droit de vote à une fraction économiquement favorisée de la population. Cette inégalité politique a été abolie depuis le milieu du 19^{ème} siècle en France, mais il demeure en fait des inégalités politiques moins visibles (« cachées »), liées au niveau de diplôme. Le fait d'avoir peu ou pas de diplôme augmente en effet le risque de se sentir politiquement incompetent et de ne participer à aucun scrutin.

Document 2

Q1) Utilisez des données précises pour argumenter dans le sens de la thèse d'un « cens caché » développée par Daniel Gaxie.

Réponse

Q1) Le document 2a montre que les personnes sans-diplôme ont un taux de non-inscription sur les listes électorales supérieur de 9 points de pourcentage à celui des titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat. En outre, le document 2b montre que le taux d'abstention des sans-diplôme aux deux tours de l'élection présidentielle de 2012 a été supérieur de 16 points à celui des titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat. Le taux d'abstention diminue d'ailleurs continûment au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des diplômes. On constate donc une corrélation positive entre la probabilité de ne pas voter et le fait d'avoir peu ou pas de diplôme, ce qui corrobore l'idée d'un lien entre inégalités scolaires et inégalités politiques et, donc, va dans le sens de la thèse d'un « cens caché » développée par Daniel Gaxie.

Synthèse de l'exploitation des documents 6 et 2, (à faire élaborer par les élèves à partir de la question suivante) : « En quoi la sociologie électorale montre-t-elle les limites de l'idéal démocratique ? »

Réponse possible : L'idéal démocratique suppose que tous les citoyens ayant le droit de voter exercent ce droit. Mais la sociologie électorale montre qu'une part du corps électoral potentiel ne l'exerce jamais et, surtout, que les individus défavorisés sont sur-représentés dans cette partie silencieuse de l'électorat. Les inégalités scolaires exercent en effet un « cens caché » au sein la population, car les scolarités courtes s'accompagnent d'un sentiment d'incompétence politique qui dissuade les individus de voter. Ainsi, les personnes sans-diplôme ont un taux de non-inscription et d'abstention systématiquement plus élevé que celui des personnes les plus diplômées. L'égalité des droits politiques ne permet donc pas de supprimer les inégalités politiques.

Le professeur fait noter la synthèse dans le cours, puis revient sur le document 6 avec les deux questions suivantes (à l'oral) :

Q4) Quelles instances de socialisation secondaire permettent de compenser les inégalités politiques liées au diplôme ? Comment cette compensation opère-t-elle ?

Q5) Déduisez-en une des causes de l'augmentation de l'abstention dans les quartiers populaires depuis les années 1970.

Réponses :

Q4) Les partis ou les syndicats sont des instances de socialisation secondaire qui développent chez leurs membres un sentiment de compétence politique, et peuvent donc compenser une socialisation primaire ayant donné peu de ressources de ce type à certains individus. En effet, elles diffusent des savoirs qui aident les individus à se repérer dans les propositions politiques, et véhiculent des idéologies qui leur permettent de les interpréter plus facilement. Cette compensation opère surtout dans le cas des organisations qui recrutent le plus au sein des milieux populaires, telles que le Parti Communiste Français ou la Confédération Générale du Travail.

Q5) Depuis les années 1970, on a observé un large recul des scores du PCF et de l'encadrement partisan qui en résultait. La disparition de ce relais de mobilisation électorale très présent dans les quartiers populaires est une explication de la montée de l'abstention dans les milieux défavorisés.

Le professeur demande ensuite aux élèves de positionner la réponse à la Q4 par rapport à la synthèse élaborée en classe sur les inégalités politiques : quel est l'usage argumentatif qui peut en être fait (est-ce un exemple, un argument supplémentaire pour montrer l'existence de ces inégalités, une nuance...) ?

Réponse attendue : ces éléments permettent de nuancer le propos précédent en montrant que le lien entre inégalités scolaires et inégalités politiques n'est pas systématique (ce n'est pas un déterminisme).

Transition : L'absence de participation ne relève pas forcément d'une seule logique et ne concerne pas exclusivement les classes populaires. Afin de mieux la comprendre, il est donc important de ne pas la rabattre uniquement sur une faiblesse de ressources sociales.

3. L'abstention est un phénomène complexe dont on doit distinguer plusieurs formes

Document 3

Question

Q1) En adoptant une vision globale du document (et non en raisonnant scrutin par scrutin), identifiez les deux constats majeurs que ce document permet de faire. Vous justifierez votre réponse en vous appuyant sur des données précises.

Réponse :

Deux phénomènes majeurs apparaissent à travers ce graphique.

D'une part, on constate une augmentation importante de l'abstention entre 1958 et 2012, quelle que soit l'élection concernée. On peut ainsi calculer le taux de variation du taux d'abstention aux législatives entre

ces deux dates : $\frac{(44,6/100) - (22,8/100)}{22,8/100} = 95,6\%$. L'abstention a ici quasiment doublé sur la période. Cette augmentation de l'abstention s'est surtout accélérée à partir des années 1980.

D'autre part, on constate que le taux d'abstention varie selon l'élection concernée. Il est toujours plus important aux européennes qu'aux législatives, et aux législatives qu'aux présidentielles. L'écart entre le taux d'abstention aux législatives et aux présidentielles était par exemple de 7,2 points de % en 2002, et de 24,1 points en 2012.

Le professeur fait noter ces deux constats dans le cours.

Cours dialogué (les réponses doivent être prises en notes par les élèves) :

- Que signifie, au niveau individuel, le fait que l'écart se creuse entre l'abstention aux législatives et aux présidentielles depuis les années 1970 ? Réponse attendue : Cela signifie que les individus qui choisissent de voter aux présidentielles mais pas aux législatives sont de plus en plus nombreux, donc qu'un abstentionnisme intermittent se développe.

- A quel phénomène, vu dans les cours de sociologie (chapitre « Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? »), pourrait-on rattacher ce phénomène ? Réponse attendue : La montée d'une nouvelle forme d'individualisme depuis la fin des années 1960, qui enjoint les individus à plus d'autonomie et de réflexivité par rapport aux normes et aux institutions.

- Quelles sont les populations les plus concernées par cette transformation ? Les individus qui possèdent le plus de ressources sociales (économiques et culturelles, notamment), (cf. les travaux de Robert Castel sur les inégalités face aux injonctions à l'autonomie).

Apports du professeur (pris en note par les élèves)

- À la suite des travaux d'Anne Muxel, on distingue deux formes d'abstention :

- Une abstention « hors-jeu », qui concerne les populations les moins dotées en capitaux économiques et scolaires, en difficulté d'insertion sociale, sont les plus concernées. Ces abstentionnistes constants ne se reconnaissent pas dans le jeu politique, se sentent incompetents et ne politisent guère les questions.

- Une abstention « dans le jeu » qui concerne des personnes s'abstenant quand l'offre politique ne leur convient pas ou quand l'enjeu leur semble faible. C'est la forme d'abstention la plus importante quantitativement. Elle concerne des populations plus jeunes, plus instruites et bien insérées dans la

société. Son développement rapide depuis les années 1980 montre une prise de distance par rapport à la norme de la participation électorale.

Exercice 2 : retrouvez dans les documents 6 et 2 des éléments que l'on peut associer à chacune de ces formes d'abstention.

Réponse : les inégalités politiques et le « cens caché » vus dans le document 6 relèvent de l'abstention « hors-jeu » ; l'abstention intermittente (variable selon les scrutins) vue dans le document 2 relève de l'abstention « dans le jeu ».

Le professeur fait noter cette mise en relation entre les documents et la typologie d'Anne Muxel dans le cours pour clore la synthèse de cette sous-partie.

Transition : La participation électorale ne se distribue donc pas au hasard dans l'espace social, elle est influencée par des variables socio-démographiques et socio-économiques. Dans la même logique, on va maintenant s'intéresser aux déterminants de l'orientation électorale.

B. L'orientation électorale est influencée par la pratique religieuse et la classe sociale

Apports du professeur (pris en note par les élèves) :

On qualifie de variables « lourdes » les variables les plus prédictives des comportements électoraux. Dès le début et surtout le milieu du XX^{ème} siècle, des travaux montrent que le choix électoral est largement influencé par des appartenances sociales. Paul Lazarsfeld mène une vaste enquête lors de l'élection présidentielle américaine de 1940, qui révèle que le vote est généralement une décision liée à un attachement partisan stable: « une personne pense politiquement comme elle est socialement ». Les variables les plus discriminantes identifiées à l'époque par Lazarsfeld sont le statut socio-économique, la religion et le lieu de résidence. Ainsi, un protestant au statut élevé, vivant en milieu rural, a 3 chances sur 4 de voter républicain. Par la suite, les auteurs de l'école de Michigan proposent des résultats proches. Ils affirment que le vote est lié à l'« identification partisane », forgée dans l'enfance et transmise par les parents [ces éléments permettent au professeur de rappeler la notion de socialisation politique vue dans le chapitre « Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques? »]. Pour la majorité des électeurs, le vote fonctionne comme un acte de foi envers un parti. .

Document 4, premier et deuxième paragraphes jusqu'à « en revanche »

Questions

Q1) Quelles sont les deux populations, opposées en termes d'orientation électorale, que distinguent Guy Michelat et Michel Simon dans les années 1970 ?

Q2) Selon vous, pourquoi la variable religieuse influence-t-elle le vote ?

Q3) Cette influence demeure-t-elle importante aujourd'hui, malgré le déclin de la pratique religieuse ?

Q4) En distinguant classe sociale objective et subjective, donnez deux raisons permettant de justifier le vote de gauche des ouvriers dans les années 1970.

Réponses :

Q1) Ils distinguent le monde ouvrier, dont la pratique religieuse catholique est relativement faible, et les catholiques déclarés et pratiquants principalement issus des classes moyennes rurales ou urbaines. Le premier univers vote majoritairement à gauche et, plus précisément, pour le Parti Communiste Français. Le second vote majoritairement pour les partis de droite.

Q2) Les catholiques pratiquants s'identifient souvent davantage à des valeurs d'ordre et de conservatisme social, traditionnellement associées à la droite. L'enseignant peut ajouter que la préférence des catholiques pratiquants pour la droite, en France, prend historiquement racine dans le combat mené par la gauche en faveur de la laïcité depuis le XIX^{ème} siècle.

Q3) Au premier tour des élections présidentielles de 1995, la probabilité de voter pour un candidat de gauche au premier tour a été de 81 % chez ceux qui se déclarent sans religion contre 30 % chez les catholiques qui vont à la messe au moins une fois par mois, soit plus de 50 points de % d'écart. La variable religieuse est donc bien prédictive de l'orientation électorale.

Q4) Le vote de gauche des ouvriers s'explique en partie par leurs conditions objectives d'existence : le PCF et les partis de gauche défendent en effet davantage de mesures cherchant à augmenter le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de travail des travailleurs les moins qualifiés. Mais il s'explique aussi par un sentiment subjectif d'appartenance à un monde social particulier, partageant des valeurs communes, identifiées à ces partis. C'est la raison pour laquelle le nombre d' « attributs » qui attachent un ouvrier au milieu ouvrier (comme le fait d'avoir des parents ou un(e) conjoint(e) ouvrier-ère) influence la probabilité de voter à gauche.

Le professeur fait noter aux élèves les réponses aux questions, qui constituent la synthèse de cette sous-partie.

Transition : La participation et l'orientation électorales sont donc largement déterminées par les caractéristiques et les appartenances sociales des individus. Mais les sociétés occidentales ont connu de nombreuses transformations depuis les années 1980. Suite aux évolutions des groupes sociaux qui composent la société française, on peut se demander si les variables lourdes du comportement électoral sont toujours les mêmes. On peut même se demander si la montée de l'individualisme n'a pas rendu les préférences électorales moins dépendantes de toute variable lourde, en faisant du vote un acte plus individuel, c'est-à-dire plus politique et moins social, comme on l'a vu au sujet de la participation électorale avec la montée de l'abstention « dans le jeu ».

II. L'influence des variables lourdes sur le vote n'est pas figée, mais les comportements électoraux demeurent largement liés aux places occupées dans la société.

Introduction de partie 2 (présentation orale par le professeur)

Depuis les années 1980, un certain nombre de transformations se font jour. Certains des clivages sociaux qui structuraient le vote semblent avoir disparu. Avec la montée en puissance de l'individualisme, de nombreux sociologues se demandent si les variables lourdes continuent d'influencer les comportements électoraux. Il apparaît en fait que les variables lourdes n'ont pas disparu : elles ont évolué. Dans cette partie, nous allons donc étudier la recomposition des déterminants sociaux du comportement électoral.

A. Le brouillage du vote de classe

1. Le vote ouvrier est de plus en plus éclaté entre différents partis

Document 5a

Questions

Q1) Insérez les deux chiffres correspondant à la ligne « agriculteurs » dans une phrase.

Q2) Que constatez-vous concernant le lien entre vote ouvrier et vote de gauche ?

Réponses :

Q1) Au premier tour des présidentielles de 2007, 10% des agriculteurs ont voté pour Ségolène Royal et 52% pour Nicolas Sarkozy.

Q2) Au premier tour des présidentielles de 2007, 25% des ouvriers ont voté pour Ségolène Royal et 26% pour Nicolas Sarkozy. Le fait d'être ouvrier n'est donc plus corrélé positivement avec la probabilité de voter à gauche, contrairement à ce qui était observé trente ans auparavant.

Le professeur fait noter la réponse à la Q2 dans le cours.

Apports du professeur : (pris en note par les élèves)

Certaines évolutions des partis de gauche entre les années 1970 et 2007 participent à l'explication de l'érosion du vote de gauche ouvrier. Dans les années 1970, le PCF est la première force de gauche. Les scores électoraux du PCF diminuent ensuite régulièrement et le Parti Socialiste devient le premier parti de gauche. Mais les ouvriers se reconnaissent moins dans cette formation politique, particulièrement à partir du tournant de la rigueur en 1983.

Cours dialogué (réactivation des acquis du chapitre d'enseignement principal sur les classes sociales)

- Quelles transformations du groupe ouvrier peuvent expliquer le recul d'un vote de classe au sein de ce groupe ?

Réponse attendue : La montée du chômage et le déclin des grands bastions industriels au profit d'emplois tertiaires sans tradition syndicale ont fragilisé l'identité collective des ouvriers (délitement du sentiment d'appartenance à une classe).

Le professeur fait noter cette réponse dans le cours, en insistant sur la complémentarité des deux explications proposées à la dissociation entre vote ouvrier et vote de gauche (transformation de l'offre politique et évolution de la structure sociale).

Transition : Le cas du vote ouvrier souligne l'interaction, dans l'explication des phénomènes électoraux, entre les transformations structurelles de la société et les évolutions de l'offre politique. Or cette dernière a connu de profonds bouleversements depuis la fin des années 1970, non seulement parce que les partis traditionnels ont vu leur poids et leurs orientations changer, mais aussi parce que de nouveaux partis ont émergé.

2. La montée en puissance de nouveaux partis modifie le lien entre appartenance socio-professionnelle et orientation électorale

Document 5b

Questions

Q1) Pourquoi la dynamique électorale du Front National a-t-elle contribué à remettre en cause l'idée d'un vote de classe dans les années 1980 ?

Q2) Dans quelle mesure la sociologie du vote Front National remet-elle en cause l'influence des variables lourdes ?

Réponses : (prises en notes au brouillon par les élèves pour préparer la synthèse à suivre)

Q1) Lors des élections présidentielles de 1988, les disparités entre les différentes catégories socio-professionnelles quant à la fréquence du vote pour le Front National sont relativement faibles. L'écart maximal par rapport à l'ensemble de la population est de 5 points de % (dans le cas des agriculteurs). Surtout, l'électorat du Front National se recrute majoritairement au sein des patrons et des ouvriers et transcende donc les oppositions traditionnelles de classe.

Q2) Le caractère transclassiste du vote Front National diminue à partir des années 1990. Si l'on compare le premier tour des élections présidentielles de 2012 à celui de 1988, l'on voit à quel point les écarts entre professions ont augmenté, puisque 6% des cadres contre 28,5% des ouvriers ont voté pour le FN en 2012. Le FN recrute aujourd'hui surtout parmi les ouvriers et, dans une moindre mesure, les employés et les agriculteurs. On ne peut pas parler d'un vote de classe pour le FN, mais les écarts entre groupes sociaux ont augmenté. En outre, le diplôme est un déterminant important du vote pour ce parti : alors que 27% des diplômés du primaire supérieur ont voté pour lui en 2012, ce n'est le cas que de 7% des diplômés du supérieur. Même dans le cas du vote FN, on peut donc identifier des variables prédictives de l'orientation électorale, c'est-à-dire des variables « lourdes ».

Reprise orale des questions et élaboration de la synthèse avec les élèves (à noter dans le cours) :

- Comment les transformations récentes du paysage politique ont-elles renforcé le brouillage du vote de classe ? Réponse attendue : la montée en puissance d'un nouveau parti redistribue toujours les cartes en termes d'orientation électorale. Ainsi, la progression du vote en faveur du FN dans les années 1980 a fait apparaître de nouveaux liens entre groupes sociaux et affinités partisans, en faisant converger une part des votes des patrons et des ouvriers.

- Pourquoi peut-on dire que le choix électoral reste soumis à des déterminants sociaux ? Réponse attendue : Cependant, le FN ne recrute pas aujourd'hui de façon uniforme dans l'espace social. Certaines caractéristiques sociales, comme la PCS et surtout le diplôme, influencent significativement le fait de voter ou non pour ce parti. Les ouvriers, les employés et les moins diplômés votent ainsi plus souvent que les cadres et les diplômés du supérieur pour les candidats du FN.

Transition : Même si le vote de classe s'est effrité, la position des individus dans l'espace social continue d'orienter leur vote à travers plusieurs variables.

B. Plusieurs variables de position sociale demeurent très prédictives du comportement électoral

Les élèves répondent d'abord au brouillon à des questions d'exploitation sur les documents 4, 5a et 5c puis réalisent une synthèse guidée des apports de ces trois documents.

Document 4

Q1) Quels sont les deux principaux clivages socio-professionnels qui influent sur l'orientation électorale aujourd'hui ? Q2) D'après ce texte, comment expliquer leur influence ?
--

Réponses :

Q1) Le fait d'être indépendant ou salarié (les indépendants votent plus souvent à droite) ; le fait d'être salarié du privé ou du public (les salariés du privé votent plus souvent à droite).

Q2) Les indépendants votent plus souvent à droite car ils sont, de par leur activité, plus proches des valeurs libérales défendues par la droite (valorisation de l'entreprise et de l'initiative individuelle) et plus hostiles à l'intervention de l'Etat dans l'économie. Les salariés du public sont quant à eux plus attachés à la réglementation et à un poids important du service public.

Document 5a

Q1) Retrouvez l'importance d'un des deux clivages socio-professionnels mis en évidence par le document 4 dans les données présentées par ce document.

Réponse :

Q1) Les deux catégories qui comprennent le plus d'électeurs de droite (et de loin) sont les deux catégories d'indépendants, puisque 52% des agriculteurs et des petits commerçants et artisans ont voté pour Nicolas Sarkozy au second tour des présidentielles de 2007, tandis que respectivement 10% et 17% de ces électeurs ont voté pour Ségolène Royal.

Document 5c. *Le professeur s'assure d'abord à l'oral que les élèves ont compris le type d'actifs que recouvre chacune des quatre catégories distinguées.*

Q1) Montrez, en justifiant votre argumentation par des données précises, que le volume et la structure du patrimoine influencent le vote. Q2) Comment expliquer ce résultat ?
--

Réponses :

Q1) Quels que soient l'année et le type d'actifs étudiés, la part des détenteurs d'actifs patrimoniaux est toujours plus importante chez les électeurs de droite. Le volume de patrimoine influence donc le vote. Par ailleurs, on constate que l'écart entre électeurs de gauche et de droite est plus important concernant les biens de rapport (immobiliers ou mobiliers). En 2002, un électeur de droite a 1,02 fois plus de chances de détenir un livret A qu'un électeur de gauche ($\frac{64}{65/100}$) et 1,07 fois plus de chance de détenir un logement, mais cette probabilité s'élève à 1,44 pour les biens immobiliers de rapport et 1,52 pour les valeurs mobilières. La structure du patrimoine est donc aussi un déterminant du vote.

Q2) Les programmes des candidats de droite cherchent moins à réduire les inégalités de patrimoine privé par la fiscalité, or ces inégalités sont plus importantes concernant les biens de rapport.

Synthèse à faire élaborer par les élèves à partir des documents exploités dans cette sous-partie et de la consigne suivante : rédigez un paragraphe organisé et argumenté qui montre que plusieurs variables de position sociale demeurent des variables lourdes du vote (il s'agit de démontrer l'affirmation qui constitue le titre de la sous-partie). Vous distinguerez dans votre argumentation vos idées, leur explication et leur illustration.

Réponse possible : Malgré le brouillage du vote de classe, le vote n'est pas devenu indépendant des appartenances sociales et des places occupées dans la société.

Idée n°1 : Le statut professionnel joue toujours sur l'orientation électorale. Les indépendants votent plus souvent à droite que les salariés. Parmi ces derniers, les salariés du privé votent plus souvent à droite que les salariés du public. **Explication** : Les indépendants sont plus souvent proches des valeurs libérales défendues par la droite et plus hostiles à l'intervention de l'Etat dans l'économie. Les salariés du public sont quant à eux plus attachés à la réglementation et à un poids important du service public. **Illustration** : Par exemple, plus de la moitié des agriculteurs et des petits commerçants et artisans (qui sont des professions d'indépendants) ont voté pour Nicolas Sarkozy au second tour des présidentielles de 2007, tandis que respectivement 10% et 17% de ces électeurs ont voté pour Ségolène Royal. Par ailleurs, parmi les cadres et les ingénieurs, le pourcentage d'électeurs de gauche est supérieur de plus de 20 points chez les salariés du public.

Idée n°2 : Par ailleurs, le fait de détenir un patrimoine important et, surtout, de détenir des biens de rapport est aussi associé à une plus grande probabilité de voter à droite. **Explication** : En effet, les programmes des candidats de droite cherchent moins à réduire les inégalités de patrimoine privé par la fiscalité. **Illustration** : En 2002, un électeur de droite a environ 1,5 fois plus de chance de détenir des biens immobiliers de rapport et des valeurs mobilières qu'un électeur de gauche.

Conclusion : L'influence de ces trois variables de position sociale s'explique donc par une plus grande affinité entre les valeurs et les intérêts des indépendants, des salariés du privé et des détenteurs de patrimoine avec les valeurs et les mesures défendues par les partis de droite.

Cours dialogué

- Parmi les différentes variables lourdes étudiées dans ce chapitre, quelles sont celles qui pourraient expliquer que les personnes âgées votent plus souvent à droite ? Réponse attendue : la détention de patrimoine et la pratique religieuse.

Apports du professeur

L'âge ne joue pas directement sur l'orientation électorale, son apparente influence traduit en fait l'existence de variables cachées. Le sexe non plus ne détermine pas significativement le vote. La sociologie électorale montre ainsi que les variables qui influent sur le vote ne sont pas les mêmes que celles qui influent sur les autres pratiques culturelles et sociales : même si les inégalités sociales se répercutent en partie sur les inégalités politiques, il existe une spécificité des comportements politiques.

Synthèse transversale aux I et II sur les variables lourdes de l'orientation électorale, sous forme de tableau à faire compléter par les élèves (les réponses apparaissent en gras).

Variable	Active dans les années 1970	Encore active aujourd'hui	Sens d'influence
Pratique de la religion catholique	Oui	Oui	L'intensité de la pratique augmente la probabilité du vote de droite
Appartenance au groupe ouvrier	Oui	Non	Jusqu'aux années 1970, corrélation avec le vote de gauche
Exercice d'un emploi indépendant ou salarié	Oui	Oui	Le statut indépendant est corrélé au vote de droite, le statut salarié au vote de gauche
Exercice d'un emploi privé ou public	Oui	Oui	Le statut privé de l'emploi est corrélé au vote de droite, le statut public au vote de gauche
Détention d'un patrimoine élevé	Oui	Oui	L'augmentation du volume de patrimoine augmente la probabilité du vote de droite
Age	Non (pas d'effet propre)	Non	/
Sexe	Non (pas d'effet propre)	Non	/

III. Le comportement électoral est également sensible à des variables conjoncturelles.

Introduction de partie 3 (présentation à l'oral par le professeur) :

Dans cette partie, nous allons montrer qu'il existe, en plus des variables sociales, d'autres déterminants du vote. On parle de variables conjoncturelles, car elles agissent à court terme. Les électeurs peuvent se positionner en fonction de questions qui émergent pendant la campagne on parle de vote sur enjeu. Ces déterminants expliquent partiellement la volatilité du vote, c'est-à-dire ses transformations à court terme. Cependant, les variables conjoncturelles ne remettent pas en cause l'impact des variables sociales sur le vote et forment plutôt un système avec elles.

A. Le vote sur enjeu

1. L'émergence d'un vote sur enjeu explique partiellement la volatilité électorale

Apports du professeur (à noter dans le cours) : le vote sur enjeu désigne le fait que les électeurs réalisent leur choix en fonction de la manière dont les candidats se positionnent sur une question donnée, sur laquelle les électeurs ont des préférences fortes (immigration, sortie du nucléaire...).

Document 11 extrait 1 : « L'intervention de ce qui est perçu comme un nouvel enjeu...si l'enjeu se révèle longtemps saillant ». *On pourra poser les questions à l'écrit pour encourager les élèves à reprendre précisément les définitions (Q1) et à organiser et expliquer leurs réponses (Q2).*

- Q1) Pourquoi peut-on parler d'un vote sur enjeu dans les années 1960 aux Etats-Unis ?
 Q2) Comment le vote sur enjeu contribue-t-il à transformer les comportements électoraux traditionnels ?

Réponses (à noter dans le cours) :

Q1) Dans les années 1960, la question de la ségrégation émerge aux Etats-Unis : il s'agit bien d'une question précise, qui émerge à un moment donné et passe au « premier plan », au point d'influencer les comportements électoraux.

Q2) A court terme, si le positionnement d'un candidat sur un enjeu ne correspond pas à l'orientation partisane des électeurs, ceux-ci peuvent décider de ne pas voter. La participation devient alors plus volatile. A moyen terme, si le positionnement d'un candidat sur un enjeu ne correspond pas à l'orientation partisane des électeurs, ceux-ci peuvent réviser leurs choix électoraux et voter pour un candidat différent de celui auquel correspond leur orientation partisane.

Apports du professeur (à noter dans le cours) : la notion de vote sur enjeu explique la volatilité du vote, car le positionnement sur ces questions, qui émergent à un moment précis, prend le pas sur l'orientation partisane traditionnelle. On peut expliquer ce mouvement par la hausse du niveau d'étude et le développement de valeurs post-matérialistes ayant favorisé l'émergence de nouvelles questions (écologie ...) qui n'étaient pas traditionnellement prises en charge par les partis dominants. Ces nouvelles questions auraient rendu les électeurs plus sensibles à l'offre électorale immédiate.

2. (Les limites)

Document 11, extrait 2 : « Depuis l'ouvrage classique...minorité des électeurs ». *Ces questions pourront être posées à l'oral et serviront de supports pour construire la synthèse de cours avec les élèves*

Q1) Synthétisez l'idée directrice de ce document en une phrase

Q2) Relevez, dans le texte, l'explication et l'illustration de cette idée.

Q3) Quels sont, selon vous, les enjeux qui ont dominé la dernière campagne (présidentielle/législative/européenne...)? Peuvent-ils donner lieu à un vote sur enjeu de nature à transformer les comportements électoraux traditionnels ?

Q4) Comment pouvez-vous articuler ce document avec ce qui a été dit dans la sous-partie précédente du cours ? Donnez un titre à cette sous-partie.

Réponses (à l'oral ou donnant lieu à une prise de notes au brouillon afin de construire la synthèse)

Q1) Le vote sur enjeu détermine partiellement l'orientation électorale, mais ses effets se superposent à ceux de l'orientation partisane.

Q2) Explication : « Les enjeux n'opèrent pas dans une situation de table rase mais à l'intérieur d'un système de dispositions héritées et acquises structurant leur évaluation. Aussi la probabilité est-elle plus forte d'une évaluation cohérente avec l'affiliation partisane ». Illustration : « C'est ainsi, par exemple, qu'on pourrait relier l'absence d'effets sur le vote de la guerre du Vietnam en 1968 au moment où cet enjeu est pourtant le plus saillant (...) à l'absence de différenciation des positions des candidats Humphrey et Nixon du point de vue des perceptions des électeurs ».

Q3) Exemples d'enjeux : terrorisme, pouvoir d'achat, inégalités sociales, sortie du nucléaire...

On remarquera que les enjeux évoqués ne sont généralement pas de nature à transformer les comportements électoraux, car :

- ils n'impliquent pas un positionnement différent de la part des candidats (aucun candidat ne propose de ne pas lutter contre le terrorisme)

- ils recourent les clivages des orientations partisans (inégalités sociales, retraites).

Q4) Ce document nuance les effets du vote sur enjeu sur la volatilité électorale. Cette sous-partie du cours présente donc les limites de la sous-partie précédente.

Construction de la synthèse de cours à l'écrit avec les élèves. On demandera aux élèves de repérer les deux idées directrices que les questions ont permis d'identifier, puis d'expliquer et d'illustrer chacune de ces idées.

Idée n°1 : le vote sur enjeu recoupe généralement les clivages partisans. **Explication :** en effet, les positionnements des électeurs sur ces enjeux correspondent généralement aux orientations électorales

traditionnelles. En définitive, très peu d'électeurs doivent s'abstenir ou changer leur orientation électorale parce que le positionnement de leur candidat ne leur correspond pas. **Exemple** : par exemple aux Etats-Unis en 1968, la plupart des électeurs républicains soutiennent la guerre au Vietnam, contre l'avis des électeurs démocrates. Cet enjeu n'était pas de nature à transformer le vote et a occupé une faible place dans l'agenda électoral.

Idée n°2 : l'agenda électoral français est peu propice au vote sur enjeu. **Explications et exemples** : en effet, soit les enjeux recoupent des orientations partisans (inégalités sociales, retraites), soit ils appellent un positionnement similaire de la part des candidats (lutte contre le terrorisme). **Apport du professeur** : De plus, l'agenda électoral est trop fourni pour donner réellement lieu à un vote sur enjeu (les électeurs ne retrouvent pas nécessairement chez un même candidat le positionnement correspondant à leurs préférences sur l'ensemble des questions posées). Les questions liées à l'environnement et à l'immigration sont les plus à même de transformer les positionnements électoraux en France.

B. Le rôle des médias

1. L'impact des médias sur les pratiques et les opinions politiques

Document 7

- Q1) Résumez en une phrase l'idée générale du document.
 Q2) Relevez, dans le texte, trois manières par lesquelles les médias influencent les comportements électoraux.
 Q3) À l'aide du tableau ci-dessous, reformulez ces trois idées et associez-leur un exemple tiré du document

Idée directrice	Explication	Exemple associé (élections de 1988)

Les réponses constituent la synthèse de cours et dont donc notées :

Q1) Le développement des médias transforme les comportements électoraux.

Q2) « l'accès différentiel aux médias qui dote certains acteurs politiques, candidats ou détenteurs du pouvoir, d'une visibilité qui leur permet de dominer quasi physiquement la scène politique » ; « en second lieu intervient ce que j'appelle le « cadrage discriminant », c'est à dire toute présentation particulière donnée à un objet d'attention en soulignant certaines de ses dimensions au détriment d'autres dimensions » ; « les moyens d'information d'attirer l'attention publique sur certains objets privilégiés de l'environnement ».

Q3)

Idée directrice	Explications	Exemple associé (élections de 1988)
Les médias rendent les candidats plus ou moins visibles, et leurs permettent donc de se faire connaître auprès des électeurs.	Plus un candidat passe à la radio et à la télévision, plus ses propos sont relayés par la presse, mieux les électeurs connaîtront ses idées.	Les médias ont tendance à rendre F. Mitterrand plus visible que sa présence dans la campagne électorale ne le justifie, car il est le président sortant. Il est donc régulièrement évoqué dans le cadre des politiques publiques.
Les médias choisissent une manière de traiter un sujet ou un candidat donné.	Cet angle de traitement peut influencer ou transformer les perceptions des lecteurs/spectateurs.	Le candidat R. Barre est présenté comme un candidat mineur. Ses propositions ne sont pas vraiment présentées, au profit de thèmes tels que « Qui soutient Barre ? ».

Les médias sélectionnent les informations et construisent l'agenda public	Indirectement, ces sujets déterminent les candidats qui seront évoqués ou les idées qui seront jugées les plus importantes à un moment donné.	Pendant la campagne de 1988, les médias traitent des thèmes liés à l'insécurité et à l'immigration (otages au Liban, droit de vote des étrangers...). Ces idées sont largement reprises par le candidat du Front National, qui obtient le score de 14,4%.
---	---	---

Pour vérifier que le cours est bien assimilé par les élèves, on peut leur demander de retrouver des exemples correspondant à la dernière campagne électorale à la suite de cette activité.

2. Les limites

Apport du professeur (à noter dans le cours) :

L'influence des médias sur les comportements électoraux est toutefois à relativiser. Les travaux réalisés par P. Lazarsfeld et son équipe après la Seconde Guerre mondiale remettent en cause la puissance des médias et leur impact sur les comportements électoraux. Ils montrent que les intentions de vote changent peu pendant la campagne électorale, malgré le traitement médiatique qu'elle suscite. Tout d'abord, ce résultat est lié au filtrage de l'information : seul un petit nombre d'individus se distingue par son attention aux médias. Ces leaders d'opinion ont un niveau d'intérêt politique élevé, ont déjà fait leur choix et ont peu de chance d'être influencés. Face à des informations contradictoires, ils sélectionnent les sources d'information cohérentes avec leur orientation préalable, elle-même influencée par leur appartenance sociale. Par ailleurs, les électeurs dont le niveau d'intérêt politique est moins élevé se fient moins aux médias qu'aux relations sociales. Ils sont donc influencés par les leaders d'opinion, qui retraduisent les messages médiatiques dans les échanges quotidiens (« two-step flows of communication »). Comme ces face-à-face ont davantage de chances de se produire entre deux individus de même appartenance sociale, les orientations électorales ont tendance à s'uniformiser et à rester conformes aux variables lourdes.

Cours dialogué (la réponse est à noter dans le cours) :

Quelle limite pourrait-on opposer à l'analyse de P. Lazarsfeld aujourd'hui ? Réponse attendue : Depuis les années 1960, le développement de la télévision puis d'Internet pourrait entraîner une influence croissante des médias sur les comportements électoraux.

Document 8 :

Remarque préalable : on rappellera que le débat entre F. Hollande et N. Sarkozy a eu lieu entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2012.

Q1) Parmi les électeurs ayant voté F. Hollande au premier tour, combien ont trouvé qu'il était meilleur que N. Sarkozy lors du débat ? Même question pour N. Sarkozy

Q2) Peut-on en déduire que c'est le débat de l'entre-deux tours qui détermine le vote au second tour ?

Q3) Quelle donnée du document vous semble la plus appropriée pour illustrer cette sous-partie ?

Réponses :

Q1) Sur 100 personnes ayant voté F. Hollande, 80 le jugent meilleur que N. Sarkozy lors du débat. Sur 100 personnes ayant voté N. Sarkozy au 1^{er} tour, 72 le jugent meilleur que F. Hollande lors du débat.

Q2) Ce n'est pas nécessairement parce que les électeurs ont trouvé un candidat meilleur que l'autre lors du débat qu'ils votent pour lui. La causalité peut être inverse : ce serait parce qu'ils comptent voter pour ce candidat, parce qu'ils sont en adéquation avec ses idées, qu'ils jugent sa prestation meilleure. Par exemple, ce sont les électeurs qui ont déjà voté F. Hollande ou J-L. Mélenchon au 1^{er} tour qui jugent F. Hollande le meilleur. Ce serait donc l'orientation partisane qui détermine la perception du débat, et non l'inverse.

Remarque : l'objectif de cette question est de montrer aux élèves qu'ils ne doivent pas se contenter de la première lecture du document, mais qu'ils doivent en approfondir l'analyse en utilisant l'ensemble des

données. On pourra inviter les élèves à expliquer leur point de vue à l'oral en l'illustrant par des données précises du document. A l'oral, la nécessité d'expliquer son point de vue et de l'illustrer prépare les élèves à l'argumentation (construction des paragraphes) en éludant les difficultés propres à l'écrit.

Q3) Seulement 6% les téléspectateurs ont changé d'orientation de vote après le débat télévisé.

Cours dialogué (la réponse est à noter dans le cours) :

Le document 8 confirme-t-il ou infirme-t-il l'analyse de P. Lazarsfeld ? Réponse attendue : le document confirme l'analyse de P. Lazarsfeld. L'impact des médias semble toujours limité, et les individus semblent toujours filtrer les informations qui leur parviennent en fonction de leur orientation antérieure.

3. Activité spécifique : La diversité des motifs de la non-participation électorale des classes populaires

Document 1

Rappels et application des notions du cours

Q1) Dans votre cours, quel déterminant de la participation politique avez-vous étudié ? Quel est le déterminant abordé dans cet extrait ? Quel lien pouvez-vous faire entre ces deux variables ?

Q2) Quelle notion vue en cours permet d'expliquer la moindre participation des classes populaires ?

Q3) Sur quelle méthode d'enquête sociologique repose cet extrait, et en quoi celle-ci permet-elle de compléter les apports de l'enquête statistique ?

Q4) Dans le premier paragraphe du document, relevez trois catégories de personnes ne pouvant pas voter aux élections. Rappelez en quoi cette non-participation est différente de l'abstention.

Q5) Rappelez la distinction entre abstention hors-jeu et dans le jeu. À quelle catégorie pouvez-vous associer les exemples du document ?

Structuration des paragraphes

Q6) Dans le tableau suivant, associez un exemple à chaque motif de non participation. Lorsque c'est possible, associez également une notion vue en cours. (les réponses sont en gras)

Motif de non participation	Exemple tiré du document	Notion du cours
Incompréhension de l'offre politique	Yannick	Abstention hors-jeu Cens caché
Eloignement matériel, accès insuffisant à l'information sur les enjeux de la campagne et les propositions des candidats	Michel	Abstention hors-jeu
Eloignement social, méfiance ou rejet vis-à-vis du personnel politique	Philippe	Abstention hors-jeu
Incompréhension du système électoral ou impossibilité de s'inscrire sur les listes électorales.	Leila	Non-inscription

Rédaction argumentée

Q7) En vous aidant du tableau, répondez au sujet : « pourquoi peut-on dire que la moindre participation des classes populaires obéit à des logiques multiples ? »

Vous veillerez à :

- structurer vos paragraphes sous la forme idée directrice – explication – exemple.
- utiliser et définir les notions du cours.
- utiliser des références précises des documents.

Vous soulignerez les éléments de cours et citerez précisément le document.

Le professeur peut proposer aux élèves de regrouper les lignes 3 et 4 du tableau.

Trois modalités possibles d'organisation des activités :

- Option 1 : on pourra construire la synthèse en groupe après un temps de travail individuel.
- Option 2 : on pourra relever les travaux des élèves en fin de séance. Certains travaux pourront être repris lors de la séance suivante en reprenant les points positifs, les points négatifs, et en construisant un corrigé à partir de ces travaux.
- Option 3 : après avoir déterminé les idées directrices en cours, on divisera la classe en plusieurs groupes, chacun prenant en charge un paragraphe. L'exercice peut ainsi être réalisé plus rapidement, chaque groupe ayant conscience de devoir expliquer clairement les notions en jeu pour que l'ensemble de la classe puisse comprendre la partie dont il a la charge.

Réponses :

Q1) La participation électorale est moins forte pour les classes défavorisées et les personnes peu diplômées. Comme ces dernières sont sur-représentées parmi les classes populaires, ces deux déterminants sont pertinents ici.

Q2) Le cens caché explique la moindre participation des classes populaires en raison d'un sentiment d'incompétence face aux enjeux électoraux.

Q3) Cet extrait présente des entretiens dans lesquels la parole des enquêtés est laissée assez libre (ils sont seulement guidés par une question large sur les raisons de leur absence de participation électorale). Contrairement à une enquête statistique reposant sur le traitement de données ou même sur un questionnaire, cette méthode permet de faire émerger des explications auxquelles le chercheur n'aurait pas forcément pensé spontanément, dans une démarche compréhensive qui s'intéresse au sens que les acteurs donnent à leurs actions.

Q4) Les personnes ne remplissant pas les conditions requises pour avoir le droit de vote (nationalité française, condamnation....) ne peuvent pas voter. A ces personnes s'ajoutent celles qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, et les mal-inscrites (dans leur ancienne commune par exemple).

Q5) L'abstention « hors-jeu » traduit un éloignement politique constant, alors que l'abstention « dans le jeu » traduit une abstention intermittente. Elle est le fait d'électeurs informés, auxquels l'offre politique ne convient pas à un moment donné. Ici, les entretiens traduisent une abstention hors-jeu.

Q6) Selon C. Braconnier et N. Mayer dans *Les inaudibles, sociologie politique des précaires*, près de 44% des populations défavorisées ne vote pas. Il s'agit d'une abstention hors-jeu, traduisant un éloignement constant de la participation politique. Cette moindre participation des classes défavorisées peut s'expliquer de plusieurs manières.

La moindre participation des classes défavorisées peut tout d'abord être liée à un sentiment d'incompétence politique. Les personnes sans diplôme ou faiblement diplômées sont surreprésentées dans les classes populaires. Ces scolarités courtes provoqueraient un sentiment d'incompétence politique sur les questions électorales qui empêcherait les individus de voter, à l'image d'un « cens caché ». Certains entretiens réalisés par C. Braconnier et N. Mayer dans *Les inaudibles, sociologie politique des précaires*, vont dans ce sens. Yannick explique que « disons que c'est trop compliqué parfois ce qu'ils racontent ou... C'est compliqué, hein. J'sais pas. J'comprends pas trop, des fois ! ». Cette analyse permet d'expliquer la corrélation entre classe sociale, niveau de diplôme et non-participation, mais ne permet pas d'appréhender la diversité des motifs d'abstention.

La moindre participation des classes populaires peut ainsi être liée à un éloignement matériel ou social par rapport aux enjeux des campagnes et aux propositions des candidats. Au niveau matériel, Michel vit dans un camping-car et peut regarder la télévision grâce à ses seuls panneaux solaires. Comme le climat est défavorable, il ne peut s'informer pendant la campagne ce qui le conduit à s'abstenir. Philippe explique davantage son abstention par un éloignement social « Moi, je suis apolitique parce que... qu'est-ce que tu veux que je vis, si je vis une vie comme ça ? C'est parce que j'ai envie d'être tout seul. Moi, je crois plus en rien... » Il s'exprime sur les questions politiques, mais sous la forme du rejet : « [Les candidats,] ils pensent à leur gueule, ils pensent pas au... ouais, ils disent : ouais, on va faire ci, on va faire ça, on va ramener toutes les boîtes qui se sont exportées, on va les ramener, nanani... oh, le chômage, oh, y'aura plus de chômage, les impôts, on va les baisser, les autres, les riches, on va les faire raquer... Bon... Oh, faut arrêter les gars, oh ! »

Enfin, la moindre participation des classes populaires peut être liée non pas à l'abstention lors du scrutin, mais à la non-inscription ou à la mal-inscription sur les listes électorales. Celle-ci peut être liée à la sur-représentation des étrangers et des condamnations dans les catégories populaires, mais surtout à une incompréhension du système électoral. Par exemple, Leïla souhaitait voter, mais n'est pas passée à la mairie pour s'inscrire, parce qu'elle pensait que le fait d'avoir le droit de vote était lié au fait de payer des impôts.

Grille d'autoévaluation : les élèves peuvent utiliser cette grille à la fin de leur travail pour vérifier qu'ils ont bien rempli les attentes. Elle devra correspondre le mieux possible aux attentes de l'évaluation finale. Cette grille peut également être utilisée comme référence si des travaux d'élèves sont commentés en groupe.

	Observations
<p>Organisation générale</p> <p>Mon devoir est-il bien structuré autour de deux ou trois idées principales ?</p> <p>Ces idées sont-elles clairement identifiables au début des paragraphes, et répondent-elles explicitement à la question posée ?</p>	
<p>Structuration interne des paragraphes</p> <p>Chaque paragraphe est-il structuré sous la forme idée principale– explication – exemple ?</p> <p>Chaque paragraphe est-il structuré autour d'une idée spécifique, et d'une seule ?</p>	
<p>Éléments de fond</p> <p>Ai-je utilisé les notions-clé du cours ? (abstention hors-jeu, cens caché, non-inscription)</p> <p>Ai-je utilisé précisément le document, et ai-je explicitement précisé que je cite le document lorsque je le fais ?</p>	

4. Evaluation

Le sujet est présenté sous la même forme qu'au baccalauréat, afin que les élèves connaissent l'objectif à atteindre. Les consignes sont ensuite décomposées pour favoriser l'apprentissage de l'argumentation. Le temps imparti à l'évaluation peut être légèrement plus important que le temps accordé au baccalauréat (1h), afin de prendre en compte la décomposition de l'exercice.

Sujet : Comment expliquer l'instabilité des comportements électoraux ?

Rappel : vous veillerez à

- mobiliser les notions du cours, que vous définirez précisément.
- citer précisément le document
- organiser votre raisonnement autour de deux ou trois paragraphes clairement structurés (idée principale – explication – exemple).

Vous pourrez vous référer à votre grille d'évaluation habituelle pour vérifier que vous répondez bien aux attentes de l'épreuve.

Le professeur peut demander aux élèves de souligner les éléments de cours, et de citer explicitement le document.

Option 1 : le professeur donne aux élèves les idées directrices de chaque paragraphe, afin qu'ils puissent se concentrer sur l'exploitation du document, la mobilisation du cours et la construction des paragraphes.

- Idée n°1 : l'orientation électorale dépendrait davantage du positionnement des candidats sur certaines questions, ce qui soumet le vote à l'offre et à la conjoncture politiques de court terme. Cependant, cette analyse rencontre des limites
- Idée n°2 : les transformations de la structure sociale remettent en cause l'impact des variables sociales traditionnelles sur le vote. La diversité des variables de position sociale contribue à fragmenter l'orientation électorale.

Option 2 : le professeur demande aux élèves de relever dans le document les éléments qui répondent aux idées directrices, puis de leur associer les notions-clé du cours. On leur demande ensuite de rédiger la synthèse à l'aide des questions précédentes.

Q1) Relevez dans le document les éléments qui montrent l'émergence d'un vote soumis à la conjoncture politique.

Q2) Relevez dans le document les éléments qui montrent l'érosion des variables sociales traditionnelles, et les éléments qui évoquent le renouvellement des déterminants de l'orientation électorale.

Q3) Quels éléments de cours pouvez-vous associer à chacune des réponses précédentes ?

Q4) À l'aide des questions précédentes, répondez au sujet proposé.

Proposition de corrigé :

La volatilité du vote s'explique en partie par le développement d'un vote sur enjeu. Celui-ci désigne le fait que les électeurs réalisent leur choix en fonction de la manière dont les candidats se positionnent sur une question donnée. Les électeurs se positionneraient en fonction des questions qui émergent lors de chaque campagne électorale « au coup par coup ». Ainsi, la question de l'immigration expliquerait qu'une partie de l'électorat de gauche et de droite se soit tournée vers le Front National, dont le positionnement sur cette question leur correspondait mieux.

Cependant, le vote sur enjeu semble assez peu expliquer les orientations électorales en France, car les positionnements des candidats sont peu différenciés, ou se superposent aux clivages traditionnels, à l'exception du vote FN et écologiste.

La volatilité des comportements électoraux s'explique également par la transformation des variables qui l'influencent. A partir des années 1970, le poids de certaines variables lourdes (notamment la classe sociale) se réduit, de fait de la « tertiarisation de l'économie », qui provoque une « «moyennisation» de la société (qui) viendrait brouiller les frontières de classe » et l'effritement de la classe ouvrière (« Les ouvriers, qui représentaient près de 40% des actifs aux recensements de 1962 et 1975, ne pèsent plus qu'un gros quart en 1998 »). On assiste alors à une érosion des orientations partisans traditionnelles. Cependant, la position sociale continue d'influencer les décisions électorales, en particulier le statut et le secteur d'emploi : « il n'y a pas un modèle unique et invariant du «vote de classe», qui serait celui des ouvriers votant pour la gauche, et l'orientation à gauche de plus en plus marquée des salariés non ouvriers et notamment ceux du secteur public rentre aussi dans la catégorie des «réalignements» de classe ». Ainsi, de multiples variables sociales entrent en jeu et provoquent des « réalignements et désalignements de classe », ce qui contribue à l'instabilité des comportements électoraux.

5. Bibliographie et sitographie

À l'usage des élèves

C. Braconnier, J-Y. Dormagen, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation en milieu populaire*, Folio Gallimard, 2007. Un chapitre de cette enquête peut être proposé en lecture personnelle aux élèves, pour leur montrer la richesse d'une enquête de terrain qui combine les différentes méthodes de la sociologie.

I. Martinache, « Voter : pourquoi et pour qui », *Alternatives économiques* n°312, avril 2012. La lecture de cette synthèse peut permettre aux élèves de voir mobilisées les notions dans un ordre différent de celui du cours, afin de les aider à se les approprier et à répondre de façon argumentée à une question sur ce thème.

X. Molénat, « Le nouveau visage des électeurs du FN », *Alternatives économiques* n°353, janvier 2016. Sa lecture permet d'approfondir l'analyse ouverte par le document 5b.

Sciences humaines n°236, avril 2012, dossier « Dans la tête de l'électeur ». La lecture pourra en être proposée aux élèves pour aborder le lien entre origine géographique et vote, la crise de la représentation politique (notamment dans les milieux populaires), ou encore l'idée d'un vote de plus en plus « stratégique ».

À l'usage du professeur et des élèves, pour prolonger la séance

G. Michelat, M. Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Presses de Science Po, 1977. On peut utiliser les entretiens menés par les auteurs pour aborder le poids des variables lourdes sur les comportements électoraux (appartenance sociale objective et subjective, religion). On peut également montrer les apports des approches quantitatives et qualitatives.

P. Perrineau, « La défidélisation des électeurs de J-M. Le Pen », in B. Cautrès et A. Muxel, *Comment les électeurs font-ils leurs choix ? – Le panel électoral français 2007*, Presses de Sciences Po, 2009. Des extraits de ce chapitre peuvent être utilisés pour construire une activité spécifique sur le modèle de celle proposée dans le corrigé, afin de mobiliser l'ensemble des notions vues dans le sous-thème et de s'entraîner à l'épreuve du baccalauréat.

Les travaux de P. Lazarsfeld, en particulier *The People's Choice* (1944) ne sont pas traduits en français et sont donc difficilement exploitables en classe. Ils peuvent cependant donner lieu à un travail commun entre Sciences économiques et sociales et Anglais. De courts extraits pourront également être exploités dans le cadre d'un enseignement de discipline non-linguistique, en section européenne. Ces extraits pourront être illustrés par les extraits vidéo du débat entre J.F. Kennedy et R. Nixon en 1960. Ce débat avait mis en exergue l'effet de la télévision naissante sur l'orientation électorale, bien que ces effets réels aient été nuancés par la suite.

À l'usage du professeur

N. Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, collection U, 2010. Une synthèse de référence, dont les chapitres 1 à 7 correspondent au sous-thème.

O. Fillieule, F. Haegel, C. Hamidi, V. Tiberj (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche*, Presses de Sciences po, 2017. Dans la première partie de l'ouvrage, quatre contributions proposent une réflexion appuyée sur les travaux de recherche les plus récents, en lien avec chacune des parties du cours (notamment « l'abstention et la participation électorales » pour la partie I du

cours, « du vote de classe au vote des classes » pour la partie II et « vote sur clivage et vote sur enjeu » pour la partie III).

Les deux articles suivants peuvent servir à enrichir les éléments évoqués dans l'activité spécifique :

A. Muxel, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, 2007/1, n°120.

C. Peugny, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », *Revue française de science politique*, vol. 65, n° 5-6, 2015.

Centre de recherches politiques de Sciences Po, www.cevipof.com : notes de recherche concernant de nombreuses études électorales, y compris sur les élections les plus récentes.

Centre de données sociopolitiques de Sciences Po : cdsp.sciencespo.fr/index.php : base de données et d'enquêtes électorales.

Un exemple de bonne copie est présenté en annexe.

5. ÉPREUVES D'ADMISSION

5.1 Épreuve orale de leçon

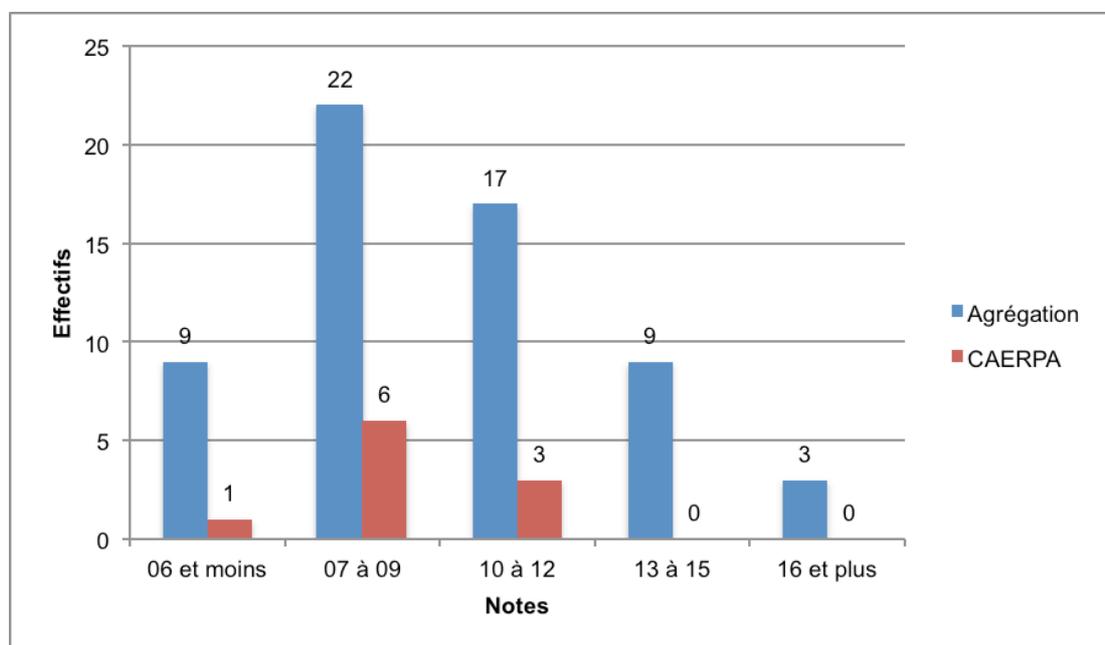
Jury : Cécile BOURREAU-DUBOIS, Maryse BRESSON, Claire JOIGNEAUX-DESPLANQUES, Christophe LAVIALLE, Judith LEVERBE-ROBICHEZ, Laure MEUNIER, Marc PELLETIER.

Rapporteur : Marc PELLETIER

a) Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	60	60	9,7	3,38	24	12,33
CAERPA	10	10	8,8	1,9	4	9,5

**Distribution des notes de l'épreuve orale de leçon
(agrégation et CAERPA)**



Pour l'agrégation, les moyennes des candidats sont plus élevées que celles de la session précédente : moyenne de l'ensemble des candidats : 9,7 (9,3 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 12,3 (11,6 en 2017). En revanche pour le CAERPA, les résultats ont sur cette épreuve ont nettement diminué et sont plus faibles que ceux de l'agrégation : moyenne de l'ensemble des candidats : 8,8 (10 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 9,5 (12,5 en 2017).

b) Exemples de sujets

➤ Sujets à dominante économie

- Le prix est-il toujours un bon signal ?
- Comment expliquer la rigidité des prix ?
- Le salaire est-il un prix comme les autres ?
- Faut-il supprimer le smic ?
- Comment se fixent les salaires ?
- Comment financer les retraites ?
- Protection sociale et emploi
- Faut-il limiter l'endettement public ?
- Une dette est-elle toujours un fardeau ?
- Faut-il protéger la concurrence ?
- La santé est-elle un bien économique comme les autres ?
- Les agents économiques sont-ils rationnels ?
- La croissance a-t-elle un avenir ?
- Progrès technique et emploi
- La fin du libre échange ?
- Peut-on se passer de politique industrielle ?
- À quoi servent les impôts ?
- Qu'est-ce qu'une bonne fiscalité ?
- Faut-il arbitrer entre quantité et qualité de l'emploi ?
- Zone euro : convergence ou divergence ?
- La convergence des économies au sein de la zone euro
- Asymétries d'information et politique économique
- Épargner ou consommer ?
- L'euro est-il une bonne monnaie ?
- La monnaie n'est-elle qu'un instrument ?
- La rareté est-elle dépassable ?
- Croissance et répartition
- À quoi sert le modèle du marché de la concurrence pure et parfaite ?
- Y-a-t-il un arbitrage inflation-chômage ?
- Peut-on réduire le chômage sans relancer l'inflation ?
- Les banques centrales sont-elles toutes puissantes ?
- Comment la science économique prend-elle en compte les questions environnementales ?
- Anticipations et efficacité des politiques macroéconomiques
- La crise de 2007-2008 est-elle singulière ?
- Le chômage involontaire
- L'autonomie des politiques budgétaires
- Faut-il combattre les rentes ?
- Les politiques monétaires peuvent-elles être considérées comme un outil de répartition des richesses ?

➤ **Sujets à dominante sociologie et/ou science politique**

- Famille et travail
- Famille et école
- Le travail a-t-il un genre ?
- Masculin, féminin : la fin des genres ?
- Genre et politique
- Solidarités et genre
- Solidarités privées, solidarité publique
- Qu'est-ce qu'un quartier sensible ?
- Bourgeoisie et classes moyennes
- Participation politique, participation sociale
- Démocratie et élite
- Les transformations des formes de protestation sociale
- État social et société de marché
- Le sociologue est-il un acteur engagé ?
- Bourdieu est-il devenu un classique ?
- La fin de *La distinction* ?
- Consommation et distinction
- Peut-on parler d'une culture populaire ?
- Les ouvriers, après la classe ouvrière
- Classe ouvrière, classes populaires
- Les réussites scolaires paradoxales
- L'entreprise comme objet sociologique
- Pauvreté et déviance
- Pourquoi s'engage-t-on ?
- Intérêts communs et mobilisation collective
- Comment les différences sociales peuvent-elles se transformer en inégalités ?
- Qu'est-ce qu'être jeune ?
- La génération : une catégorie d'analyse pertinente ?
- L'objectivation sociologique
- Statistiques et sociologie
- Expliquer ou comprendre ?
- Stigmate et intégration
- Qu'est-ce qu'être cultivé ?
- Réussite scolaire, réussite sociale
- Diplôme et emploi
- Que reste-t-il des conflits de classe ?
- Problème social, problème politique
- La bureaucratie

c) Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon

Les attentes du jury et les caractéristiques des prestations des candidats ne présentent pas de différences significatives par rapport à ce qui a pu être observé ces dernières années. Le rapport reprend ainsi largement les recommandations et conseils indiqués dans le précédent rapport.

- **Rappels des modalités de l'épreuve :**

La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de cinq heures. Elle prend la forme d'une leçon de trente minutes maximum (en économie ou en sociologie), suivie d'un entretien de vingt minutes. L'épreuve est dotée d'un coefficient 6.

- **Observations sur les prestations des candidats :**

Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas d'élargir la réflexion dans une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, puisque le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa.

Comme les années précédentes, les candidats ont quasiment tous satisfait aux exigences formelles de l'exercice : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé et rétroprojeté, développement structuré. Le jury a eu le plaisir d'assister à d'excellentes prestations témoignant d'une solide maîtrise scientifique et de qualités de présentation. Le jury déplore néanmoins que certains candidats ne possèdent manifestement pas le niveau de connaissances que l'on peut légitimement attendre d'un professeur de sciences économiques et sociales, notamment : maîtrise de concepts (sans se limiter à leur simple définition) et de travaux théoriques, connaissance des principaux repères historiques et de données factuelles de base, maîtrise d'indicateurs (*quelques illustrations : courbe de Phillips ; relations taux d'intérêt-taux de change ; effet revenu ; effet de substitution ; équilibre en situation de monopole ; monopole naturel ; théorie du salaire d'efficience ; modèle de Solow ; zone monétaire optimale ; dilemme du prisonnier ; théorèmes de l'économie du bien-être ; biens communs ; théorie de la rente différentielle ; formes de rationalité ; rationalité limitée ; équilibre de sous-emploi ; modèle IS-LM ; division du travail social ; processus d'intégration, processus de régulation ; utilitarisme ; types d'enquêtes sociologiques ; repère sur la sociologie de l'État ; querelle des méthodes ; champ ; odds ratio ; repères sur la sociologie du travail ; effet de structure ; capital social ; domination ; légitimité ; sociologie des organisations, effet d'âge, effet de génération ; effet d'hystérèse, etc.*).

Le jury rappelle que les qualités attendues de la leçon correspondent aux standards universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale, fût-elle de qualité. De la même façon, une leçon ne peut pas se réduire à la simple compilation de quelques ouvrages de bibliothèque sur le sujet : trop de candidats se contentent ainsi d'égrener des auteurs et des théories, sans les maîtriser en profondeur ou les relier explicitement au sujet. Ainsi le jury recommande aux candidats de ne pas se limiter à de simples citations et juxtaposition d'auteurs qui confinent parfois au *name-dropping* et éloignent le plus souvent du sujet. Plus que le nombre d'auteurs et de références scientifiques, c'est leur pertinence au regard du sujet, de la problématique, de l'argumentation et leur mobilisation effective qui sont appréciées.

Les bons candidats se caractérisent par leur capacité à faire dialoguer théories, auteurs et faits d'actualité pour construire une problématique adaptée au sujet et produire une réponse argumentée. Dotés d'une solide culture générale, ils sont en outre capables de répondre à des questions de base en économie, sociologie, science politique et histoire économique et sociale. Rappelons à cet égard qu'il est impératif pour les candidats de se tenir au courant de l'actualité économique et sociale, ainsi que des

développements récents en sciences sociales (*trop de candidats ont une connaissance datée des auteurs et des théories*). Il est également attendu une connaissance – au moins des ordres de grandeur – des grands indicateurs économiques et sociaux et des repères historiques tant sur les faits et politiques économiques et sociales que sur l'histoire des disciplines (économie, sociologie et science politique).

Les prestations les plus pénalisées souffrent d'un défaut de problématisation et d'un manque de cohérence dans la construction de l'argumentation, ainsi que d'un ancrage scientifique adéquat. Dès lors, l'exposé reste descriptif et se limite à un catalogue. Elles tendent également trop souvent à s'éloigner du sujet, lorsque que ce dernier est imparfaitement circonscrit en introduction. Ces défauts sont parfois liés à un usage contre-productif des ressources de la bibliothèque consistant à consulter un maximum d'ouvrages au détriment d'une réflexion personnelle approfondie sur le sujet.

Il est conseillé aux candidats de veiller à la rigueur de leur expression orale et écrite (*certain plans projetés comportent de nombreuses fautes d'orthographe et des expressions peu rigoureuses*).

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe ;
- l'absence de problématique réelle ; de nombreux exposés sont restés très descriptifs ;
- des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts majeurs de cohérence dans l'argumentation, témoignant d'une faible maîtrise disciplinaire.

L'épreuve de la leçon exige aussi un effort de communication. Trop de leçons se limitent à une lecture monotone d'un texte intégralement écrit. Le jury attend bien au contraire que les candidats s'expriment avec clarté, conviction et adoptent une élocution adaptée à l'exercice, ni trop lente ni trop rapide. Le rétroprojecteur et le tableau mis à disposition des candidats ne sont pas seulement des « points de passage obligés », ils doivent être utilisés comme de véritables supports de communication. Enfin, le temps de l'exposé est parfois mal maîtrisé (*temps d'exposé inférieur à vingt-cinq minutes ; exposé inachevé dans le temps imparti ; fort déséquilibre dans le traitement des différentes parties*).

L'entretien doit être conçu comme un temps de dialogue avec le jury portant d'une part sur l'exposé (reprise de points parfois intéressants mais insuffisamment développés dans l'exposé, prolongements et éclairages complémentaires en lien avec le sujet, questions sur les auteurs mobilisés...), et d'autre part sur des sujets variés, visant à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats dans différents domaines (économie, sociologie, sciences politiques et histoire économique et sociale). Les questions sont de difficulté graduée afin que le jury puisse être en mesure d'étalonner les prestations. Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres (théoriques, méthodologiques, factuelles...). Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Il est préférable d'avouer une ignorance plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions. Le jury tient évidemment compte, dans son appréciation et ses questions, du fait que les sujets peuvent quelquefois présenter des degrés de difficulté inégale.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps.

- **Repères pour la préparation à l'épreuve de leçon :**

Construire l'objet de la leçon et problématiser. Il existe une forte proximité entre l'exercice de la dissertation et celui de la leçon. Comme pour une dissertation, le premier enjeu est de construire l'objet d'étude qui ne se réduit pas à la simple énonciation ou lecture du sujet. Il importe donc de procéder à un véritable travail de problématisation. La définition des termes du sujet n'est pas qu'une simple « formalité » dont il faudrait se défaire par réflexe mécanique. Il s'agit d'une étape le plus souvent essentielle visant à déconstruire les notions clés du sujet pour le circonscrire et en repérer les enjeux. Cette étape peut aussi être le moment de « *casser les automatismes verbaux* »¹, par exemple en introduisant une distinction entre langage commun ou spontané et langage scientifique, en s'interrogeant sur la (les) mesure(s) de tel ou tel phénomène, en passant du singulier au pluriel, en ayant recours à l'histoire... Pour favoriser ce travail de construction et de problématisation de l'objet, plusieurs registres de questionnements sont possibles : quels sont les enjeux sociaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques ? Quel(s) sens donner aux concepts mobilisés ? Quels en sont les usages sociaux ? À quelles approches et enjeux théoriques le sujet renvoie-t-il ? Quels sont enjeux autour de la mesure du phénomène analysé ?, etc. C'est sur la base d'un questionnement de ce type que les termes du sujet peuvent être interrogés et que, progressivement, une problématique pertinente peut émerger.

Structurer et étayer l'argumentation. Sur la base d'une problématique clairement définie, il convient de construire une argumentation solidement étayée par des références scientifiques et une confrontation aux faits. L'articulation entre les théories, entre les faits, et entre les faits et les théories constitue souvent le cœur de l'argumentation et de sa progression. Il faut constamment veiller à la cohérence du propos au regard de la problématique retenue. Les titres de chaque partie doivent être explicites et rigoureux sur le plan scientifique. Les principales parties et sous-parties doivent s'enchaîner logiquement pour que l'ensemble puisse constituer une véritable démonstration. Il faut également s'assurer de la cohérence interne de chaque partie et sous-partie du développement.

Utiliser la bibliothèque de façon raisonnée. Le temps de préparation de cinq heures en bibliothèque n'est pas toujours utilisé de façon pertinente. Deux écueils principaux apparaissent : une sous-utilisation des ressources documentaires disponibles ou une sur-exploitation consistant à consulter un maximum d'ouvrages de façon plus ou moins ordonnée. Pour éviter ces deux écueils, il convient de se préparer à l'utilisation de la bibliothèque en travaillant son contenu en amont de l'épreuve (la liste des ouvrages par auteurs et par thèmes est disponible à la rubrique « Concours » du site Dgesco-Ens : <http://ses.ens-lyon.fr>). Le jury observe que trop de candidats se limite à l'utilisation de manuels au détriment des ouvrages scientifiques adaptés au sujet qu'ils doivent traiter. La consultation de manuels est à l'évidence un moyen de se rassurer et, à ce titre, peut être utile, mais les attendus scientifiques d'une leçon de l'agrégation obligent à se référer en premier lieu aux textes d'auteurs. Il est frappant de constater que nombre de candidats se contentent de reprendre – parfois *in extenso* – des extraits d'ouvrages sans véritablement en maîtriser le contenu ou sans réappropriation personnelle. Le jury rappelle que l'accès à la bibliothèque ne peut en aucun cas dispenser d'une réflexion personnelle approfondie. Dès la réception du sujet, il est essentiel de ménager un temps de réflexion personnelle avant de se reporter aux ouvrages de la bibliothèque.

Le temps de préparation réservé à la leçon, l'accès à la bibliothèque ne doivent faire oublier que la lecture d'ouvrages récents – au-delà des ouvrages indiqués dans la bibliographie des thèmes de l'écrit – est fortement recommandée et la maîtrise disciplinaire en sociologie et économie ne saurait se réduire à la lecture de manuels de base. Les ouvrages les plus fondamentaux des « grands auteurs » doivent ainsi être lus. Il est également nécessaire de se tenir au courant des évolutions scientifiques en économie et en sociologie, en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et – au moins – des ouvrages synthétiques. Dans cette perspective, le jury conseille aux candidats de travailler sur des manuels universitaires récemment actualisés, permettant de s'initier à la rigueur des raisonnements et de se tenir au courant des dernières avancées scientifiques.

¹ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Édition de minuit, 1984, p. 37.

Construire sa présentation. Le fond rejoint ici la forme. La leçon est aussi un exercice de communication. Il convient donc d'adopter une posture adéquate en soignant la qualité de l'expression orale et en faisant preuve de conviction. Le regard, la voix, le ton, la capacité à se détacher de ses notes participent pleinement à la qualité de la présentation et à sa réception par le jury.

Il est conseillé de projeter le plan (des transparents sont disponibles lors de la préparation) et d'écrire les noms des auteurs mobilisés au tableau lors de l'exposé oral. Le jury observe souvent une sous-exploitation du rétroprojecteur et du tableau alors qu'ils peuvent, dans bien des situations, utilement appuyer une démonstration et ponctuer la présentation.

Le jury conseille aux candidats d'accorder la plus grande importance à l'introduction qui permet de restituer la façon dont l'objet du sujet a été construit. C'est une étape indispensable aux examinateurs pour s'assurer que la problématique du sujet a fait l'objet d'une réflexion personnelle de la part du candidat et que l'exposé en couvre bien les différents aspects. Il importe donc d'indiquer explicitement comment on conçoit le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et les principaux enjeux qui seront privilégiés.

La conclusion de la leçon est trop souvent négligée soit par manque de temps, soit parce qu'elle se limite à une reprise des titres de chaque partie. La conclusion de la leçon est l'occasion de proposer une synthèse de la réflexion menée et d'ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier

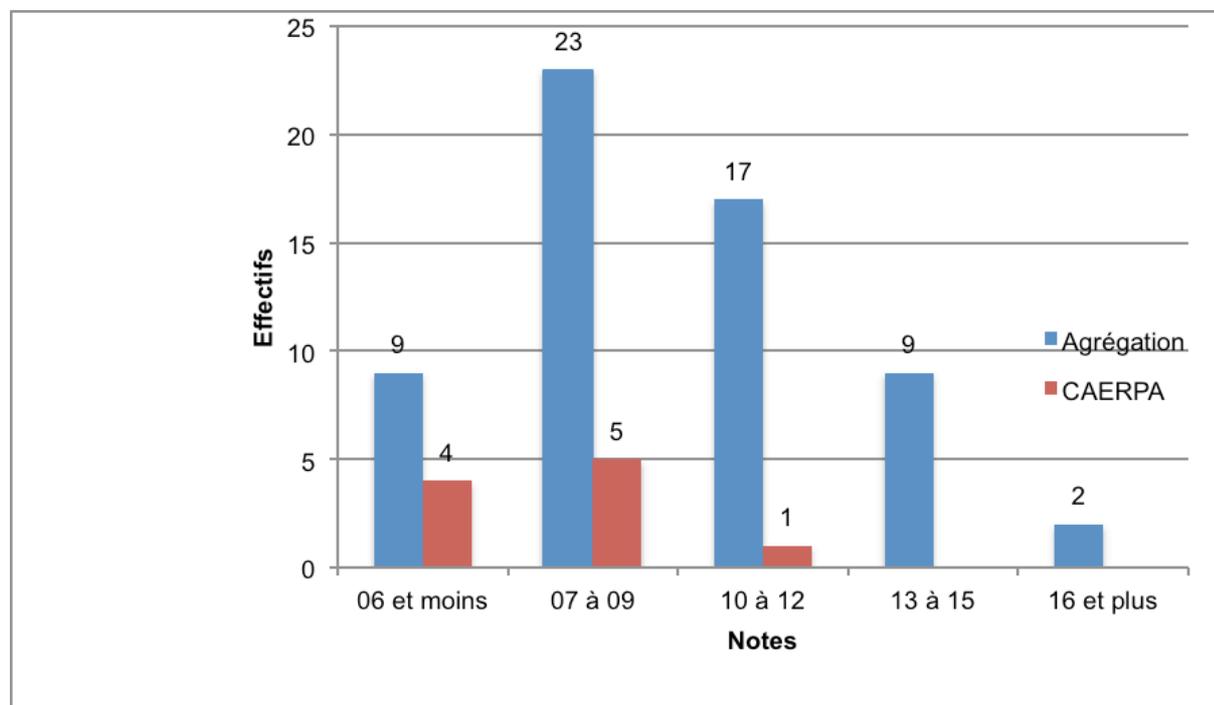
Jury : Dominique CHAMBLAY, Bernard CHRETIEN, Rodrigue CONAN, Véronique COUTURE, Judith LEVERBE-ROBICHEZ, Laure MEUNIER, Marc PELLETIER

Rapporteurs : Dominique CHAMBLAY, Bernard CHRETIEN, Rodrigue CONAN, Véronique COUTURE

a) Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	60	60	9,45	3,38	24	12,3
CAERPA	10	10	6,8	1,78	4	7,25

Distribution des notes de l'épreuve orale de commentaire d'un dossier (agrégation et CAERPA)



Concernant l'agrégation, les résultats à cette épreuve ne marquent pas d'inflexions majeures comparativement à la session précédente : moyenne de l'ensemble des candidats : 9,45 (10,4 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 12,3 (11,8 en 2017). Concernant le CAERPA, les résultats sont en baisse et se situent à un niveau très inférieur à ceux de l'agrégation : moyenne de l'ensemble des candidats : 6,8 (8,8 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 7,25 (11 en 2017). Ces résultats sont notamment liés à des insuffisances dans la partie mathématiques de l'épreuve.

b) Commentaires et recommandations

Composition des dossiers et déroulement de l'épreuve

Les dossiers sont en lien avec les programmes de sciences économiques et sociales du lycée (enseignements spécifiques, de spécialité et d'exploration). Chaque dossier est composé de deux parties. La première partie est un dossier documentaire : à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique ; à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier documentaire est constitué d'un ou de deux articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages ; il comprend des données statistiques. La seconde partie du dossier est consacrée aux mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales. Elle est constituée de deux exercices portant sur deux domaines distincts du programme de mathématiques. L'un des deux au moins est fondé sur les données quantitatives ou les outils mathématiques et statistiques fournis ou utilisés dans la première partie du dossier. Les dossiers proposés à cette session ainsi que des exemples d'exercices mathématiques sont présentés à la suite de ce rapport.

Le candidat dispose de trois heures de préparation sans autre document que le dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. **Le candidat disposant d'une calculatrice personnelle ayant le mode examen peut l'utiliser lors de l'épreuve, sous réserve d'autorisation par le responsable des surveillants. Pour que l'usage d'une calculatrice personnelle soit effectivement autorisé, les candidats doivent se présenter avec leur calculatrice en mode examen éteint. L'activation du mode examen doit s'effectuer devant le responsable des surveillants. Les calculatrices fournies par le jury sont de types TI84 de Texas Instruments ou Casio 35+. Les modèles évoluant, les types de calculatrices proposés lors de l'épreuve sont susceptibles de changer d'une session de concours à l'autre ; cependant, quelle que soit la session, les machines proposées présentent toujours les mêmes fonctionnalités.**

L'épreuve se déroule de la façon suivante :

- Exposé : 15 minutes
- Entretien à partir de l'exposé : 15 minutes
- Interrogation sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales : 15 minutes (présentation par le candidat de ses résultats puis échange avec le jury).

Les observations et conseils présentés ci-dessous ne marquent pas d'inflexions majeures par rapport à la session précédente.

Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Comme en témoignent les résultats, l'épreuve de dossier a été globalement bien réussie, bien que la moyenne obtenue par l'ensemble des candidats se soit réduite par rapport à la session précédente. Le jury a eu la satisfaction d'assister à un certain nombre de prestations de qualité qui démontraient une capacité d'analyse des dossiers documentaires satisfaisante ainsi que de bonnes connaissances mathématiques. La majorité des candidats a géré convenablement le temps de l'exposé ; les plans étaient généralement bien présentés (le plus souvent à l'aide d'un transparent, ce qui est d'ailleurs conseillé pour les deux parties de l'épreuve : exposé et exercices de mathématiques) et respectés. Dans l'ensemble, les candidats ont manifesté, une certaine aisance orale.

Contenu de l'exposé et construction du commentaire

Comme les années précédentes, le jury tient à rappeler que le commentaire ne doit pas se réduire à un résumé, même pertinent, du dossier documentaire. Les exposés les moins bons se sont limités à une simple restitution des documents, sans perspective critique ni arrière-plan théorique ou illustration. L'exposé se cantonne alors à une paraphrase du dossier n'apportant aucun élément d'analyse probant et reprenant, sans mise en perspective, le plan de l'article principal du dossier. Il s'agit du défaut majeur et le plus couramment observé par le jury. L'exposé doit donc chercher à introduire une « valeur ajoutée ». Il convient, dès l'introduction, de contextualiser le dossier, son objet, les enjeux qu'il soulève, les références théoriques et méthodologiques auxquelles il renvoie. Le jury attend également que le candidat définisse clairement une problématique à partir de laquelle il structurera son exposé et sur laquelle il reviendra en conclusion. On peut tout à fait admettre que le candidat privilégie une dimension du dossier à une autre pour peu que ce choix soit pertinent au regard de la problématique adoptée. Les plans généralistes, « stéréotypés », transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Le jury porte donc une attention particulière à la construction et à la présentation de la problématique qui s'appuie sur le dossier documentaire, dans son ensemble ou sur l'une de ses dimensions, ainsi qu'à la qualité du plan proposé.

Une problématisation et une mise en perspective critique (notamment au regard de travaux économiques et/ou sociologiques sur le même thème) sont indispensables. Cela nécessite une maîtrise satisfaisante des connaissances scientifiques auxquelles le dossier fait référence. À cet égard, le jury a parfois constaté que certains candidats méconnaissaient certains concepts et références théoriques de base (*par exemple : capital culturel, indicateurs démographiques, socialisation primaire et secondaire, égalité des chances ou des conditions, taux de change*). Le jury a aussi constaté une maîtrise insuffisante de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques (*par exemple : la représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût), l'interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements, l'élasticité prix de la demande et de l'offre, la lecture de représentations graphiques, la délimitation graphique du surplus du consommateur et du surplus du producteur*). Par ailleurs, le jury regrette que bon nombre de candidats méconnaissent les différentes catégories d'enquêtes sociologiques et les confondent, ne portant pas attention aux biais méthodologiques que certaines d'entre elles peuvent comporter.

Il est attendu que les candidats maîtrisent parfaitement les références théoriques, les notions et les mécanismes présents dans les programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales, au-delà de ce qui est attendu d'un élève de terminale. Que le candidat établisse des prolongements au-delà des programmes peut être pertinent ; en revanche, l'apport surabondant de noms d'auteurs, sans lien explicite avec l'exposé, est reproché.

La présentation du dossier en introduction n'a d'intérêt qu'à la condition qu'elle ne se réduise pas à la lecture sans commentaire et sans mise en perspective, du ou des noms des auteurs, de l'ouvrage ou de la revue dont le ou les documents sont extraits.

L'utilisation d'un transparent est utile pour la présentation du plan, mais il convient de soigner la calligraphie, d'écrire suffisamment gros et de s'assurer que les membres du jury peuvent lire et recopier le plan projeté à tout moment de l'exposé.

Le jury est attentif à la qualité analytique du plan adopté, au soin apporté aux libellés, au fait qu'il soit suffisamment détaillé et structuré, de façon logique et rigoureuse. Au cours de l'exposé, le candidat doit veiller à montrer où il en est dans le déroulé du plan.

L'exposé doit respecter un certain équilibre du développement des différentes parties et, pour y parvenir, le candidat doit penser à gérer le temps imparti.

Le jury n'attend pas un exposé-type ; il évalue avant tout la capacité du candidat à s'appropriier le dossier et à l'utiliser au service de ce qu'il veut montrer ou démontrer. Ainsi les prestations de plusieurs candidats, à partir d'un même dossier, peuvent être satisfaisantes quand bien même elles sont différentes.

Le fléchage disciplinaire des dossiers en science économique ou en sociologie ne doit pas conduire, si le thème s'y prête (sur l'emploi par exemple), à s'interdire tout croisement disciplinaire qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le jury accorde une grande importance à la qualité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et à établir un lien visuel avec les membres du jury, ainsi qu'une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus de la part du jury.

L'entretien

L'entretien débute dès que le candidat a terminé son exposé, même si celui-ci n'a pas duré 15 minutes. En revanche, ne pouvant excéder le temps imparti, le jury interrompt l'exposé qui ne serait pas achevé à temps.

L'entretien est un temps de dialogue avec le jury. Les questions sont centrées sur le thème du dossier. Elles ne visent en aucune façon à piéger le candidat ou à le mettre en difficulté. Elles doivent lui permettre de prolonger sa réflexion en apportant des précisions ou des approfondissements et de développer des points peu ou pas abordés lors de l'exposé. Le jury attend des réponses claires et concises. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées sont pénalisées. Durant cette phase, le jury attend que le candidat fasse preuve d'ouverture et de réactivité.

Critères d'évaluation

Le jury fonde son évaluation sur des critères suivants :

- Capacité à analyser le dossier, notamment avec un regard critique.
- Capacité à problématiser et à construire un plan.
- Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.
- Maîtrise des outils de mathématiques et de statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales.
- Qualité de la présentation orale.

Remarques complémentaires sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

Le programme de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales est publié au *Bulletin officiel* spécial n°1 du 27 janvier 2011.

Ce rapport reprend celui de la session précédente.

Déroulement de l'entretien

Le candidat expose ses résultats ; le candidat peut utiliser un transparent qu'il aura réalisé lors de la préparation. Apprécié par le jury, il permet d'avoir une vue d'ensemble du travail effectué par le candidat. Le jury oriente son questionnement en fonction des points particuliers de l'exercice qu'il souhaite voir expliciter par le candidat. Si le candidat n'a pas su répondre à une question lors de la préparation ou a donné une réponse erronée, le jury intervient sous forme d'indication ou de questionnement. La réactivité du candidat est alors prise en compte.

Commentaires généraux

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales. Cette partie de l'épreuve doit être préparée soigneusement en amont du concours et le candidat doit prévoir un temps suffisant lors des trois heures de préparation pour traiter l'exercice de mathématiques. L'évaluation en mathématiques a d'ailleurs eu un caractère discriminant dans l'évaluation globale de l'épreuve : des candidats ayant réalisé un bon exposé ont pu être pénalisés par un manque de compétences en mathématiques ; *a contrario*, d'autres ont profité de leur excellente prestation sur l'exercice de mathématiques.

Les connaissances du candidat sur les notions du programme et ses capacités à les exploiter sont évidemment au cœur de l'évaluation de sa prestation. Le jury souhaite qu'au delà de la bonne application d'une formule, (par exemple celle donnant le taux d'évolution moyen), le candidat puisse en expliquer le sens si cela lui est demandé. Le jury attend également que le candidat fasse preuve de clarté et de rigueur lors de la présentation de ses résultats et des méthodes utilisées et qu'il sache évidemment interpréter les résultats obtenus. On rappelle qu'en sciences économiques et sociales les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes mais pour leur signification.

Devant une éventuelle difficulté du candidat, le jury évalue les capacités d'analyse et de réflexion de celui-ci ainsi que son sens critique à l'égard des démarches adoptées ou des résultats obtenus (en particulier lorsque ceux-ci sont aberrants). Ces compétences sont d'autant plus importantes que tous les exercices sont contextualisés et/ou proposent la modélisation d'une situation issue de champs divers, souvent à caractère socio-économique. La longueur des énoncés ne préjuge pas de leur niveau de difficulté. Si certains exercices mobilisent des connaissances de niveau universitaire, tous les sujets sont pour partie appuyés sur des connaissances et des compétences de niveau lycée. Il est donc attendu que les contenus mathématiques de l'enseignement secondaire en série ES soient maîtrisés.

Remarques particulières

Le jury tient à insister sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme. Compte tenu de la place des statistiques et des probabilités dans les programmes actuels du secondaire et de leurs nombreuses applications dans les champs socio-économiques, ces sujets prennent néanmoins une large place dans les interrogations.

- **Analyse, Calcul littéral et algébrique :**

La maîtrise des techniques analytiques et de certains calculs de base est inégale selon les candidats. Les fonctions exponentielles et logarithmes, puissances doivent être connues et maîtrisées. Le candidat doit savoir calculer (une dérivée, une primitive, une intégrale, une limite ...) tout en présentant ses calculs de façon rigoureuse, donner du sens et interpréter mathématiquement le résultat obtenu pour la situation donnée.

- **Statistiques :**

Le principe de proportionnalité entre aire et effectifs (ou fréquences) dans certaines représentations graphiques de séries statistiques n'est pas toujours respecté. Les notions de médiane et de quantile sont connues, les indicateurs de dispersion (variance, écart-type, écart inter-quartile) sont moins bien maîtrisés. Certains candidats ne maîtrisent pas les propriétés concernant les moyennes pondérées.

- **Probabilités :**

Le jury a constaté une bonne connaissance de la loi normale.

La loi binomiale n'a pas été maîtrisée par certains candidats, la représentation par arbre pondéré a même posé des difficultés à plusieurs candidats.

On attend que les candidats donnent du sens à la modélisation probabiliste. On rappelle que les graphes probabilistes et le calcul matriciel associé sont au programme.

- **Usage des calculatrices :**

Depuis 2006, des calculatrices sont fournies aux candidats afin d'éviter l'usage des calculatrices personnelles sans mode examen. Il est donc indispensable que les candidats soient capables d'utiliser une calculatrice de base (types *T184* de *Texas Instruments* ou *Casio 35+*) non seulement pour effectuer des calculs de base, des représentations graphiques de fonctions mais aussi pour le calcul matriciel, les calculs

statistiques et de probabilité (distributions de probabilité). Il faut toutefois observer que les modèles évoluent régulièrement. Dans tous les cas, les machines présenteront toujours les mêmes fonctionnalités.

Quelques conseils aux futurs candidats à l'épreuve

La préparation de l'exercice de mathématique est un investissement rentable pour le futur candidat. S'il est nécessaire de manifester des connaissances solides à propos de concepts plus élaborés pour se voir attribuer une excellente note, il est, *a contrario*, très pénalisant de se présenter à l'épreuve sans une maîtrise convenable des contenus et méthodes enseignés en mathématiques dans l'enseignement secondaire : un professeur agrégé de sciences économiques et sociales doit pouvoir manipuler avec un certain recul les outils et concepts abordés par les élèves de lycée en mathématiques en général et dans l'analyse et le traitement de l'information chiffrée en particulier.

Les futurs candidats aux épreuves sont donc invités à approfondir leurs connaissances en mathématiques, en commençant par s'assurer de la maîtrise des plus élémentaires d'entre elles. La maîtrise des concepts et des outils mathématiques ne saurait se départir des méthodes d'analyse et de sens critique indispensables à toute démarche pédagogique. Au final, les mathématiques ne se réduisent pas à l'application de recettes. Quelques connaissances essentielles et du bon sens doivent permettre d'aborder sereinement cette épreuve.

Éléments bibliographiques en mathématiques et statistiques :

Pour une très bonne préparation de base :

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- Cécile Hardouin *Les Maths au Capes* de sciences économiques et sociales - Dunod
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

Pour approfondir :

- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, ECS (pour y trouver la notion d'estimateur), ECE ou ECT.

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes.
- Les annales corrigées du Bac ES ou du BTS CGO.

c) Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)

Dossiers de sociologie :

Dossier 1

Document : Céline LAISNEY, « Disparités sociales et alimentation », *Centre d'études et de prospectives*, n°9, novembre 2013, ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Dossier 2

Document : Cédric HUGRÉE, « Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, 2016/2, n°114.

Dossier 3

Document : Noémie LE DONNÉ, « L'éducation au prisme des enquêtes PISA », *Idées économiques et sociales*, n°187, 2017.

Dossier 4

Document 1 : Louis Chauvel, *La spirale du déclassement. Essai sur la société des illusions*, Seuil, 2016. (extraits)

Document 2 : Insee, « Déciles de revenu disponible des ménages selon la configuration familiale en 2015 », 2017.

Dossier 5

Document 1 : Tiaray Razafindranovona, « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *INSEE Première*, n° 1659, juillet 2017

Document 2 : Raymond BOUDON, *L'inégalité des chances, La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Éditions Armand Colin, Paris, 1973. (extraits)

Dossier 6

Document 1 : Auriane Renaud, François Sémécurbe, « Les habitants des quartiers de la politique de la ville. La pauvreté côtoie d'autres fragilités », *Insee*, 2016.

Document 2 : Serge Paugam, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, 1991. (extraits)

Document 7

Document : PÉLABAY (Janie) et SÉNAC (Réjane), « Figures du citoyen critique », *Note ENEF 45*, Sciences Po CEVIPOF, juillet 2017, p.10.

Dossiers de science économique :

Dossier 1

Document : « France : croissance malmenée. Perspectives 2016-2018 », *Revue de l'OFCE*, n° 148, 2016.

Dossier 2

Document : Thierry Mayer, « Brexit, Trumpit : la fin des accords régionaux ? Conséquences pour l'industrie automobile », *La Lettre du CEPII*, Novembre 2016.

Dossier 3

Document : Antoine HERLIN, Alexis GATIER, « La croissance potentielle en France », *Trésor-Éco*, n°206, 28 septembre 2017.

Dossier 4

Document : Anton Brender et Florence Pisani, *L'économie américaine 2018*, La Découverte, 2018. (extraits)

Dossier 5

Document : Mathilde Didier, Alexis Loublie, Arthur Soulethie, « Électricité verte : les avantages d'une approche européenne », *Trésor-éco*, Mai 2017.

Dossier 6

Document : Yves-Emmanuel BARA, Jean-Baptiste BERNARD, Titouan BLAIZE, Benoît CAMPAGNE, Laetitia FRANÇOIS, Yasmine OSMAN, « Pourquoi l'inflation est-elle si faible dans le monde ? », *Trésor-Éco*, n° 208, octobre 2017.

Dossier 7

Document : Gérard Cornilleau, Henri Sterdyniak, « Faut-il une nouvelle réforme des retraites ? », *Revue de l'OFCE*, Policy brief, n°26, 2 novembre 2017.

Dossier 8

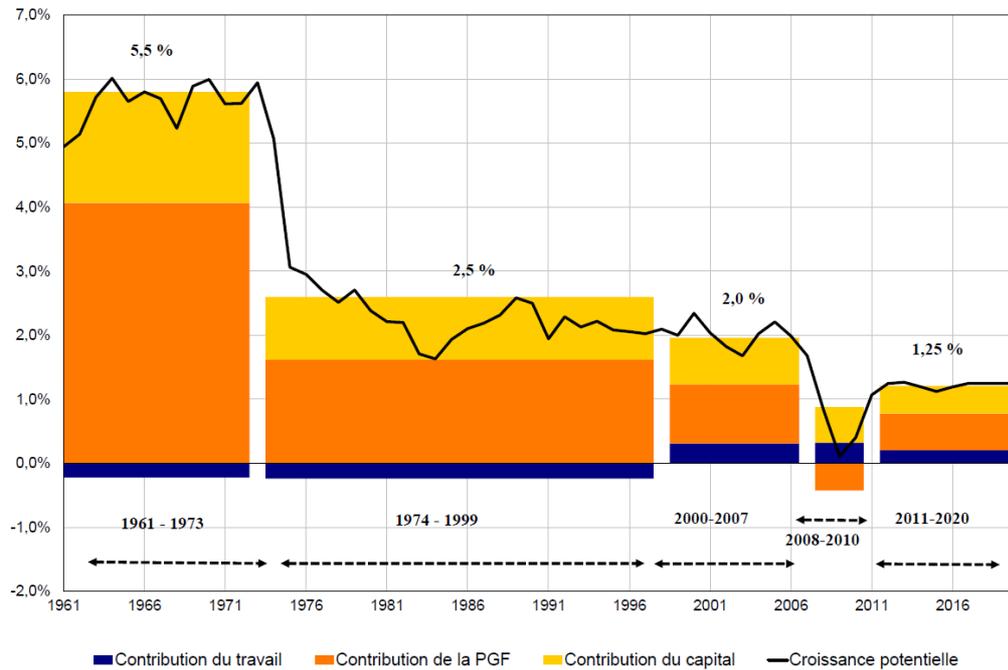
Document 1 : Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776. (extraits)

Document 2 : *Tableaux de l'économie française*, Insee, 2017.

d) Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)

Sujet A (en lien avec le dossier d'économie n°3)

Graphique 3 : Croissance potentielle et contributions moyennes des facteurs depuis 1961



Note de lecture : sur la période 1974-1999, la croissance potentielle est en moyenne de 2,5 %, la contribution du facteur travail est de -0,2 % (barre bleue), celle du capital de 1,0 % (barre jaune), celle de la PGF de 1,5 % (barre orange). Source : Insee, estimations DG Trésor.

Partie A

1. Sur le graphique 3, la croissance potentielle de 1961-1973 est en moyenne de 5,5%. Déterminer le taux d'évolution moyen annuel sur cette période.
2. Déterminer le taux d'évolution de l'année 1961 à l'année 2007.
3. Dans l'encadré 1, on définit l'*output gap* (OG) comme la différence entre le PIB et le PIB potentiel (PIB*), mesurée en points PIB potentiel :

$$OG = \frac{PIB - PIB^*}{PIB^*} \quad \text{où} \quad PIB = PGF \times L^\alpha \times K^{1-\alpha}$$

On admet que le facteur travail s'écrit $L = POP_{15-64} \times TX_{act} \times (1 - U) \times NBH$ où POP_{15-64} désigne la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans), TX_{act} le taux d'activité, U le taux de chômage et NBH la durée de travail (nombre moyen d'heures de travail par personne et par an).
 Sous l'hypothèse que $POP_{15-64} = POP_{15-64}^*$, $K = K^*$ et $OG \approx \ln\left(\frac{PIB}{PIB^*}\right)$ où \ln est la fonction logarithme népérien, exprimer L'OG comme la somme des composantes conjecturales des facteurs de productions.

Partie B

1. Dans une entreprise, la recette (en euros) que procure la vente d'un article est liée au prix unitaire p (en euros) de cet article par la relation :

$$R(p) = 2500 \times p \times e^{-\frac{p}{100}}$$

Existe-t-il une valeur de p qui maximise la recette R ?

2. Cette même entreprise fabrique deux autres articles A et B. Le coût total de fabrication (en euros), noté C , et les demandes respectives de ces deux articles sont donnés par :

$$\begin{aligned}C(q_A, q_B) &= q_A^2 + 2q_B^2 + 10 \\q_A &= 44 - 2p_A - p_B \\q_B &= 38 - p_A - p_B\end{aligned}$$

où p_A et p_B sont les prix respectifs en dizaine d'euros de ces articles.

- Déterminer, en fonction de q_A et q_B , le profit $P(q_A, q_B)$.
- Déterminer les points stationnaires de la fonction P .
- En déduire les niveaux de production qui maximisent le profit.
- Quels sont les prix des articles A et B qui suscitent une demande correspondant à ces niveaux optimaux ?

Sujet B (en lien avec le dossier d'économie n°8)

Document 2 : Tableaux de l'économie française, Insee, 2017.

Enseignement des 1^{er} et 2nd degrés

Effectifs d'élèves et d'étudiants dans l'enseignement public et privé

en milliers

	1980	1990	2000	2010	2014 (r)	2015 (p)
Premier degré éducation nationale	7 396,3	6 953,4	6 552,0	6 664,3	6 788,6	6 805,2
Pré-élémentaire	2 456,5	2 644,2	2 540,3	2 539,1	2 574,9	2 563,6
Élémentaire	4 810,0	4 218,0	3 953,0	4 080,8	4 165,7	4 193,0
ASH ¹	129,8	91,2	58,7	44,3	48,0	48,7
Second degré éducation nationale	5 309,2	5 725,8	5 614,4	5 353,2	5 497,1	5 536,4
Premier cycle	3 261,9	3 253,5	3 290,9	3 126,4	3 243,6	3 229,8
Second cycle professionnel	807,9	750,0	705,4	705,5	663,0	667,0
Second cycle général et technologique	1 124,4	1 607,6	1 501,5	1 425,7	1 498,9	1 550,9
Enseignement adapté (SEGPA)	114,9	114,6	116,6	95,6	91,7	88,8
Second degré agricole	117,1	116,2	151,3	149,9	143,7	144,5
Centre de formation des apprentis	244,1	226,9	376,1	433,5	411,8	410,8
Scolarisés dans étab. santé	96,2	88,2	81,4	71,5	70,3	71,4
Enseignement du supérieur	1 184,1	1 717,1	2 160,3	2 319,6	2 471,2	2 551,1
Total	14 346,9	14 827,5	14 935,4	14 992,1	15 382,7	15 519,4

1. Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ex-adaptation et intégration scolaires).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010.

Source : Depp.

Nombre moyen d'élèves par classe

	1999	2005	2010	2015
Premier degré				
Enseignement public				
Classes préélémentaires	25,5	26,1	25,7	25,5
Classes élémentaires	22,3	22,5	22,7	23,0
Enseignement privé				
Classes préélémentaires	25,9	27,6	27,0	27,0
Classes élémentaires	23,9	22,8	22,9	23,5
Second degré				
Enseignement public				
1 ^{er} cycle ¹	24,2	24,0	24,2	24,8
2 nd cycle professionnel	20,8	20,1	19,1	19,3
2 nd cycle général et techno.	28,8	28,8	28,5	30,0
Enseignement privé				
1 ^{er} cycle ¹	24,8	24,7	25,3	26,1
2 nd cycle professionnel	19,7	19,2	18,6	17,6
2 nd cycle général et techno.	24,7	25,0	25,1	26,4

1. Y c. le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) et les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ; non compris SEGPA.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010.

Source : Depp.

Principaux diplômes du 2nd degré délivrés en 2015

	Nombre d'admis	Taux de réussite en %
Brevet	705 596	86,4
<i>dont série générale</i>	<i>649 845</i>	<i>87,2</i>
Certificat d'aptitude professionnelle ¹	188 386	83,8
Brevet d'études professionnelles ¹	143 869	81,2
Baccalauréat général	317 054	91,5
Littéraire (L)	49 870	90,6
Économique et social (ES)	100 360	91,2
Scientifique (S)	166 824	91,9
Baccalauréat technologique	125 144	90,7
<i>dont : sciences et techno. du management et de la gestion (STMG)</i>	<i>60 124</i>	<i>89,5</i>
<i>sc. et tech. ind. dev. durable (STI2D)</i>	<i>26 763</i>	<i>91,7</i>
<i>sc. et tech. design et arts appl. (STD2A)</i>	<i>2 817</i>	<i>97,2</i>
<i>sc. et tech. de la santé et du social (ST2S)</i>	<i>20 608</i>	<i>91,8</i>
<i>sciences et techno. de laboratoire (STL)</i>	<i>7 587</i>	<i>93,9</i>
Baccalauréat professionnel	176 646	80,5
Total des baccalauréats	618 844	87,9

1. Y c. les diplômes agricoles (CAPA et BEPA).

Source : Depp.

Ratio élève / enseignant par niveau d'étude dans l'UE en 2014

en %

	Enseignement primaire	1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire	2 nd cycle de l'enseignement secondaire ²	Enseignement primaire	1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire	2 nd cycle de l'enseignement secondaire ²	
Allemagne	15,4	13,4	13,1	Lituanie	10,2	7,4	8,1
Autriche	12,0	8,8	10,0	Luxembourg	8,9	10,9	8,9
Belgique	12,7	9,2	9,9	Malte	11,4	7,0	8,8
Bulgarie	17,8	13,0	12,2	Pays-Bas	16,6	16,2	...
Chypre	13,6	9,8	10,0	Pologne	11,0	10,4	10,9
Croatie	14,3	9,3	10,3	Portugal	14,0	10,1	8,9
Danemark	11,9	11,0	13,1	Rép. tchèque	18,7	11,9	11,7
Espagne	13,5	11,8	11,3	Roumanie	18,8	12,6	15,1
Estonie	12,9	9,9	14,6	Royaume-Uni	19,6	15,0	16,3
Finlande	13,3	8,9	16,2	Slovaquie	17,2	12,5	13,5
France	19,4	15,4	10,4	Slovénie	15,9	8,3	13,7
Grèce	9,4	7,8	8,1	Suède	12,7	12,2	13,8
Hongrie	11,5	10,9	12,5	UE	14,8	12,5	12,7
Irlande ¹	16,4	...	13,9	États-Unis ¹	15,3	15,4	15,4
Italie	12,4	11,6	12,5	Japon	17,1	13,8	11,9
Lettonie	11,2	7,6	10,0	Turquie	19,3	18,4	14,8

1. Données 2013. 2. Données 2013 pour la Grèce et l'Irlande.

Note : le ratio élève/enseignant doit être réservé aux comparaisons géographiques ; il ne doit en particulier pas être confondu avec le nombre d'élèves par classe ; voir définition en annexes.

Source : Eurostat.

Partie A

On utilise le document 2 (année 2015).

1. a) Déterminer la proportion d'élèves dans le premier degré.
b) Déterminer le pourcentage d'élèves du premier cycle dans le second degré.
2. Dans le document 2, pourquoi ne peut-on pas calculer le nombre moyen d'élèves par classe dans le premier degré de l'enseignement public ?
3. Justifier le taux de réussite de 87,9% en 2015 pour le total des baccalauréats.

Partie B

Une start-up vend depuis le 1^{er} janvier 2017 une application pour de la vidéo surveillance à distance. Voici ses résultats des ventes sur les dix premiers mois.

Mois t_i	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ventes y_i	15	35	80	200	745	1870	2505	3110	3885	4200

I. Ajustement affine

1. À l'aide de la calculatrice, donner une équation de la droite d'ajustement affine de y en t par la méthode des moindres carrés.
2. Pourquoi cet ajustement n'est pas adapté à la situation ?

II. Ajustement logistique

On suppose que la situation est modélisée par la fonction f , définie et dérivable sur $[0; +\infty[$ par

$$f(t) = \frac{4325}{1 + e^{5,86 - 0,88t}}$$

Le nombre $f(t)$ donne en fonction du rang t du mois le nombre de ventes en centaines.

1. Étudier les variations de la fonction f .
2. Déterminer la limite de la fonction f . Interpréter le résultat.
3. À partir de quel mois, le nombre de ventes a-t-il dépassé 4 300 ?
4. Justifier que la fonction f change de convexité en un nombre réel t_0 que l'on précisera. Interpréter ce résultat.

Sujet C (en lien avec le dossier de sociologie n°7)

Page 1 :

Dans cette enquête, la citoyenneté critique prend en effet trois visages sensiblement différents :

- une approche qui peut être qualifiée de « réformiste » chez ceux qui considèrent que « *notre démocratie devrait être améliorée sur de nombreux points* » (48,3%) ;
- une dimension radicalement « transformatrice » pour ceux qui estiment qu'« *établir une vraie démocratie en France nécessiterait un changement radical* » (34,6%) ;
- une posture de rejet de la part de ceux que nous qualifierons d'« *outsiders* » dans la mesure où ils font valoir leur volonté de sortir du système démocratique considérant que « *la démocratie, cela ne marche pas ; il faut trouver un autre système politique* » (7,8%).

Du point de vue des profils sociodémographiques, nous pouvons noter des différences significatives entre ces trois sous-catégories de citoyens critiques.

En ce qui concerne le sexe des répondants, si les femmes sont clairement plus nombreuses (54,3%) que les hommes (45,7%) parmi les « réformateurs », elles le sont encore, même si plus faiblement, parmi les « transformateurs » (51,8% contre 48,2%). À l'inverse, parmi les

« *outsiders* » qui souhaitent une alternative à la démocratie, la différence de proportion d'hommes (50,7%) et de femmes (49,3%) est peu significative. La manière dont les femmes et les hommes se répartissent dans chaque catégorie de citoyens critiques semble aller dans le sens des représentations sociales associant les femmes à une attitude privilégiant l'écoute et la conciliation plutôt que l'opposition et la confrontation. Si dans notre enquête les femmes se montrent plus enclines à la réforme qu'au rejet, il faut toutefois souligner qu'un des résultats importants est le fait que les femmes sont aussi présentes que les hommes parmi les « *outsiders* » qui prônent la sortie du système.

Tableau 1 : Critiques sur la manière dont la France est gouvernée
Source : Enquête électorale française 2017, vague 9

	<i>Citoyens non-critiques</i>	<i>Réformateurs</i>	<i>Transformateurs</i>	<i>Outsiders</i>	<i>Moyenne</i>
Les élites politiques ignorent les problèmes du peuple	68,2%	81,8%	89,8%	86,4%	83,7%
Le pouvoir politique est soumis aux puissances économiques	74,4%	78,7%	83,5%	77,3%	79,9%
Il n'y a pas assez de contrôle de l'action des dirigeants politiques	61,8%	77,6%	87,0%	82,0%	79,8%
Tous les citoyens ne sont pas traités de la même manière	60,6%	76,9%	86,2%	83,3%	79,1%
On manque d'informations et d'explications sur les décisions politiques	55,1%	70,1%	80,6%	77,5%	72,9%
Le vote blanc n'est pas assez pris en compte	62,1%	70,0%	76,1%	71,0%	71,5%
Trop de décisions sont prises par des experts non-élus	44,0%	53,3%	65,3%	63,6%	57,4%

Partie A

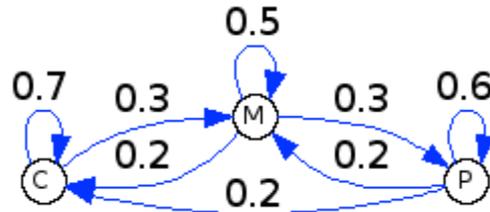
1. D'après l'extrait du document, page 1, « Dans cette enquête, la citoyenneté critique prend en effet trois visages sensiblement différents : ... est peu significative. » ; déterminer le pourcentage d'hommes et de femmes qu'il y a parmi les citoyens critiques.
2. Dans le tableau 1 page 6, justifier la moyenne de la première ligne.

Partie B

Les entreprises d'une région sont classées en trois catégories :

- C : la production, par rapport à l'année précédente, a augmenté de 5% ;
- M : la production, par rapport à l'année précédente, a augmenté moins de 5% ;
- P : la production, par rapport à l'année précédente, a augmenté de plus de 5%.

Le graphe orienté ci-dessous donne l'évolution de la production d'une année à l'autre :



Par exemple, on peut lire que si la production a augmenté de 5% l'an dernier alors la probabilité qu'elle augmente encore de plus de 5% est 0,7 ; 3 chances sur 10 de varier moins de 5% et il est « très peu probable » qu'elle ne diminuera pas plus de 5%.

1. Donner la matrice A associée à ce graphe, en respectant l'ordre des sommets C, M, P.
2. Déterminer l'état probabiliste de chaque catégorie au bout de 2 ans, 10 ans.
Donner une interprétation de la probabilité qu'une entreprise se retrouve classée en catégorie C à long terme.
3. Déterminer le vecteur de probabilité colonne X tel que $X = XA$.

4. On donne $P = \begin{pmatrix} 1 & -3 & 9 \\ 1 & 2 & -12 \\ 1 & 2 & 2 \end{pmatrix}$ et $D = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0 & 0,5 & 0 \\ 0 & 0 & 0,3 \end{pmatrix}$.

Calculer le produit $P^{-1} \times A \times P$.

5. En déduire l'expression de A^n en fonction de n (n est un nombre entier naturel).
6. Déterminer l'évolution à long terme de la probabilité qu'une entreprise se retrouve classée en catégorie C, M ou P.

6. ANNEXES

6.1 Données statistiques complémentaires

6.2 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

6.3 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier

Répartition candidats agrégation par académies

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Aix-Marseille	17	9	2	1
Besançon	8	5	2	1
Bordeaux	13	8	2	0
Caen	3	2	1	1
Clermont-Ferrand	6	4	1	0
Dijon	8	4	3	0
Grenoble	22	12	4	0
Lille	19	6	2	2
Lyon	15	8	3	0
Montpellier	17	4	1	0
Nancy-Metz	6	4	0	0
Poitiers	12	7	1	1
Rennes	15	10	1	0
Strasbourg	11	6	2	0
Toulouse	18	10	4	2
Nantes	11	4	0	0
Orléans-tours	10	6	3	1
Reims	6	5	1	0
Amiens	4	1	0	0
Rouen	5	3	1	1
Limoges	2	1	1	1
Nice	19	13	5	2
Corse	3	2	1	1
La Réunion	3	1	0	0
Martinique	3	0	0	0
Guadeloupe	6	5	3	2
Guyane	1	1	0	0
Nouvelle Calédonie	2	0	0	0
Polynésie française	4	3	0	0
Mayotte	2	1	0	0
Paris - Versailles - Créteil	94	53	16	8

Répartition candidats CAERPA par académies

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Aix-Marseille	4	2	1	0
Bordeaux	2	0	0	0
Caen	3	2	0	0
Clermont-Ferrand	1	0	0	0
Dijon	2	1	0	0
Grenoble	3	2	1	1
Lille	2	2	1	0
Lyon	1	1	0	0
Montpellier	2	0	0	0
Nancy-Metz	2	2	0	0
Poitiers	0	0	0	0
Rennes	5	2	1	0
Strasbourg	3	3	2	1
Toulouse	1	0	0	0
Nantes	7	7	0	0
Orléans-Tours	1	1	0	0
Reims	1	0	0	0
Rouen	0	0	0	0
Nice	2	2	0	0
Corse	1	0	0	0
La Réunion	0	0	0	0
Martinique	1	0	0	0
Guadeloupe	1	1	0	0
Nouvelle Calédonie	1	1	1	0
Paris - Versailles - Créteil	22	11	3	2

Répartition des candidats agrégation et CAERPA selon le sexe

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Femmes (CAERPA)	168 (37)	95 (19)	34 (4)	10 (1)
Hommes (CAERPA)	197 (31)	103 (20)	26 (6)	14 (3)

Répartition des candidats agrégation et CAERPA selon l'âge

	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Moins de 30 ans (CAERPA)	0 (0)	0 (0)
30-35 ans	15 (0)	7 (0)
36-40 ans	12 (4)	3 (2)
41-45 ans	13 (2)	8 (0)
46-50 ans	14 (1)	4 (1)
Plus de 50 ans	6 (3)	2 (1)

Âge moyen des admis :

Agrégation : 41 ans (38,9 ans en 2017)

CAERPA : 43,2 ans (37,2 ans en 2017).

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQ

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : A000128871 Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAI Section/Spécialité/Série : 1100A

Epreuve : 101 Matière : 08.00 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Suite à l'établissement des conditions de l'existence d'un équilibre, optimal, dans le cadre d'un marché en concurrence pure et parfaite (K. Arrow, G. Debreu (1954), "Existence of an equilibrium for a competitive economy" Econometrica, 22 (3)), le Théorème de Sonnenschein a établi l'impossibilité de définir la stabilité de l'équilibre dans ce cadre, mettant un coup fatal à ce programme de recherche qui concentrait les efforts en microéconomie à cette période.

Dans ce contexte, Oliver Williamson, en mobilisant partiellement l'hypothèse de rationalité limitée (H. Spencer, Administrative behaviour, 1961) et les travaux de Ronald Coase ("The nature of the firm", 1937), opère un décentrage intéressant en examinant les conditions du choix le plus efficace de forme de gouvernance entre le marché et la firme, reposant sur un critère de minimisation de coûts de transaction (Markets and hierarchies: Analysis and anti-trust implications, 1975). Ces recherches donnent naissance au courant de la Nouvelle économie institutionnelle (NEI). Par ailleurs, les nouveaux développements de la microéconomie explorent, en interaction avec ce courant autour de l'objet de la firme, mais sans renoncer à l'hypothèse de rationalité parfaite ou "substantive" (H. Simon), les conditions de l'efficacité allocative dans un cadre d'asymétrie d'information. Ces deux programmes de recherche se concentrent donc sur les formes d'institutions telles que les modes de gouvernance, du contrat, et des droits de propriété, et en particulier sur les modalités sous lesquelles ils permettent l'efficacité allocative, en particulier à tra-

N°

1/25

vers les incitations qu'ils fournissent aux agents économiques.

Par ailleurs, dans le domaine des politiques de croissance et de développement, le modèle de référence d'analyse de la croissance (Robert Solow, ⁽¹⁹⁵⁶⁾ "A contribution to the theory of growth", AER) la fait dépendre uniquement de façon transitoire des politiques économiques à travers le taux d'épargne, mais surtout à long terme seulement de la dynamique démographique et d'un progrès technique exogène. Il permet donc de prédire une convergence des pays en développement vers le niveau de vie des plus développés, à la faveur d'une croissance démographique supérieure et de transferts de technologies, puisqu'étant plus éloignés de la frontière technologique (P. Aghion, P. Hovitt). Or cette convergence pour beaucoup de ces pays ne se produit. Cela peut néanmoins s'expliquer dans le cadre de ce modèle, à condition d'y inclure un paramètre de diffusion du progrès technique, assimilable à la qualité des institutions (David, 1997). Enfin à la fin des années 1980, les théories de la croissance endogène (P. Romer, R. Lucas en particulier) ont mis en évidence le rôle de l'investissement, public et privé - qui peut être obtenu par des incitations idoines - en capital physique et humain, pour favoriser l'apparition et la diffusion du progrès technique décisif à la croissance.

De plus, au cours des années 1980, des organisations internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) ont lutté contre les crises financières et crises de la dette dans les pays en développement et surmonter les échecs de réformes attribués à la corruption, le clientélisme et la captation de rentes par des acteurs locaux, ont développé un programme appliqué de façon relativement uniforme de mise en œuvre d'institutions inspiré des modèles anglo-saxons (droits de propriété, libertés commerciales, marché concurrentiels, etc.) et synthétisé sous le nom de "Consensus de Washington" par John Williamson (1989). Cette emphase sur les institutions s'est ensuite accentuée, mais amendée, au cours des années 1990, suite à l'insuccès de l'introduction d'institutions libérales dans les pays de la transition (Blanchard, Kremer, 1997) et du succès des approches du développement par la NEI.

N°
2.1.20

C'est dans ce contexte que Douglass North affirme en décembre 1993, lors de la remise de son Prix Nobel, que le développement économique dépend des normes informelles (coutumes, traditions, religion), des règles formelles (droits, lois, règlements) et des caractéristiques de leur application; ce qui correspond exactement à sa définition des institutions. Dans cette approche des institutions à l'échelle macroéconomique, l'efficacité des mesures politiques ~~ou~~ dans le cadre de comparaison est communément assimilée aux effets sur le niveau de vie.

Se pose donc la question de la nature des institutions à même de fournir aux agents économiques les incitations adaptées et de leur permettre de minimiser les coûts de transaction et de faire face à l'incertitude par des modes de gouvernance appropriés, pour permettre l'efficacité de l'allocation des ressources à l'échelle microéconomique et l'élévation du niveau de vie à l'échelle macroéconomique.

Après avoir montré les difficultés posées par cette question dans les cadres posés par les économistes classiques et néoclassiques d'une part, et des premiers économistes institutionnalistes, nous aborderons les modalités dans lesquelles les incitations fournies par les droits de propriété et des modes de gouvernance appropriés peuvent contribuer à l'efficacité aux différentes échelles (partie 1).

Il s'agira alors de préciser les conditions théoriques et empiriques de cette efficacité (partie 2).

Les institutions peuvent contribuer à l'efficacité de l'allocation des ressources et à la croissance économique. Néanmoins, leur prise en compte et leur caractère efficace sont difficiles à établir, dans le cadre classique et pour l'économie institutionnelle du début du XX^{ème} siècle (A). Sous d'autres univers d'hypothèses, le rôle des droits de propriété pour fournir des incitations adaptées aux agents économiques (B) et d'un cadre institutionnel leur permettant d'arbitrer entre les modes de gouvernance minimisant leurs coûts (en particulier, de transaction) (C) pour atteindre l'efficacité peut être démontré.

Pour les économistes classiques, la prise en compte des institutions s'avère problématique (J.J. Gislain, "L'émergence de la problématique des institutions en économie" (2003) Revue d'économie politique, n°44). D'une part parce qu'ils développent leur pensée en opposition aux recommandations et institutions mercantilistes (guildes, monopoles, compagnies), mais surtout parce qu'ils se fixent l'objectif de mettre au jour des lois universelles du fonctionnement de l'économie, dont les forces, qu'ils se représentent comme celles d'un marché concurrentiel libre, doivent faire converger inmanquablement l'économie vers un équilibre, stable et optimal. Toute entrave au fonctionnement libre du marché concurrentiel est alors considérée comme "nuisible" ("laisser-faire, laisser-passer"). La place réservée au rôle de ces institutions est ainsi minimale: L'Etat doit essentiellement garantir le respect du droit civil (sûreté des biens et des personnes, libertés fondamentales) et du droit commercial (sûreté des contrats, libertés économiques). Par ailleurs, dès le XIX^{ème} siècle, le "cosmopolitisme" de l'école anglaise est fustigé par l'école historique allemande (F. List, Système national d'économie politique, 1841) et, par là, sa prétention universelle qui l'empêche de prendre en compte les effets de contexte local et historique. Plus tardivement, dans la "querelle des méthodes" qui l'oppose en particulier au marginaliste autrichien Carl Menger (1883), Gustav von Schmoller insiste sur le caractère tout à fait

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQ

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : A000128871 Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAI Section/Spécialité/Série : 1100A

Epreuve : 101 Matière : 0300 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

exceptionnel des marchés concurrentiels; la plupart étant enserrés dans un contexte producteurs de règles et de coutumes, du droit et de la moral, faisant de la concurrence imparfaite la règle générale, sous des aspects partout différents.

Par ailleurs, les premières approches institutionnalistes en économie, qui s'emparent de la question de l'efficacité, des institutions, sont divisées sur cette question. Ce débat surgit dans le cadre de la transposition des thèses évolutionnistes des sciences de la nature au champ de l'économie. Ainsi pour Herbert Spencer (Les bases de la morale évolutionniste, 1881), cette évolution se traduit par "la sélection des plus aptes", aboutissant à des institutions, toujours plus efficaces, qu'il identifie aux institutions du marché concurrentiel libéral. Ce dernier élément est critiqué par Thorstein Veblen, pour qui le processus d'évolution des institutions est non téléologique, au sens où sa finalité n'est pas déterminée, car elle se modifie, à la faveur d'une "causalité récursive" entre les "habitudes de penser et d'agir dominantes dans la communauté sociale" que constituent les institutions, et les comportements des agents (Instinct of workmanship and the state of industrial arts, 1914). Pour lui, l'histoire des sociétés humaines est dominée au contraire par des "institutions imbéciles", dont la "consommation ostentatoire", ayant pour seul objectif d'afficher son statut social élevé, qu'il analyse au sein de la haute société de la côte Nord-Est des Etats-Unis (Théorie de la classe de loisirs, 1899).

N°
5/20

A partir des années 1970, une série d'approches permet de préciser le rôle crucial des droits de propriété dans la croissance économique et l'efficacité de la production, à travers les incitations qu'ils produisent. En effet, à la condition d'être exclusifs et transférables, les droits d'utiliser, de céder et de tirer un bénéfice de l'usage ou de la vente que confèrent les droits de propriété produirait de puissantes incitations à entretenir, créer et développer les actifs possédés.

Ainsi, Douglass North (1981) explique la différence de développement ~~actuelle~~ entre le Nord et le Sud du continent américain en particulier par la différence de respect des droits de propriété privés entre les Royaumes d'Angleterre et d'Espagne (et en France) au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. La monarchie absolutiste, en France et en Espagne, soucieuse d'assurer son financement, avait sapé le respect des droits de propriété privés et accordé des privilèges à des guildes et monopoles, ce qui aurait découragé les initiatives économiques. En revanche, la monarchie parlementaire britannique, plus proche des intérêts des marchands, avait respecté et renforcé les droits de propriété privés, et les libertés associés, produisant de puissantes incitations aux entreprises commerciales et industrielles de ses sujets. Ces cadres institutionnels (et leurs effets différentiels sur la croissance) se seraient transmis aux anciennes colonies de ces royaumes, avec des conséquences pérennes, jusqu'à aujourd'hui.

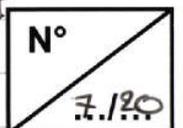
Par ailleurs, à la suite de l'article d'Armen Alchian et Harold Demsetz ("Production, information costs and economic organization" (1972), AER, n°62), différentes approches ont établi que dans un contexte d'information imparfaite, de la répartition des droits de propriété pourrait dépendre les incitations, et donc l'effort maximal des agents économiques. Cela concerne l'effort des salariés d'une part, et du manager ^{d'autre part} assurant leur supervision et permettant à la production de bénéficier des synergies du travail d'équipe, en étant incité à une surveillance la

plus efficace, par l'obtention des droits de créance résiduels (après paiement des charges et rémunérations); ce manager étant assimilable de ce fait au propriétaire. (Alchian, Demsetz). Cela concerne également les efforts maximaux des travailleurs dans un cadre où il peut être plus ou moins difficile (et donc coûteux) de mesurer la responsabilité de chaque travailleur dans la production: lorsque que cela est facile à observer (et que l'incertitude et la spécificité des actifs sont faibles), leur effort est maximisé en leur accordant la propriété de l'outil de production et en passant par un contrat d'achat-vente; dans le cas contraire, il est plus efficace de produire au sein d'une firme intégrée, n'appartenant pas aux travailleurs (B. Holmström, P. Milgrom, "The firm as an incentive system", 1994). Enfin, la répartition des droits de propriété peut même inciter à des efforts supérieurs à ceux prévus par le contrat (contrats incomplets), dans un cadre d'information imparfaite mais symétrique, en particulier pour réaliser des investissements, en profitant plus ou moins, selon ce qui est le plus efficace, de l'utilisation d'actifs spécifiques et des économies de production qu'ils permettent. (O. Hart, J. Moore, 1990).

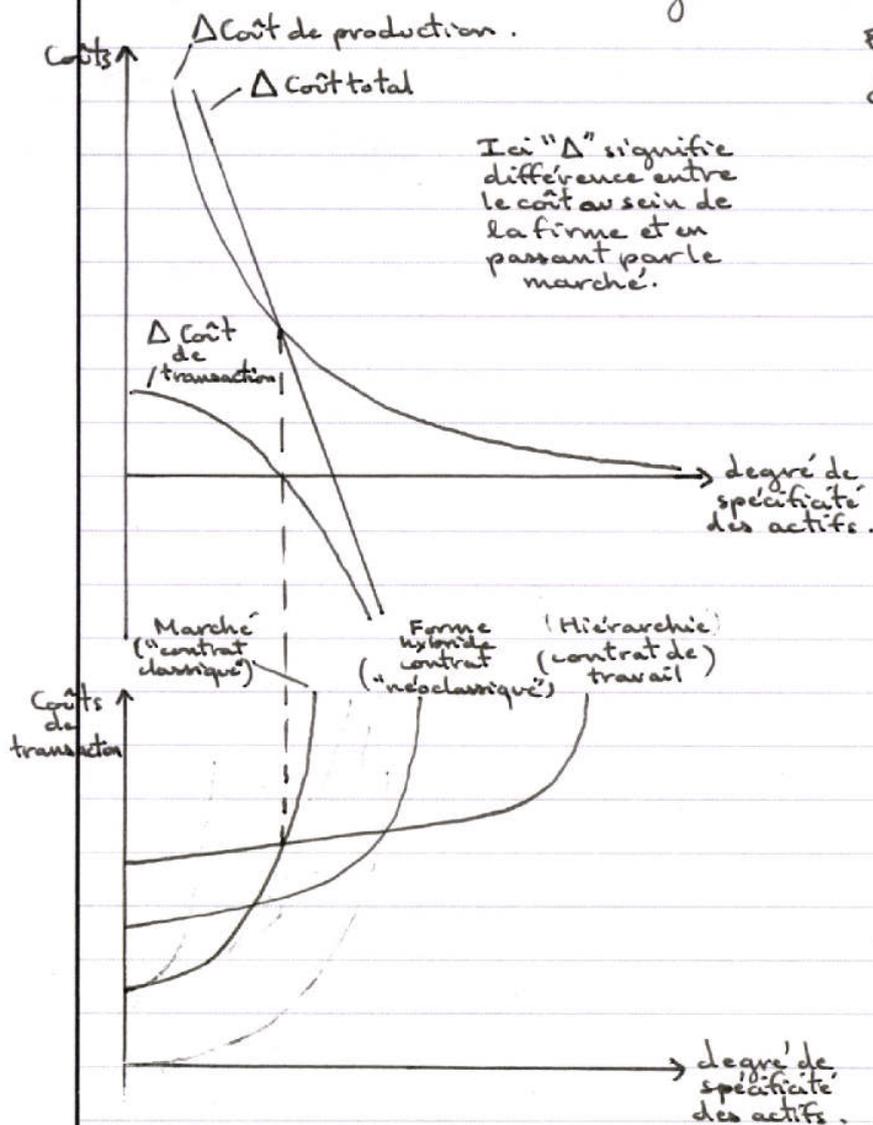
En outre, un cadre institutionnel favorisant le choix de modes de gouvernance adaptés, et plus largement la minimisation des coûts de transaction, peut favoriser la croissance économique et l'efficacité des décisions des agents économiques portant sur les formes contractuelles de la production.

Ainsi, pour Douglas North (1991), l'établissement d'institutions ^{formelles} capables de réduire les coûts de transaction et de décourager les comportements opportunistes des contractants dans un univers incertain, est la condition du développement de l'échelle des échanges au-delà du cadre de communautés réduites où la connaissance interpersonnelle et des coutumes partagées assurent ce rôle. De telles institutions sont donc décisives à la croissance et à la sortie du sous-développement.

A un autre niveau d'analyse, Oliver Williamson



présente le choix des formes de gouvernance (marché, hiérarchie au sein de la firme, ou forme hybride) comme un arbitrage visant à minimiser le coût total incluant le coût de production et les coûts de transaction, c'est-à-dire les "coûts de fonctionnement du système économique"; incluant les coûts de planification, d'adaptation et de contrôle des échanges commerciaux. Cette minimisation des coûts ("economizing") s'opère d'après Williamson selon un "principe d'alignement des transactions", qui fait correspondre aux caractéristiques de la transaction (degré de spécificité des actifs, durée du contrat, niveau d'incertitude de l'environnement), un type de contrat, et plus globalement un mode de gouvernance (englobant les modalités de règlement des différends).



En effet, dans un contexte de rationalité limitée des agents et d'incertitude des exposant à des comportements stratégiques et opportunistes de leurs co-contractants, ces agents étant supposés "prévoyants" cherchent à se protéger de ces comportements opportunistes (sécurité) et de l'incertitude (flexibilité), de façon adaptée aux caractéristiques de la transaction. (O. Williamson, The economic institutions of capitalism, 1985)

Cette théorie a eu une grande capacité de prédiction empirique du recours à des formes de transaction et de gouvernance selon en particulier le degré de spécificité des actifs, mais

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQ

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : A000128871 Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAI Section/Spécialité/Série : MSA

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

surtout, elle permet d'insister sur le rôle du cadre institutionnel, qui détermine l'éventail des formes contractuelles offert aux agents et qui permet de recourir d'autant plus au marché que le système judiciaire permet de régler efficacement des différends portant sur des contrats complexes en limitant les coûts de transaction.

Le respect, la garantie, et une répartition efficace des droits de propriété et un cadre institutionnel permettant aux agents économiques de réduire les coûts de transaction et de se protéger contre les comportements opportunistes peuvent donc permettre l'efficacité de l'usage des ressources à travers les décisions de production et de consommation des agents, et plus largement, la croissance économique. Cette efficacité des institutions est néanmoins conditionnée par les limites des hypothèses qui ont permis d'établir ces résultats (A), mais également par le fait que les effets des institutions sur la croissance semblent se produire à long terme, et dans un jeu d'interactions complexes avec d'autres facteurs, (B), et que leur efficacité est limitée par l'intervention du contexte culturel et politique, lors qu'il s'agit de mettre en œuvre des changements institutionnels (C).

N°
9.120

L'efficacité des institutions est d'abord limitée par les cadres théoriques dans lesquels leur efficacité a pu être démontré. D'abord, Ronald Coase ("The problem of social cost", 1960) a montré que la question du choix d'une forme de gouvernance entre le marché et ses alternatives, et celle de la répartition des droits de propriété, ne se posait qu'en l'existence de coûts de transaction. Dans le cas contraire, à partir du moment où il existe des droits de propriété définis, et échangeable, le marché assure leur allocation optimale. Ce résultat est connu sous le nom de "Théorème de Coase". Il a inspiré notamment l'idée que l'organisation d'un marché pourrait suffire à l'internalisation d'effets externes dans la pêche (Canada), et la limitation de pollutions atmosphériques (Dioxyde de soufre aux Etats-Unis), et des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, R. Coase conteste l'hypothèse d'O. Williamson de comportements opportunistes des agents économiques, qui ne lui semble pas nécessaire à comprendre l'existence et les limites de la firme. Une autre critique de l'appareil théorique de Williamson provient de partisans de la firme autogérée (Gabrie, Jacquier, 1994) arguant qu'il suppose sans en faire la preuve que l'autorité hiérarchique est efficace pour contrer des comportements opportunistes des salariés dans l'entreprise. Il ne tiendrait ainsi pas compte des comportements stratégiques à l'intérieur des organisations mis en évidence par la sociologie des organisations (E. Friedberg et M. Crozier par exemple). Cette critique peut d'ailleurs s'étendre aux théories micro-économique de la firme comme noyau de contrats, visant essentiellement à lutter contre les comportements stratégiques des agents permis par les asymétries d'information. Les développements récents dans ce champ s'efforçant de définir de réduire l'incomplétude des contrats en multipliant les clauses et la complexité, dans une logique de cas-par-cas (J. Tirole par exemple). Cette incomplétude des contrats résultant des comportements stratégiques des agents contre lesquels les incitations ne suffisent pas à lutter s'incarne alors dans cette "perte résiduelle" que pour

(1976).
étaient déjà Michael Jensen et William Meckling dans leur article fondateur de la théorie de l'agence, appliqué aux relations actionnaire-dirigeant.

Les vifs débats du début des années 2000 portant sur l'engouement pour les études macro-économétriques identifiant une relation forte et univoque entre la qualité des institutions et les performances économiques, laissent finalement penser que cette relation fait intervenir d'autres facteurs et est surtout valable à long terme. Cet engouement et le débat qui en a résulté est lié à un article fondateur de Acemoglu, Johnson et Robinson (2001). Cet article utilise, pour écarter les effets d'une éventuelle endogénéité des institutions, une variable de contrôle, censément indépendante du niveau de vie : le taux de mortalité des colons européens au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. En effet, ce paramètre expliquerait que les colons aient choisi de se limiter à l'extraction de ressources dans les colonies mortifères pour eux, et de faire des autres des colonies de peuplement (Etats-Unis, Australie, etc.). Seules ces dernières auraient alors bénéficié de l'import des cadres institutionnels de la métropole, avec des conséquences durables sur leur développement, comme l'illustrerait par exemple les performances économiques opposées des deux anciennes colonies britanniques que sont les Etats-Unis et le Nigéria, par exemple. Jeffrey Sachs (2003) en particulier s'est opposé à cette analyse, arguant que les caractéristiques géographiques étaient au moins aussi importantes pour le développement que les institutions, et qu'en particulier elles expliquaient que la prévalence de maladies tropicales soit encore forte actuellement et joue un rôle de frein majeur au développement économique dans un certain nombre de pays. Lui ont été opposés le contre-exemple des deux Corées, partageant les mêmes caractéristiques géographiques, et une croissance économique très différente depuis leur division, avec un système institutionnel en revanche très différent (Acemoglu, 2008), et la constatation d'un renversement entre les régions tropicales (Amé

rique précolombienne en particulier) et les zones tempérées en termes de niveau de vie, vers le XV^{ème} siècle (Acemoglu et Al, 2005).

Surtout, une méta-analyse des travaux résultant de ces débats, réalisée par Efendić et al. (2011), conclut à un effet non significatif des institutions sur le développement, et significatif uniquement à long terme. De surcroît, R. Barro (1996), testant une intuition de Lipset (1960), identifie une causalité entre le niveau de vie et les institutions démocratiques, dans laquelle le niveau d'éducation jouerait un rôle crucial. Il semble donc que les effets des institutions sur la croissance opèrent à travers des interactions complexes, avec la géographie et le niveau d'éducation, et surtout à long terme. De plus, les études concernées se caractérisent par la grande variabilité et les contours flous des institutions prises en compte. Cela se traduit notamment par l'aveu de McFarlan et al (2003) dans un rapport de FMI pourtant par ailleurs très enthousiaste sur le rôle des institutions dans la croissance, de l'impossibilité de préciser les institutions exactes susceptibles de favoriser la croissance, dans un contexte national donné.

En effet, le contexte culturel et politique peut contribuer à amoindrir, voire à obérer l'efficacité de réformes institutionnelles favorables à la croissance.

Pour D. North (1990) en effet, les normes informelles changent moins vite que les règles et cadres institutionnels formels. La "matrice institutionnelle" ainsi héritée donne lieu à des effets de verrouillage ("lock-in") et de "dépendance du sentier") dans les trajectoires institutionnelles historiques des sociétés, en raison d'effets d'apprentissage et d'effets de réseau. Ces aspects expliqueraient la faible répliquabilité d'une société à l'autre de dispositifs institutionnels identifiés comme efficaces en matière économique. Par ailleurs Douglas North (1994), considère que les institutions sont le résultat du pouvoir politique de certains agents, qui sont ainsi en situation de négocier de nouvelles règles à leur

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQ

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : A000128871 Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : E.A.I. Section/Spécialité/Série : 1100A

Epreuve : 101 Matière : 0300 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

avantage. Daron Acemoglu (2008) en offre une illustration à travers un modèle qui fait dépendre les performances économiques et la répartition des ressources économiques des institutions politiques "de droit" et des institutions politiques "de fait", qui résultent elles-mêmes des inégalités de la distribution des ressources économiques passées. Cela permet d'expliquer que des réformes institutionnelles favorables aux performances économiques d'ensemble soient empêchées ou contrecarrées quelques temps après leur mise en place, dans le cas où elles vont à l'encontre des intérêts des détenteurs du pouvoir politique "de fait", bénéficiaires des inégalités économiques passées. Ces enjeux politique autour de la répartition des revenus de la croissance, capables d'empêcher l'efficacité des changements institutionnels a priori reconnus comme favorables à la croissance économique semble appuyer la proposition de D. Rodrik (2000) d'institutions de stabilisation (banque centrale, régime de change, règles de politique budgétaire) et surtout de légitimation (instances de négociation, redistribution, protection sociale) accompagnant les institutions créatrices de marché (droits de propriété) et de réglementation (des énergies et industries de réseaux en particulier), pour favoriser efficacement la croissance.

N°
13/30

N°
14.120

N°
16.120

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQ

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : A000128871 Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : E.A.I. Section/Spécialité/Série : 1100A

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Enfin, la prise en compte de situations d'information imparfaite (théorie des droits de propriété appliquée à la firme, théorie des contrats incomplets) d'une part, et associées à une hypothèse de rationalité limitée des agents et la prise en compte de dynamiques historiques et politiques (Nouvelle économie institutionnelle), a permis de préciser la nature et l'action des institutions à même de favoriser l'efficacité allocative des comportements individuels coordonnés et l'élévation du niveau de vie sur le long terme à l'échelle macroéconomique : la définition, la garantie et l'accompagnement par un système légal approprié, de droits de propriété fournissant aux agents économiques les incitations nécessaires à maximiser leurs efforts (travail, surveillance, investissement, etc.), mais aussi un cadre institutionnel leur offrant l'alternative de modes de gouvernance leur permettant d'affronter l'incertitude et de minimiser les coûts de transaction selon les caractéristiques de leurs transactions.

Néanmoins, ces institutions semblent intervenir dans le cadre d'interactions complexes avec d'autres facteurs (géographie, éducation, ... et niveau de vie lui-même) et surtout dans des conditions qu'il semble difficile de préciser à l'échelle du contexte culturel spécifique d'un pays, ou du fonctionnement sociologique de chaque firme.

D'un point de vue épistémologique, cela renvoie au constat qu'établit Claude Ménard dans la conclusion de son article "L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats" (Cahiers d'économie politique,

N°
17/20

2003, n°44). D'après lui, l'économie institutionnelle, du fait même de l'hypothèse de rationalité limitée, et de façon inhérente à la prise en compte des institutions, serait limitée à produire des "théories locales", et peinerait à produire un cadre général à ses conclusions.

N°
1926

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQUES

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : A000129032

Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : E.A.I. Section/S spécialité/Série : A.A. D.D.A.

Epreuve : A.D.Z. Matière : 0.7.9.1. Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

I Introduction :

1- Place de la séquence dans la progression annuelle :

La séquence constitue la totalité du questionnement 2.3 "Comment expliquer le comportement électoral?" de la partie 2 "La participation politique" du programme d'enseignement de spécialité de sciences sociales et politiques de la classe de terminale. Elle couvre donc l'ensemble des indications complémentaires correspondant à ce questionnement de "On analysera à" (pratiques et opinions)". Elle fait donc suite aux deux premiers questionnements de cette deuxième partie, l'un consacré à l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques et l'autre aux répétitions de l'action politique.

2- Problématique et déroulement de la séquence :

La question posée dans ce chapitre demande d'examiner les déterminants du comportement électoral. Cela demande avant tout de définir ce qu'est le comportement électoral et d'en présenter les différentes modalités : non inscription, abstention, vote blanc ou nul, vote pour un parti ou un candidat, avec un éventuel changement de vote, lors des élections à deux tours.

A partir de là, il s'agit d'expliquer ces différents comportements électoraux, après les avoir mesurés et observés leurs évolutions. Les défauts d'inscription ou les listes électorales et l'abstention pouvant bien sûr être interprétés, à l'aide de la théorie de la compétence politique de Daniel Gaxie, comme

A.1.30.

la conséquence d'un sentiment de disqualification, mais on présentera également d'autres hypothèses. L'explication du vote demandera tout d'abord de présenter le modèle fondamental de Downsfield, dit modèle de Columbia car il fut élaboré suite à des enquêtes soignées avant les élections de 1940 aux E.U par des enseignants chercheurs de l'Université de Columbia. Puis nous verrons aussi que ce modèle peut être enrichi, avec l'émergence tout d'abord d'un "vote sur enjeu", qui fut suivi avec l'avancée de l'école du "public choice", considérant l'électeur comme un individu rationnel, un "homo politicus" (Buchanan et Tullock, The calculus of consent, 1962). Et enfin, nous interrogerons avec les élèves l'hypothèse d'une influence des médias sur le comportement électoral, en mobilisant entre autres les travaux de Mc Lomb et Shaw sur la fonction d'agenda (1972).

À la fin, la problématique présentée aux élèves sera "Quels sont les déterminants des comportements électoraux ?" et la séquence se déroulera de la façon suivante :

I - Absention et défaut d'inscription sur les listes électorales : mesures, évolutions et explications.

II - les "variables low-des" du comportement électoral : constat et évolutions.

III - Comment comprendre la volatilité électoral ? l'émergence d'un vote sur enjeu.

IV - les médias peuvent-ils influencer le vote ?

3 - Place des TD dans la séquence :

Le volume horaire alloué à l'enseignement de spécialité ne permettra pas de TD en classe dédoublée, nous organiserons des activités et travaux à réaliser par les élèves dans le cadre du cours.

4 - Pré-requis :

Les pré-requis que les élèves doivent maîtriser (mais qui, par certains, pourront être revus lors d'évaluations diagnostiques)

avant le début de la séquence sont les suivants :

- les élèves doivent être capables d'expliquer ce qu'est la socialisation politique, la culture politique, de donner des exemples illustrant le clivage gauche (droite) - Tout cela permettra de traiter des variables liées du vote, et a été vu dans le chapitre 2.1.

- les élèves doivent être capables d'expliquer ce que sont les partis politiques et syndicats, ont un rôle de socialisation politique (Chap. 1.3 et 2.1).

- les élèves doivent maîtriser les notions de désignification sociale (acquis de précieuse) et de capital culturel (programme d'enseignement spécifique de terminale) pour traiter le modèle de la compétence politique expliquant l'abstention.

- les élèves doivent savoir ce que sont les hypothèses de rationalité et d'information parfaite, vues en première, afin d'aborder le modèle de l'électeur rationnel.

- enfin les élèves doivent bien sûr savoir lire des pourcentages et calculer des écarts en points de pourcentage.

- ils doivent savoir ce que sont les répétitions de l'action politique, en particulier le vote.

⑤ Objectifs :

À l'issue de la séquence, les élèves doivent être capables :

- de calculer des taux de participation (ou d'abstention) et d'inscription et de lire leurs évolutions.

- de donner deux explications à l'abstention ou au défaut de ~~participation~~ inscription, dont celle de la compétence politique.

- de définir ce qui est une variable liée du comportement électoral.

- de définir de tableaux statistiques quelles variables sont explicatives du vote et lesquelles ne le sont pas (ou peu).

- et illustrer l'évolution du rôle des variables liées par deux exemples de leur choix.

- de définir ce qu'est un vote sur enjeu, en s'appuyant sur la théorie de l'électeur rationnel.

- de montrer le lien entre vote sur enjeu et volatilité électoral.

- de citer deux exemples de l'impact des médias sur le vote.

h

⑥ Utilisation des documents :

1	Texte évoquant motifs de l'absence d'inscription chez des "inamovibles"	I B
2	Tableaux présentant Taux d'inscription et taux de participation sur les listes électorales, en fonction du diplôme.	I A-1
3	Graphique montrant l'évolution des taux d'abstention de 1988 à 2012	I A-2
4	Texte évoquant variables socio-démographiques du comportement électoral en France + évolutions	II B 42
5	5a → Tableau caract. sociodémographiques 1 ^{er} tour présidentielles 2007 5b → Tableau caract. sociodémographiques élections FN 1 ^{er} tour 2007 1988-2012 - 5c → Détection d'actifs et vote droit / gauche	II A 41 II A 42 III A. <u>Evaluation sommative.</u>
6	Théorie de ces cadres de D. Gaxie	I B-2
7	Rôle des médias dans l'élection 1988	IV A -
8	Tableau mesurant impact débat second tour 2012	IV B -
9	Texte discutant la validité du modèle de Coleman : → 2 premiers paragraphes → Fin du texte sur transposition clefs de lecture	III B <u>Evaluation sommative</u>
10	Texte sur modèle électoral national	III 5

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQUES

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : A000129032

Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ...EAI..... Section/S spécialité/Série :M. D. A.....

Epreuve :102..... Matière :D.F.11..... Session :2018.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

II Cours et Activités réalisées par les élèves :

Introduction du chapitre :

En guise d'introduction, on propose aux élèves une activité de sensibilisation consistant à leur demander à l'oral quelles sont les différentes manifestations possibles du comportement électoral. On notera les réponses au tableau, en les guidant éventuellement. On attend :

- le vote pour un candidat ou parti ;
- les votes blanc et nul ;
- l'abstention ;
- le défaut d'inscription sur les listes électorales

On en déduit une définition de comportement électoral comme une composante du répertoire d'action politique qui se traduit par une de ces quatre occurrences.

On pose alors la problématique : " quels sont les déterminants du comportement électoral ? "

I - Abstention et défaut d'inscription sur les listes électorales : mesures, évolutions, explications -

A - Mesures et évolutions :

① L'inscription sur les listes électorales :

DOC. 2A :

Q1) Parmi les propositions suivantes, lesquelles vous semblent justes :

- * 94% des électeurs potentiels étaient français en 2012
- * 93% des électeurs potentiels ~~ne~~ étaient ~~pas~~ inscrits sur les listes électorales en 2012.
- * 85% des électeurs potentiels n'avaient aucun diplôme en 2012
- * 15% des électeurs potentiels ~~ne~~ n'étaient pas inscrits sur les S.../20.

listes électorales en 2012 -

(Bonnes réponses = 2 et 4).

Q2/ Que signifie "ne pas être inscrit sur les listes électorales" ?

L'inscription n'est pas toujours automatique, en particulier lorsqu'il n'y a pas d'élections l'année de 18 ans. Il faut alors faire des démarches volontaires auprès de sa mairie ou de son commissariat de quartier pour être inscrit sur les listes électorales et avoir le droit de voter. Il faut pour cela avoir plus de 18 ans et être de nationalité française (ou UE pour certaines élections locales).

Q3/ Comment évolue le taux d'inscription sur les listes électorales en fonction du diplôme ? Illustrez avec un graphique si nécessaire.

Plus le diplôme est faible, plus le défaut d'inscription est important (96% d'inscrits pour les diplômés universitaires en 2012 contre que 85% des électeurs potentiels sans diplôme sont inscrits).

② La participation et l'abstention :

DOL. 2B et DOL. 3 :

Q1/ Parmi les propositions suivantes, lesquelles vous semblent justes :

* 77% des inscrits sur les listes électorales ont voté aux deux tours des élections présidentielles de 2012.

* 23% des inscrits sur les listes électorales n'ont aucun diplôme en 2012 -

* 13% des électeurs potentiels n'ont voté à aucun des deux tours de l'élection présidentielle de 2012 -

(seule la réponse 1 est valable).

Q2/ Trouvez la formule de calcul du taux d'abstention et du taux de participation, ainsi qu'un lien entre les deux.

$$\text{Taux d'abstention} = \frac{\text{nombre d'abstentionnistes}}{\text{nombre inscrits}} \times 100$$

$$\text{Taux de participation} = \frac{\text{nombre suffragants exprimés}}{\text{nombre inscrits}} \times 100$$

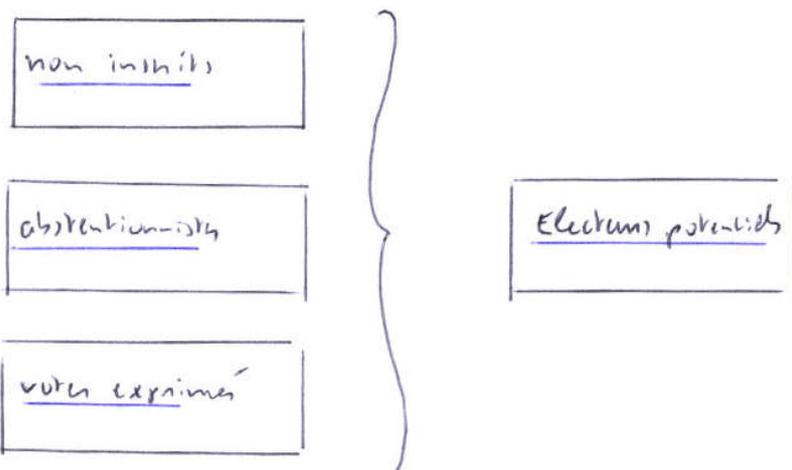
Taux participation = 100% - Taux abstention.

Q3 / Comment évoluent les taux d'abstention sous la 5ème république ?
Illustrer avec des chiffres bien choisis.

Tout d'abord, on observe une forte augmentation de l'abstention, traduite en particulier par le passage d'un taux d'abstention de 39,3% en 1979 à 59,4% en 2009 aux élections européennes.

Ensuite, on remarque que les français restent fidèles à l'élection présidentielle puisque les taux d'abstention passent de 22,6% en 1979 à 20,5% en 2012.

Evaluation formative : remplissez le schéma suivant à l'aide des termes : non inscrits sur les listes électorales, électeurs potentiels, votes exprimés, abstentions.



B. L'explication du délit d'inscription et de l'abstention.

① Une enquête auprès des "inadmissibles":

DOL, 1:

Q1 / Remplissez le tableau suivant :

Prénom	Explication du délit d'inscription sur les listes ou de participation.
Yannick	Il ne se sent pas compétent pour voter " c'est trop compliqué parfois et qu'ils racontent " - " J'comprends pas tout".
Philippe	Il pense que les politiques, quels qu'ils soient, n'améliorent pas la situation. " Ils passent à leur

7.../700

grande" ; " je vois plus en noir ?

Karim et
Richard

N'ont pas les moyens d'accès aux médias. Par conséquent ne se sentent pas avec intérêt pour aller voter
" j' pense pas trop m'impliquer, quoi".

Leila

N'a pas pu réaliser les formalités administratives pour s'inscrire sur les listes électorales.

Q2) Releve des chiffres dans le texte ~~montrant~~ illustrant le comportement politique des populations les plus défavorisées.

Parmi ceux qui ont accès à un ordinateur et qui sont français, un sur trois ne vote pas, contre 7% de moyenne nationale.

② L'explication par le déjant de compétence politique :

Doc. 6 :

Q1) Evaluation diagnostique : retrouvez les définitions des deux termes suivants parmi les quatre définitions proposées :

Capital culturel

Disqualification sociale

Ensemble des individus avec qui l'individu considère et se relate.

Fait de se sentir dévalorisé, dévalorisé, parce qu'on ne se sent plus capable d'obtenir un emploi stable.

Dotation d'un individu en compétences langagières ou corporelles (état institutionnel), en objets traduisant ses compétences (état objectif) comme des livres par exemple, ou en compétences sanctionnées par un diplôme (état institutionnel).

Fait de ne plus se sentir affilié à aucun groupe du fait de la perte de son emploi ou de la précarité de sa situation.

B. / 20.

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQUES

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : A000129032

Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAI Section/S spécialité/Série : A.A.00A

Epreuve : ~~MAJ~~ MAJ Matière : 0791 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Q2) Utilisez les deux termes précédemment définis pour expliquer pourquoi un individu ne participe pas à une élection.

La socialisation politique d'un individu lui permet d'acquies une compétence politique plus ou moins importante. Pour certains, appartenant aux groupes sociaux les plus défavorisés, le capital culturel transmis lors de la socialisation ne leur permet pas de se sentir suffisamment informé, suffisamment compétent. Le sentiment de désqualification sociale les conduira au défaut d'inscription sur les listes électorales ou à l'abstention.

Q3) Que signifie le terme "cens caché".

On reviendra ici sur les élections au "cens" (minimum d'impôts avant 1789, puis fixé avant 1830) explicite. Il y a maintenant un "cens caché" aux élections, qui ne sont pas capables de saisir ceux qui n'ont pas les compétences suffisantes.

Synthèse du I: évaluation formative → texte à trous : replacez les termes soulignés (non donnés) dans le texte.

Le taux d'inscription au défaut comme le % d'électeurs potentiels inscrits sur les listes électorales, tandis que le taux d'abstention est le % d'inscrits n'ayant pas voté. Le niveau élevé de ces deux taux conduit à s'interroger sur l'explication à donner à ce phénomène.

Tout d'abord, Daniel Gaxie (Le cens caché, 1977) propose un modèle de la compétence politique : la socialisation politique favorisée à chaque individu, selon son milieu social, des dotations, affinités et capital culturel, qui lui permettent de se sentir plus ou moins compétent, plus ou moins informé. 9./100.

et donc plus ou moins qualifié pour voter. "L'indisposition matérielle" qui pèse alors sur les plus faiblement dotés en capital culturel les pousse à se sentir disqualifiés dans tous les domaines de la vie sociale, y compris le vote : on a donc affaire ici à un "cons caché".

D'autres explications peuvent toutefois être avancées : la méconnaissance des procédures administratives à accomplir, le défaut d'accès aux médias ou l'éloignement des enjeux (exemple de élections européennes).

II - les "variables low-cost" du comportement électoral: constat et évolutions

A - Que sont les "variables low-cost" du comportement électoral?

DOL. 5a :

Q1 / Parmi les possibilités suivantes, indique lesquelles sont vraies :

- * 31% des votes exprimés se sont portés sur N. Sarkozy et 69% sur Ségolène Royal en 2007.
- * 23% des électeurs qui ont voté S. Royal ont ~~moins~~ 65 ans et plus.
- * 23% des électeurs qui ont 65 ans et plus ont voté S. Royal.
- * 29% des ~~masculins~~ électeurs masculins ont voté N. Sarkozy et 25% ont voté S. Royal.

(réponses 2 et 4 sont justes. L'objectif est qu'ils voient qu'il s'agit d'un 1^{er} tour).

Q2 / Parmi les 3 variables présentées, indique lesquelles sont prédictives du vote, en illustrant avec des chiffres bien choisis.

- > l'âge (65 ans et plus -> 23% votent S. Royal et 65% N. Sarkozy)
- > la PC (20% des agriculteurs votent S. Royal et 52% N. Sarkozy)
- > le sexe - 1^{er} tour déterminant.

On peut rattacher à A en définissant une "variable lourde" comme une caractéristique sociodémographique ayant un pouvoir prédictif important du vote.

B - Les variables lourdes du vote évoluent-elles ?

DOC. 4 :

Q1) Remplissez le tableau suivant, en indiquant à chaque fois si la catégorie indiquée vote pour la gauche ou la droite.

	Années 80	Années 90
Catholiques	Droite	Droite
Duunies	Gauche	↘ gauche ↗ FN
Indépendants	Droite	Droite
Salariés	Gauche	Gauche
Secteur privé	Droite	Droite
Secteur public	Gauche	Gauche

Q2) Pourquoi les indépendants votent-ils à droite et les salariés à gauche ? Utilisez les termes socialisation politique et attitudes politiques. (Évaluation des connaissances)

Les premiers ont acquis par leur socialisation politique, primaire ou secondaire, des attitudes politiques qui les portent à considérer que la libre entreprise est une bonne chose et que l'État, par ses prélèvements obligatoires, risque de les mettre en difficulté. Les seconds ont au contraire acquis l'idée que l'État protégera leurs acquis et développera les services publics, dans lesquels ils sont souvent employés.

Cl II : (donnée par le professeur, les élèves prennent en note) -

Le sociologue Paul Lazarsfeld, avec ses collègues de l'Université de Columbia ont lancé ~~avant~~ ^{avant} les élections présidentielles de 1948 aux EU des enquêtes par panel, avec une fréquence d'une fois tous les 15 jours, destinées à mesurer l'impact de la campagne électorale sur le vote. Le résultat de ce projet est que les électeurs changent très peu d'avis et que leur décision de vote dépend bien plus de leur appartenance sociale (PCS, religion, niveau de revenu) que de la campagne. C'est le modèle de Columbia.

O peut noter que le français et du Siegfried avait fait un constat similaire en 1912, dans son tableau politique de la France de l'époque : les "voters de gauche" composés de grands propriétaires à habitat dispersé votaient à droite, tandis que les "voters de culture", à habitat plus concentré, votaient à gauche.

Malgré ces "variables latentes" du comportement électoral, bien que le principal stable dans le temps (vote des catholiques ou des indépendants pour la droite) peuvent évoluer. O assiste ainsi à un déclin du vote de classe des ouvriers, qui votent de moins en moins pour la gauche (chute de l'indice d'~~après~~ ALFORD, défini comme l'écart entre vote pour la gauche des travailleurs et vote pour la gauche de ceux qui ne le sont pas). Cela s'explique par les déceptions suscitées par l'arrivée de la gauche au pouvoir (1981-1995) d'un monde ouvrier confronté à la déindustrialisation et au chômage.

II - Comment expliquer la volatilité électoral ? (l'émergence d'un vote ou enjeu) :

A - Déclin du vote de classe et volatilité électoral :

DOL. 5b : (fourni avec une colonne vierge à droite).

Q1 / Dans la colonne vierge, indiquer la variation (en pts de %) du vote de chaque catégorie pour la FN.

Exemple : hausse de 11 pts du vote FN au 1^{er} tour des élections présidentielles pour les agriculteurs.

Q2 / Dresser un portrait robot de l'électeur qui porte de plus en plus souvent son vote sur la FN, puis de celui qui s'en

AL/20

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQ

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : A000129032

Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : E.A.I. Section/Sécialité/Série : A.A.00A

Epreuve : A02 Matière : 0741 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

éloigné de plus en plus, entre 1988 et 2012

Le premier est ouvert ou agriculteur, a un niveau d'étude faible, est sans religion et vit à la campagne.

A l'inverse, les CSP favorisés, les catholiques, diplômés du supérieur, vivant à Paris, se sont éloignés de FN.

On en déduit une volatilité des votes : les variables locales et la classe sociale ne prédisent plus si bien le vote puisque celui-ci change de manière significative d'une élection à l'autre, 20-25 ans seulement. Le phénomène s'applique en particulier au FN qui attire de plus en plus le électeurs populaires.

B. L'émergence d'un vote sur enjeux :

DOC. 9 (2 premières paragraphes) + DOC. 10 :

Q1 / Evaluation diagnostique : Qu'est-ce qu'un consommateur rationnel ?
(une seule bonne réponse) :

- * Un consommateur qui sait se rationner pour économiser.
- * Un consommateur qui sait maximiser l'utilité qu'il retire de l'achat de biens sous contrainte de son revenu.
- * Un consommateur qui sait marchander pour baisser les prix
- * Un consommateur qui achète des biens de luxe pour accroître sa prestige social.

On note la réponse 2, en prenant pour un programme de maximisation se réalise sous hypothèse d'information parfaite. On fera ensuite le parallèle avec la théorie de Buchanan et Tullock, l'homo économique n'a pas de raison d'agir différemment sur un marché économique que sur un marché politique : il est alors un homo politicus.

A3. / 22.

Q2/ A l'aide de l'exemple donné par le Doc. 10, montrez que la volatilité électorale peut s'expliquer par l'émergence d'un nouvel enjeu -

Aux Etats-Unis, avant les années 60, les électeurs du Sud et les afro-américains avaient tendance à voter pour les démocrates, qui représentaient alors l'opposition à l'Etat fédéral, quand les républicains le défendaient.

Mais dans les années 60, l'émergence sur la scène publique du mouvement pour les droits civiques poussa le parti démocrate à prendre position pour ce mouvement. Ce faisant, les électeurs du Sud, traditionalistes et hostiles à de nouveaux droits pour les afro-américains, se décidèrent à voter en 1964 pour le républicain Goldwater, opposant même à ce mouvement des droits civiques. C'est la thèse de l'électeur national.

Q3/ A l'aide du document 9, donnez trois explications à la montée d'un vote par enjeu -

→ brouillage des frontières de classe, qui réduit la portée des variables sociales -

→ citoyens plus autonomes et critiques, émancipés des socialisations politiques de classe et capables de voter pour le parti qui maximise leur satisfaction.

→ crise économique qui entraîne exclusion, méfiance non rattachée au parti de gouvernement et vote à l'extrême droite.

Cel III : évaluation formative = texte à trous que les élèves doivent compléter (mots manquants soulignés).

A partir des années 80, on observe une montée de la volatilité électorale : les électeurs changent de vote partisan d'une élection à l'autre. Cela s'explique tout d'abord par un déclin du vote de classe : le modèle de Columbia perd de son pouvoir explicatif du fait de l'effacement des frontières de classe, d'une certaine i-différenciation culturelle, et de la disruption des

ouvertes pour le candidat ou la gauche fut au pouvoir.

Mais cette évolution signale aussi l'émergence d'un vote sur enjeu, qui se définit comme un vote sur un thème qui émerge pendant la campagne, pour lequel l'électeur a une préférence donnée, qui le pousse à voter pour un parti plutôt qu'un autre, dans un cadre d'offre politique différenciée. Cela suppose en parallèle l'apparition d'un électeur national, capable de déterminer quelles sont ses préférences et de voter pour le candidat qui s'en rapproche le plus, en situation d'information parfaite, comme le théorise A. Downs en 1957.

IV - Les médias peuvent-ils influencer le vote ?

A - L'impact des médias :

Doc. 7 : 

Q1 / Remplissez le tableau suivant, en notant tout d'abord les "trois modalités à travers lesquelles se jouent les effets persuasifs de l'information", puis en donnant des exemples avec les élections de 1988 (texte) et 2017 (connaissance personnelle).

	1988	2017
Accès différentiel aux médias	F. Mitterrand, avec "prime au sortant"	E. Macron, avec "attrait de la nouveauté".
Cadrage discriminant	R. Barre, avec "candidature inutile" face à T. Chirac.	B. Hamon, avec propositions considérées comme "utopiques".
Affiner la lecture sur certains faits	Le Pen, avec faits divers ayant trait à insécurité et immigration avant les élections.	JL Mélenchon, avec intervention de fonctionnaires d'usine pendant la campagne.

B - Un impact limité :

DOL-8 :

Q1) Quel est la meilleure variable prédictive de l'opinion sur le débat, selon vous. Illustrez avec des chiffres.

C'est l'appartenance partisane et la proximité de celle-ci avec le candidat en question. Par exemple, 2% des électeurs de N. Sarkozy au 1^{er} tour ont trouvé que F. Hollande était meilleur, contre 72% pour N. Sarkozy.

Q2) Quelles conséquences cela a-t-il sur le pourcentage de personnes changeant d'avis après le débat ?

En fait très peu de rétropectateurs (même si le nombre n'est pas négligeable non plus : 6%) changent d'avis avec le débat. Cela signifie finalement que les médias n'ont pas un impact si fort sur nos décisions.

Cel IV : la synthèse sera prise en note par les élèves.

Les médias peuvent jouer un rôle dans la formation des préférences des électeurs en privilégiant la fréquence des apparitions et la visibilité de certains candidats par rapport à d'autres. C'est en particulier le cas pour les médias télévisuels (radios et TV, les "médias chauds" dont parle DC Lubau (1966) - les médias impactent aussi les électeurs par les "journal d'agenda" (DC Gomb et Han, 1972) ; c'est à dire par le fait de privilégier certaines informations qui favorisent, ou pénalisent, certains candidats.

Mais cet impact des médias est contesté par d'autres analyses, pour qui les électeurs savent s'informer et sont rationnels, et sont donc peu influencés par les médias médiatiques.

Concours section : ACCES ECH REM AGREG (PRIVE) SCIENCES ECONOMIQ

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : A000129032

Nombre de pages : 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : E.A.I. Section/S spécialité/Série : M.O.A.

Epreuve : A.D.Z. Matière : 0791 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

III - Evaluation sommative :

A la fin de ce chapitre, nous proposons aux élèves une évaluation sommative type BAC (ce chapitre est l' avant - dernier de l'année).

Sujet : le comportement électoral s'explique-t-il toujours par des " variables lourdes " ?

Documents : Doc. 1 (de " Parallèlement " à fin. "
Doc. 5c.

Corrigé proposé :

Introduction :

- > Définition de comportement politique, et à distinguer les différentes modalités.
- > Définition des " variables lourdes ".
- > Poser le sujet comme problématique.
- > Présenter le plan.

I - le comportement politique s'explique par des variables lourdes :

- > variables lourdes vues en classe : classe sociale, religion, âge.
- > Document 5c : plus le patrimoine augmente, plus la probabilité d'un vote à droite augmente. Ainsi, 28% des électeurs de droite possèdent des valeurs mobilières contre 13% seulement des électeurs de gauche.
- > Modèle de Columbia à présenter.

17/20.

II - Les variables lowes ne sont pas fixées, elles évoluent :

→ La faiblesse du vote de classe des ouvriers pour le gauchisme (qui s'explique par la déception années de pouvoir) et la hausse du vote FN. [bonne idée global]

→ De nouveaux facteurs qui deviennent (+) pertinents (reste) : salaires et indépendance, public et privé, donc la place dans la production-distribution toujours le vote.

III - Une volatilité électorale de plus en plus forte peut être expliquée par un vote sur enjeu :

→ Le changement de vote partisan d'une élection à l'autre peut s'expliquer par un déplacement du vote de classe, mais il peut aussi s'expliquer par une certaine volatilité électorale de ce vote sur enjeu : un fait nouveau pendant la campagne peut conduire les électeurs à voter pour le parti pour la solution qui leur convient le mieux.

→ Présentation de la théorie de l'électeur rationnel d'A Downs : l'électeur voit idéalement sa préférence et choisit le parti qui s'en rapproche le plus en situation d'information parfaite et d'offre politique différenciée.

Conclusion :

Les variables lowes du vote sont donc toujours pertinentes et la volatilité électorale observée peut être expliquée soit par un déplacement du vote de classe, soit par l'émergence d'un vote sur enjeu.

Bibliographie :

Pour être utilisé avec les élèves ; Pour être utilisé par l'enseignant.

→ Brauninger et Donnay, La dynamique de l'abstention, 2007.

Sur l'évolution de l'abstention et du défaut d'inscription sur les listes électorales, ainsi que sur les explications.

→ Daniel Gaxie, Le cas cadu, 1977.

→ P. Bourdieu, La distinction, critique sociale du jugement, 1979

→ P. Bourdieu, "les 3 états de capital culturel", 1979

→ J. Pangam, La désqualification sociale, 1991.

Des références qui peuvent être mobilisées pour illustrer la thèse expliquant le défaut de participation par la désqualification sociale (Pangam), d'insuffisantes dotations en capital culturel (Bourdieu) et donc des "compétences politiques insuffisantes" (Gaxie).

→ A. Picheron, L'univers politique des enfants, 1976

→ Duxel et Dayer, La socialisation politique, 1993

Deux ouvrages de référence sur la socialisation politique, et sur l'impact de celle-ci sur attitudes et comportements politiques. A mobiliser pour expliquer le lien entre variables sociales et vote.

→ Dayer, Sociologie des comportements électoraux, 2000.

→ Lober, Lacroix et Rivest, Nouveau manuel de sciences politiques, 2000.

Sur le modèle de Coleman et la variable sociale des comportements électoraux, ainsi que sur le rôle de vote de classe.

→ Stegfried, Tableau politique de la France de l'ouest, 1962

→ Pour la célèbre distinction entre votes de culture et de genre.

→ A. Downs, An economic theory of democracy 1957.

→ G. Tullock, "The vote motive", 1976.

Ces articles fondateurs de la théorie de l'électeur rationnel, à usage de professeur.

→ Mc Combs et Shaw, "The agenda-setting function of mass media", 1972

→ Mc Luhan, La galaxie Gutenberg, 1962.

Sur la fonction d'agenda des médias et sur la célèbre distinction de Mc Luhan entre "médias chauds et froids".

